

## محتويات العدد :

- ملامح هيكلية المؤسسة الشبكية
- السياحة و أثرها في التنمية الاقتصادية العالمية حالة الاقتصاد الجزائري
- الفنادق في الجزائر بين القطاع العام والقطاع الخاص - دراسة إحصائية
- المحفظة الاستثمارية - تكوينها ومخاطرها
- النظام المصرفي الجزائري في مواجهة تحديات العولمة المالية
- المبادلات الدولية من الاتفاقية العامة حول التعريف والتجارة إلى المنظمة العالمية للتجارة
- انضمام الجزائر إلى المنظمة العالمية للتجارة : الأهداف والعراقيل
- تسيير الخطر في المؤسسة - تحدي جديد
- تقييم أداء المؤسسات المصرفية - دراسة حالة مجموعة من البنوك الجزائرية
- رؤية في أبعاد الحرب الأمريكية الجديدة في آسيا الوسطى
- أثر الخصخصة في الجزائر على وظيفة تسيير الموارد البشرية في المؤسسة
- خصائص ومحددات سياسات تمويل المؤسسات الصغيرة والمتوسطة في الجزائر
- إدارة النظام السياسي للعنف في الجزائر 1988 - 2000
- في نشأة الدولة والاقتصاد في الجزائر - أية مقارنة للتحليل
- ثقافة المؤسسة كموجه للسلوكات والأفعال في المنظمة الاقتصادية الحديثة
- الاستثمار الأجنبي المباشر كشكل من أشكال دعم التحالفات الإستراتيجية لمواجهة المنافسة

- Etude économétrique de l'efficience informationnelle face aux anomalies sur les marchés boursiers.
- Gestion et simulation, la possibilité de l'évaluation de performance multicritères d'une entreprise par l'exploitation de la simulation sur ordinateur
- Analyse des comportements électoraux des jeunes français issus de l'immigration maghrébine : le cas de BOBIGNY.

# مجلة الباحث

REVUE DU CHERCHEUR<sup>®</sup>

دورية أكاديمية محكمة، نصف سنوية،  
تصدر عن كلية الحقوق والعلوم الاقتصادية - جامعة ورقلة  
تهتم المجلة بنشر الأبحاث المتعلقة بالعلوم الاقتصادية والقانونية والسياسية

**العدد الثالث 2005/3**



مجلة الباحث - دورية علمية محكمة  
تصدر عن كلية الحقوق والعلوم الاقتصادية - جامعة ورقلة

أسرة المجلة

مدير المجلة: أ.د / تيجاني محمد الخامس (مدير جامعة ورقلة)

رئيس التحرير: د/ بخي ابراهيم

مدير النشر: د/ قبي آدم

الهيئة العلمية:

أعضاء أمانة التحرير:

أ.د/ أقاسم قادة (جامعة الجزائر)	د/ وصاف السعيد
أ.د/ سيرجيو برنسياري (جامعة أنكونا)	أ/ بن عيشة باديس
أ.د/ بوعشة محمد (جامعة الجزائر)	أ/ شعوي محمود فوزي
أ.د/ دبش إسماعيل (جامعة الجزائر)	أ/ شليغم غنية
أ.د/ بوكرا إدريس (جامعة سطيف)	أ/ بلوصيف الطيب
أ.د/ قدي عبد المجيد (جامعة الجزائر)	د/ بن بلغيث مداني
أ.د/ بوقارة حسين (جامعة الجزائر)	أ/ بالحبيب عبد الله
د/ لعمى أحمد (جامعة ورقلة)	أ/ خلف بوبكر
د/ سمار نصر الدين (جامعة جيجل)	أ/ بوحنية قوي
د/ بلمامي عمر (جامعة سطيف)	أ/ دادن عبد الغني
د/ بن قرينة م. حمزة (جامعة ورقلة)	أ/ كماسي محمد الأمين

معلومات الاتصال بالمجلة:

العنوان البريدي: جامعة ورقلة، طريق غرداية ورقلة 30000

موقع الإنترنت: <http://www.ouargla-univ.dz/rc/>

البريد الإلكتروني: [rc@ouargla-univ.dz](mailto:rc@ouargla-univ.dz)

الهاتف: 029 72.93.76 أو 029 72.93.75

الفاكس: 029 71.28.90 أو 029 72.93.76

## قواعد النشر في المجلة

- 1 - الباحث ملج علمية أكاديمية محكمة، تهتم بالبحوث والدراسات الأصلية، التي لم يتم نشرها سابقاً، و المعالجة بأسلوب علمي موثق؛
- 2 - يتصل مادة النشر في قرص ممغنط *Disquette* أو في شكل ملف مرفق عبر البريد الإلكتروني، ويشترط أن تكون مكتوباً ببرنامج *Microsoft Word* بنسق *RTF*. (نوع الخط بالعربية : *Traditional Arabic*، مقاسه : 14، أما اللغة الأجنبية فنوع الخط : *Times New Roman*، مقاسه : 12)، المسافة تقدر بـ 0.8 سم بين الأسطر، ويراعى في حجم المقال كحد أقصى 15 صفحة - بما فيها المصادر، الهوامش، الجداول والرسوم التوضيحية ؛
- 3 - ويشترط أن تكون المقالات مقدمة وفق المعيار العادي (دون إظهار المقال في عمودين)، ويجب أن ترقم العناوين الرئيسية والعناوين الفرعية وفق نمط واحد ، كما يطلب من السادة الباحثين عدم ترقيم الصفحات؛ ويرفق الباحث ملخصاً عن البحث لا يزيد عن 5 أسطر باللغة العربية (نوع الخط : *Traditional Arabic*، مقاسه : 14)، مع ضرورة الإشارة إلى الكلمات المفتاح (*Mots clés*)
- 4 - ترفق المادة المقدمة للنشر بفهرس المحتويات يراعى فيه ترتيب العناصر (الرئيسية - الفرعية) ونبذة عن الباحث متضمنة اسمه بالعربية وبالحروف اللاتينية مع عنوانه البريدي الكامل وعنوان بريده الإلكتروني، وذكر أرقام الهاتف والفاكس (إن أمكن) على ورقة مستقلة ؛ وفي حالة وجود أكثر من باحث يتم مراسلة الاسم الذي يجب أن يرد أولاً في ترتيب الأسماء.
- 4 - مادة النشر تكون موثقة كما يلي :
  - بالنسبة للكاتب : إسم المؤلف، "عنوان الكتاب"، دار النشر (الناشر)، مكان النشر وسنة النشر، رقم الصفحة.
  - بالنسبة للمجلة : إسم المؤلف، "عنوان المقال"، عنوان المجلة، العدد، مكان النشر وسنة النشر، رقم الصفحة.
- 5 - توضع الجداول والإحالات والمراجع والمصادر في آخر المقال (إجبارياً)، وترقم بالتسلسل حسب ظهورها في النص.
- 6 - يحق للمجلة (إذا رأت ضرورة لذلك ) إجراء بعض التعديلات الشكلية على المادة المقدمة للنشر دون المساس بمضمونها، أما إذا رأت المجلة أو المحكم وجوب إجراء تعديلات جوهرية، فإنها تعيدها إلى صاحبها للقيام بهذه التعديلات اللازمة.
- 7 - تُعبر مضامين المواد المنشورة في المجلة عن آراء أصحابها، ولا تمثل بالضرورة رأي المجلة.
- 8 - ترسل المواد وتوجه المراسلات إلى العنوان :

رئيس تحرير مجلة الباحث

كلية الحقوق والعلوم الاقتصادية - جامعة ورقلة

يمكنكم الإطلاع على قواعد النشر هذه بموقع المجلة :

<http://www.ouargla-univ.dz/rc/>

## محتويات المجلة

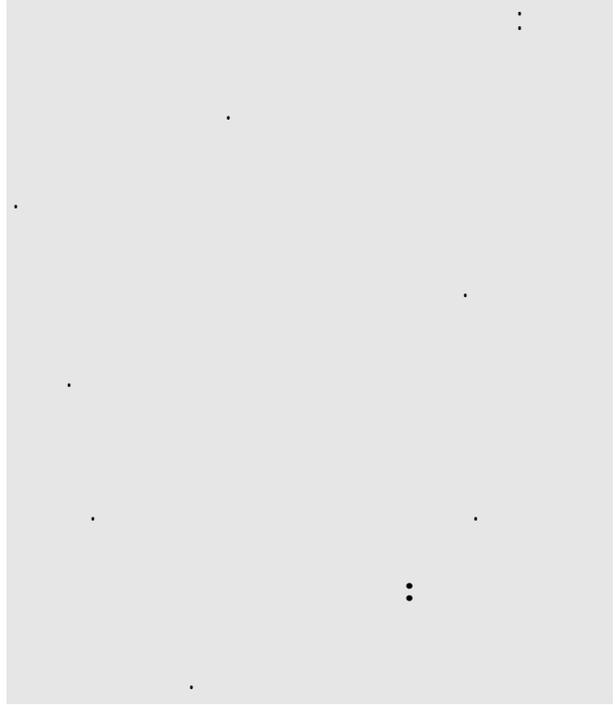
### المقالات والدراسات :

- 07 - ملامح هيكلية المؤسسة الشبكية، بهدي عيسى بن صالح - جامعة ورقلة
- 21 - السياحة و أثرها في التنمية الاقتصادية العالمية حالة الاقتصاد الجزائري، هواري معراج & د/م. س. جردات
- 29 - الفنادق في الجزائر بين القطاع العام والقطاع الخاص، محمود فوزي شعوي & محمد الأمين كمامسي
- 37 - اخفضة الاستثمارية - تكوينها ومخاطرها، كمال بن موسى - جامعة الجزائر
- 49 - النظام المصرفي الجزائري في مواجهة تحديات العولمة المالية، د/ الطيب ياسين - جامعة الجزائر
- 59 - المبادلات الدولية من الاتفاقية العامة حول التعريف والتجارة إلى المنظمة العالمية للتجارة، د/ زعباط عبد الحميد
- 65 - إنضمام الجزائر إلى المنظمة العالمية للتجارة : الأهداف والعراقيل، د/ ن. ع. & م. متناوي
- 79 - تسيير الخطر في المؤسسة - تحدي جديد، د/ مداني بن بلغيث & براهيمى عبد الله
- 89 - تقييم أداء المؤسسات المصرفية، محمد الجموعي قريشي - جامعة ورقلة
- 97 - رؤية في أبعاد الحرب الأمريكية الجديدة في آسيا الوسطى، عبد الله حارم - جامعة ورقلة
- 103 - أثر الخصوصية في الجزائر على وظيفة تسيير الموارد البشرية في المؤسسة، ع. دبون & هـ. سويسى
- 117 - خصائص ومحددات سياسات تمويل المؤسسات الصغيرة والمتوسطة في الجزائر، يوسف قريشي - جامعة ورقلة
- 127 - إدارة النظام السياسي للعنف في الجزائر 1988 - 2000، بوشنافة شمسة & د. قبي آدم - جامعة ورقلة
- 141 - في نشأة الدولة والاقتصاد في الجزائر - أية مقاربة للتحليل، باديس بن عيشة - جامعة ورقلة
- 147 - ثقافة المؤسسة كموجه للسلوكات والأفعال في المنظمة الاقتصادية الحديثة، محمد المهدي بن عيسى - جامعة ورقلة
- 159 - الاستثمار الأجنبي المباشر كشكل من أشكال دعم التحالفات الإستراتيجية لمواجهة المنافسة، أحمد زغدار - جامعة الجزائر

- 01 Etude économétrique de l'efficience informationnelle face aux anomalies sur les marchés boursiers, Dr. M.CHIKHI.
- 17 Gestion et simulation, La possibilité de l'évaluation de performance multicritères d'une entreprise, Ahmed KORICHI & Messaoud SEDDIKI.
- 27 Analyse des comportements électoraux des jeunes français issus de l'immigration maghrébine : le cas de BOBIGNY, Dr. A. Medjdoub.



## ملاحح هيكلة المؤسسة الشبكية



-1

- 2

(1987-1980) - •  
1988 - •  
- •  
1-1 - •

: - 3

•

•

•

: - 4

:

•

•

•

•

- 1

:

-

( ) ( )

(1987-1980) 2 -1

1988 3 -1

a

2 01-88  
1988 12 : 1408

1-4-1

4 -1

"<sup>c</sup> vulgar monetarism

"

The privatisation

1983

<sup>d</sup>.1676

<sup>b</sup>

2-4-1

%82

<sup>e</sup>

1986

<sup>f</sup>

1995	26	22/95
1997	19	11/97

<sup>g</sup>

(1995 26 22/95 )

:

◆

◆

3-4-1

26

22/95

)

(1995

/

.h

.1

.2

4-4-1

.3

i

•

•

5-4-1

◆

•

.j

•

•

◆

28

%25

.leasing

-

-

6-4-1

22-95

%17

20

1997

19

11/97

:

-

.1

%12

( )

9-4-1

.2

.3

.4

7-4-1

10-4-1

l.

-

- -

8-4-1

-

12

.1995

80

1988

88

3800

135

50000

(1988 - 1995)

k.

- 2

%46

54

-

m

n

"le noyau de l'entreprise réseau"

.entreprise réelle ou virtuelle

:

1-3

o

✓

✓

:

- 
- 
- 

...

✓

p

)

(

:

- 
- 

." modulaire" "l'entreprise réseau"

:

■

<sup>s</sup>D. Katz R.L.Kahn

: 2-3

: \_\_\_\_\_ .i

: \_\_\_\_\_ .ii

( ... ) 3-3

: \_\_\_\_\_ .iii

r:

- 
- 
- 

4-3

: \_\_\_\_\_ .iv

.i

.ii

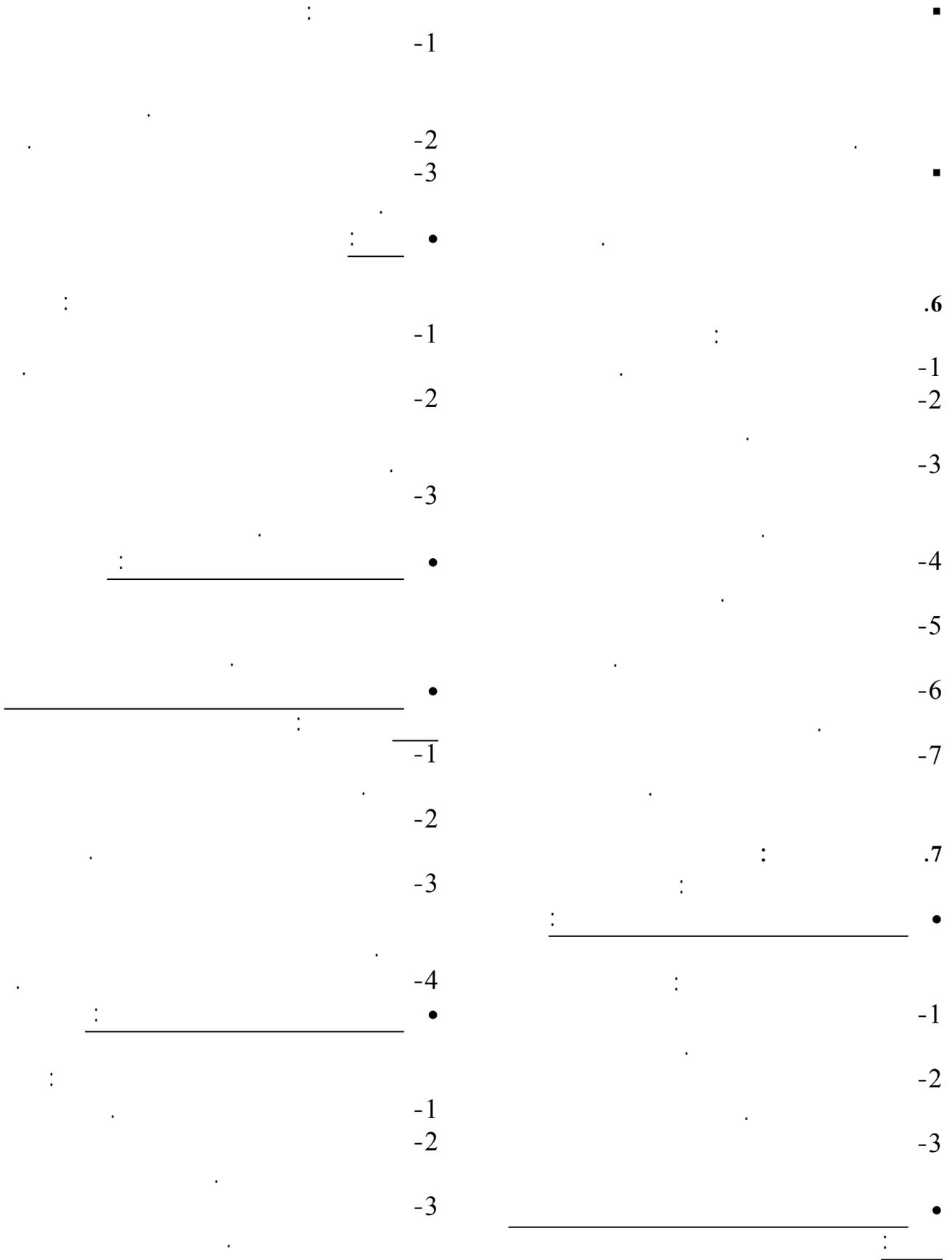
.iii

.5

- 4

:

▪



-4

-5

-6

•

:

-1

-2

-3

.8

)

(

:



## السياحة وأثرها في التنمية الاقتصادية العالمية حالة الاقتصاد الجزائري

516



1997 30 1

<sup>1</sup>1996

: .I

: 1.I

1980-1950

% 5,5

.%7,7

423 1996

93 1996

La paix doit au tourisme  
.autant que le tourisme doit a la paix

) 03 02

.(

:

04

" -

24

.["<sup>2</sup>"]

" -

[<sup>5</sup>]

%11

5.3

1997

12.30

)

.["<sup>3</sup>"]

( ...

:

3.I

.

:

2.I

:[<sup>6</sup>]

:

...

1997

443

62.80

:

.["<sup>4</sup>"]

:

.(01

)

...

:

%30

...

1997- 1967

OMT

% 543.2

.%3818.9

%30

%4

)

6 5

( )

%70 2005

1989

%11 3200

%56 %92)

%75

.(

10 1997

%82

%18

%12 %88

%79

%58 %42

II

.1997 64900 1962 2000 .

1994 - 7

( )

:

:

.1

:

.III

.2

2376000

1200

.3

•  
•  
•

.4

:

18

:

:

:

: (

40

:

: (

---

.3 ) -  
.4 .( ....  
.5 -  
.6 -  
.7 : (  
.8 : (  
.9 (  
(  
:  
.1  
,  
.2  
.3  
.4 :  
.5 :  
.1  
.6 .2  
.7 .3  
.8 , ,  
:  
.1  
( ) .2

.13

.9

.14

.10

.11

.12

: \_\_\_\_\_

**:01**

( )		
2.1	20	1950
68	70	1960
18	165	1970
105	286	1980
265	465	1985
380	561	1995
455	657	1999

2001

:

.10 2001

**:02**

% 5.8	% 7	% 6	% 5	% 2	% 2
-------	-----	-----	-----	-----	-----

1999

:

**:03**

% 12	% 10	% 8
------	------	-----

.11

:

**:4**

\$		
27.94	66.8	
27.05	49.03	
27.19	43.4	
30	34.08	
20.56	25.96	
12.07	23.77	
8.70	19.51	
7.53	18.66	
8.29	17.61	
-	17.40	

.129 2000

:

**:05**

2000/95	95/90	
5.50	4.05	
5.00	4.10	
7.50	6.10	
3.2	2.20	
4.60	3.40	
7.2	5.10	
4.4	3.20	

1996 :

:06

**1997-1996**

	1997	1996	
7.4	23.118	21.534	
5.4	122.766	116.481	
1.0	88.334	87.363	
3.6	362.917	350.248	
6.1	14.947	14.087	
5.10	3.553	4.332	
3.7	616.635	594.140	

.1997 :

:7

19722	
5146	
27874	
3714	
1284	

.1999 :

:

---

.151	2001	42	"	"	.1
				"	.2
			.15	1996	.3
				.20	.4
				.1999	.5
	.45	1997,	,	,	.6
		.6	1999		

:

---

			1996,	,	,		.1
			2000	,	,	,	.2
			1998,	,	,	,	.3
			1996,	,	,	,	.4
			2000,	,	,	,	.5
			1993,	,	,	,	.6
			1988,	,	,	,	.7
			1998,	,	,	,	.8

:

			1999	,	,		.1
						1992,	.2

:

			.1997,	,	,	,	.1
--	--	--	--------	---	---	---	----

## الفندقة في الجزائر بين القطاعين العام والخاص

### دراسة إحصائية من منظور حساب الإنتاج وحساب الاستغلال

-  
-

.2001 1989

( ) 26

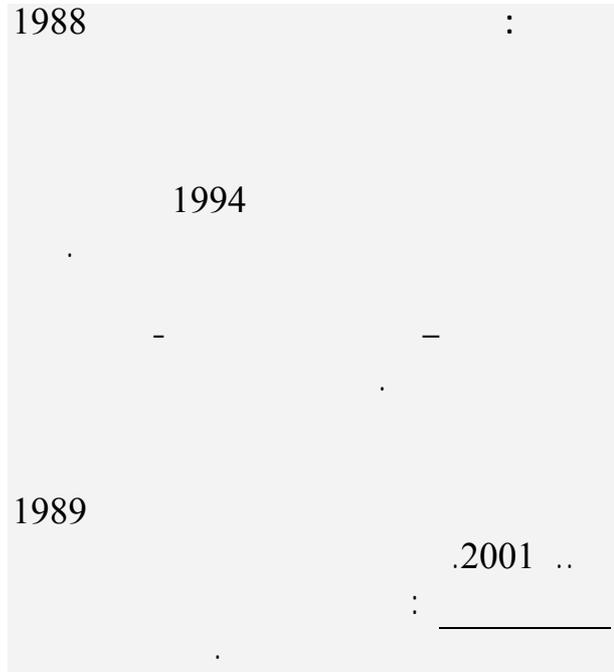
( $n_1 = 13$ ) 13

( $n_2 =$  13

(13

- (01)

		%
EPB	PPB	
ECI	PCI	
EVA	PVA	
ECFF	PCFF	
ERI	PRI	
EILP	PILP	
ERS	PRS	
EENE	PENE	



:

.Analyse factorielle discriminante

:<sup>1</sup>

( )

Affectation

$$F_t = 4.26 < F_c = 8676.48 \quad -5$$

$H_1 \quad H_0$

:  
:  
**1-II**  
F-Fisher

$$F_t = 4.26 < F_c = 1285.73 \quad -6$$

$H_1 \quad H_0$

F-Fisher  
**0.05**  
1 )  
 $H_0 : \overline{X}_1 = \overline{X}_2$  .( 24  
F-Fisher  $H_1 : \overline{X}_1 \neq \overline{X}_2$   
 $\overline{X}_1$   $F_{t(0.05,1,24)} = 4.26$   
 $\overline{X}_2$

$$F_t = 4.26 < F_c = 1327.19 \quad -7$$

$H_1 \quad H_0$

:  
 $H_0 \quad F_t < F_c \quad -$   
 $\overline{X}_1 \quad \overline{X}_2 \quad H_1$

$$F_t = 4.26 < F_c = 22292.21 \quad -8$$

$H_1 \quad H_0$

:  
 $F_t > F_c \quad -$   
 $\overline{X}_1 \quad \overline{X}_2$   
 $F_t = 4.26 < F_c = 22127.75 \quad -1$   
 $H_1 \quad H_0$

$$F_t = 4.26 < F_c = 2946.36 \quad -2$$

$H_1 \quad H_0$

**2-II**

$$\frac{9997.34}{2} \quad -$$

%. 100

:  
:  
:  
**Pseudo-F<sup>3</sup>**  
239936.19  
 $H_0$   
 $H_1$

%. 100

$$F_t = 4.26 < F_c = 11460.80 \quad -3$$

$H_1 \quad H_0$

$$F_t = 4.26 > F_c = 0.07 \quad -4$$

$H_1 \quad H_0$

( ) G01  
0.9999 :  
0.9999 : ( ) G02

% 91,32 % 79,43  
3,55 % 78,78

D = : <sup>4</sup>MAHALANOBIS

% 12,22 % 8,68 % 20,57 1.9999  
% 29,05 3,55 . % 100

:  
03 .3

$$Z = -0.184*PB + 0.096*CI + 1.325*VA - 0.004*CFF - 1.834*RI + 0.091*ILP + 0.135*RS + 1.374*ENE$$

% % 85,05  
1,87 % 89,35 90,94  
2.09

% 10,65 % 14,94  
% 17,56

Z

.4  
04 :

% % 24  
25.36 % 50,64 70,79  
12,64

( )

.1

01

:  
05 .5 89,15 % 91,01 % 87,66  
1,34 %

% 95,17 % 87,15  
2.31 % 92,22  
.2,50 % 1,50 5

% % 4,83  
% 29,69 12,85 % 8,99 % 13,29  
1,34 % 10,85  
% 12,35

06 : .6 : .2  
(02)

:	:				
EXTAPOLATION	6		) 1992	1991	
				( % 89,56	%80,29
		T		.% 6,28	
			10,51	% 20,51	% 6,08
	:			% 53,47	%
	:				
PBP=0.0079*T <sup>3</sup> -0.2331*T <sup>2</sup> +2.0129*T+84.685					
	:				
PBE=-0.0079*T <sup>3</sup> +0.2331*T <sup>2</sup> -2.0129*T+15.315				07	
	:				
CIP=-0.0107*T <sup>3</sup> +0.1475*T <sup>2</sup> -0.8557*T+91.321			1992 - 1989		
			% 64,56	% 72,95	
	:				
	:			2001 - 1993	
CIE = 0.0107*T <sup>3</sup> -0.1475*T <sup>2</sup> +0.8557*T+8.6789			72,89	% 76,03	% 68
			4,39	3.20	%
	:				
	:				
VAP=0.0155*T <sup>3</sup> -0.4052*T <sup>2</sup> +3.3144*T + 81.827					
	:				
VAE=-0.0155*T <sup>3</sup> +0.4052*T <sup>2</sup> -3.3144*T+18.173					
	:				
	:				
CFFP=0.0355*T <sup>3</sup> -1.2596*T <sup>2</sup> +11.505*T +26.807			27,05		1992 -1989
			-1993		35,44
	:		% 27,90	%31,44	2001
	:		11,80		
	:				
CFFE=-0.0355*T <sup>3</sup> +1.2596*T <sup>2</sup> -11.505*T+73.146				% 27.11	
	:				
	:				
RIP= 0.0154*T <sup>3</sup> -0.3922*T <sup>2</sup> +3.3194*T +83.903					
	:				
RIE=-0.0154*T <sup>3</sup> +0.3922*T <sup>2</sup> -3.3194*T +16.097					
	:				
	:				

59984.05 : **Pseudo-F**  
 1.9932 **MAHALANOBIS**  
 %100

$$ILPP=0.0121*T^3-0.4751*T^2+5.6962*T+71.842$$

$$R^2= 87.61 \%$$

$$ILPE=-0.0121*T^3+0.4751*T^2-5.6962*T+16.097$$

$$R^2= 87.61 \%$$

$$RSP=-0.0381*T^3+0.8002*T^2-4.3372*T+77.104$$

$$R^2= 38.82 \%$$

$$RSE=0.0381*T^3-0.8002*T^2+4.3372*T+22.896$$

$$R^2= 38.82 \%$$

$$ENEP=0.0181*T^3-0.38558*T^2+2.5847*T+94.658$$

$$R^2= 63.65 \%$$

$$ENEE=-0.0181*T^3+0.38558*T^2-2.5847*T+5.342$$

$$R^2= 63.65 \%$$

(-2002)

(2005

.% 100

$$= -0.0004* PB - 0.7895 *CI + 1.4636 *VA + Z$$

$$0.2191* CFF + 0.4929* RI - 0.1227* ILP + 0.2097*$$

$$RS + 0.0004 *ENE$$

:

## - (02)

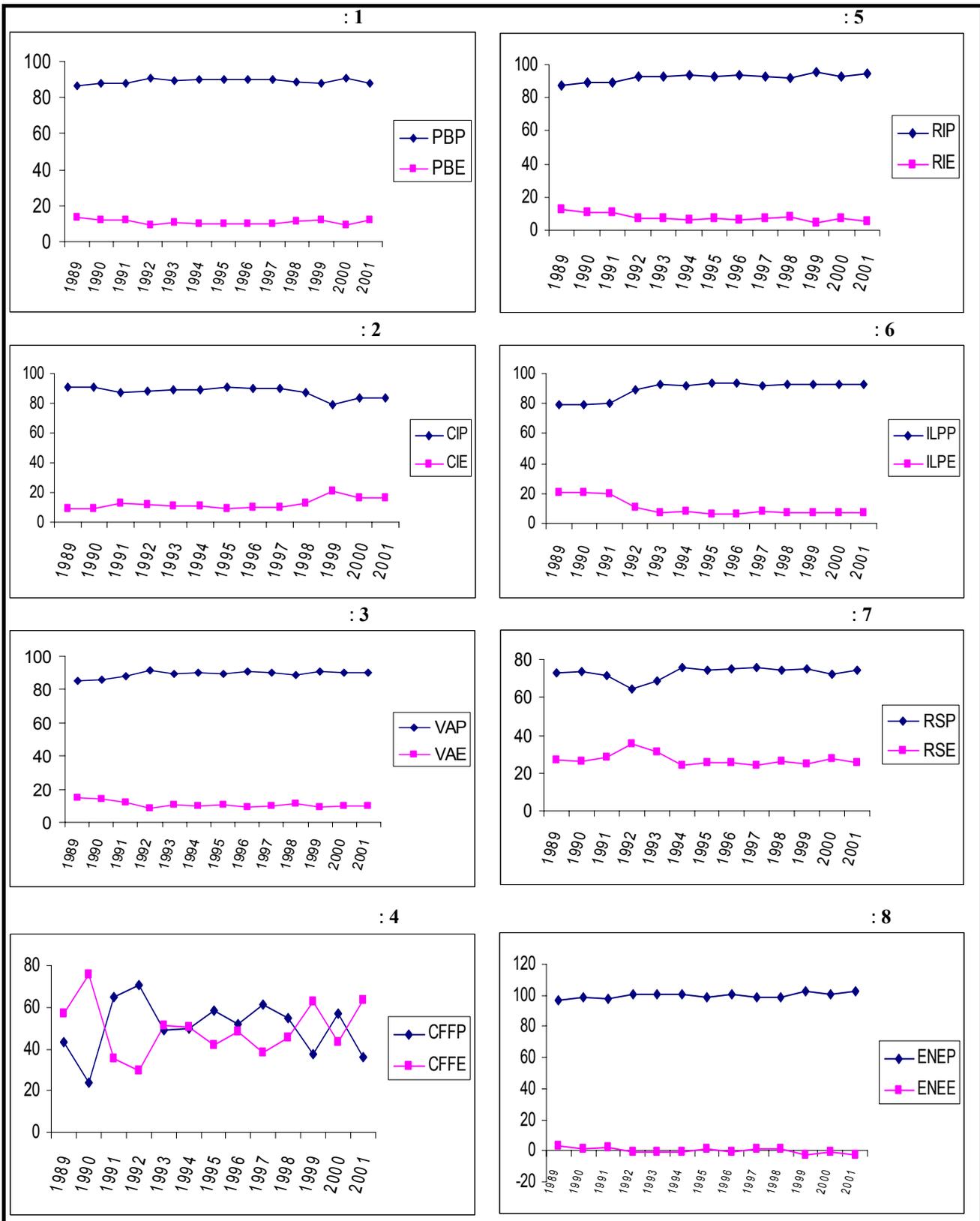
ANN	PBP	CIP	VAP	CFFP	RIP	ILPP	RSP	ENEP
1989	6636,5	1851,8	4784,7	114,7	4670,0	642,7	1196,0	2831,3
1990	9531,3	2929,2	6602,1	85,6	6516,5	762,5	1508,0	4246,0
1991	12083,1	2857,3	9225,8	337,7	8888,1	966,6	1668,5	6253,0
1992	17025,8	3939,0	13086,8	471,9	12614,9	1362,1	1637,6	9615,2
1993	20853,3	6119,5	14733,8	605,9	14127,9	1668,3	2269,5	10190,1
1994	26389,2	7697,8	18691,4	753,5	17937,9	2111,4	3600,9	12225,6
1995	34606,4	10553,1	24053,3	1258,0	22795,3	2669,2	4392,0	15734,1
1996	41352,7	12482,7	28870,0	1335,0	27535,0	3171,3	5053,7	19310,0
1997	47065,0	14395,5	32669,5	1790,6	30878,9	3568,3	6050,9	21259,7
1998	49447,4	14964,2	34483,2	1701,8	32781,4	3828,2	6528,1	22425,1
1999	53355,7	11174,1	42181,6	1282,2	40899,4	4157,7	7204,6	29537,1
2000	57994,8	15578,4	42416,4	2082,8	40333,6	4409,0	7413,5	28511,1
2001	59392,6	15844,4	43548,2	1417,4	42130,8	4630,9	8180,4	29319,5

: économiques de 1989 à 1999 -ONS, Données Statistiques n° : 322, Les Comptes  
www.ons.dz - 13-03-2004

## - (03)

ANN	PBE	CIE	VAE	CFFE	RIE	ILPE	RSE	ENEE
1989	1016,9	176,2	840,7	152,0	688,7	164,2	443,4	81,1
1990	1342,0	278,3	1063,7	271,0	792,7	196,7	536,4	59,6
1991	1643,4	408,8	1234,6	185,3	1049,3	237,3	670,4	141,6
1992	1760,0	532,0	1228,0	194,7	1033,3	158,8	898,9	-24,4
1993	2441,1	752,0	1689,1	628,5	1060,6	135,5	1040,8	-115,7
1994	2933,1	952,0	1981,1	767,8	1213,3	192,7	1159,9	-139,3
1995	3752,6	1007,9	2744,7	897,0	1847,7	172,9	1500,2	174,6
1996	4455,5	1437,3	3018,2	1229,3	1788,9	222,7	1708,4	-142,2
1997	5186,1	1639,5	3546,6	1121,5	2425,1	303,1	1908,0	214,0
1998	6502,1	2189,8	4312,3	1418,0	2894,3	317,2	2279,2	297,9
1999	7097,3	2894,3	4203,0	2126,2	2076,8	321,4	2417,5	-662,1
2000	5726,2	3012,6	4513,6	1577,3	2936,3	340,8	2869,0	-273,5
2001	7999,3	3099,5	4899,8	2478,6	2421,2	362,3	2818,3	-759,4

: économiques de 1989 à 1999 -ONS, Données Statistiques n° : 322, Les Comptes  
www.ons.dz - 13-03-2004



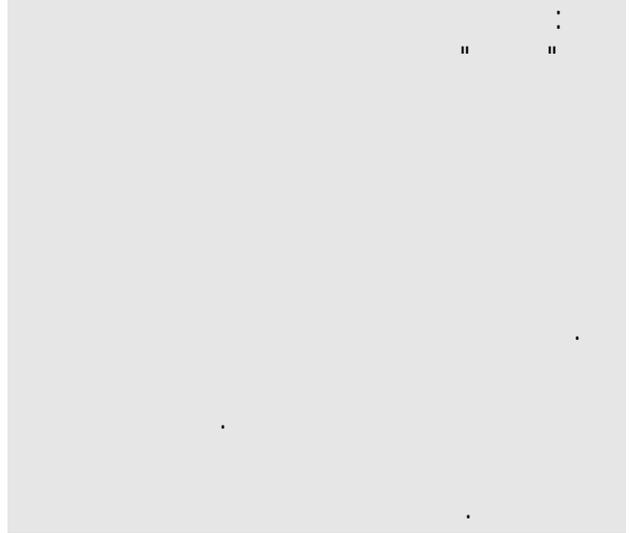
⋮

					1
			38	1998	
		$100 * ( / ) = (\%)$			2
	( )				3
	45 46 . . .				4
			.F-Fisher	R <sup>2</sup>	
% 15					5
	"		"		6
	.255-252 . . .	2001			
.1994	-		-	:	-
.1990	( )			:	-
<p>- J. M. BOUROCHE &amp; Gilbert SAPORTA : l'Analyse des données, 1<sup>o</sup> éd. P.U.F., Paris 1980.          - Jean DE LA GARDE : Initiation à l'analyse des données, 1<sup>o</sup> éd. Dunod, Paris 1983.          - Pierre DAGNELIE : Analyse statistique à plusieurs variables, éd. Les presses agronomiques de Gembloux, Belgique 1992.</p>					

## المحفظة الاستثمارية - تكوينها و مخاطرها

-

5.



\_\_\_\_\_

1

"

2." ... ( )

"

( )

3.

6 :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

4

)

(

)

.(

7.

11 .  
 12 .  
 -  
 -  
 -  
 -

0,888671

1970

8

13 .  
 :  
 -  
 1971  
 71

9:

-  
 -  
 :  
 -  
 :  
 -

<sup>14</sup> . % 0,75 - % 0,5

:  
 -  
 :  
 -  
 :  
 -

...  
 ...  
 10 .  
 -

.

-

:

\_\_\_\_\_

.

:

\_\_\_\_\_

.

:

\_\_\_\_\_

17

...

18

.1

15

.2

"

"

.3

)

.16

80 % 60

. %

: ( ) -3

19

(

:

:

20

.....

21 : \_\_\_\_\_  
 ( ) -  
 ( ) -  
 .( ) -

: ( ) -1

22 :

: \_\_\_\_\_ -1

)

(

% 80

.( )

% 90

: ( ) -2

: \_\_\_\_\_ **-1**

: \_\_\_\_\_ **-2**

·  
·  
·

24

·  
·  
·  
: \_\_\_\_\_

·  
·  
·  
: \_\_\_\_\_ **-3**

23

·  
·  
·  
: \_\_\_\_\_

: \_\_\_\_\_ **-2**

"  
" 27 "

25

28"

-1 -2

:<sup>29</sup> (03)

: (C) -

(i)

: (E) -

(E < C)

26

$$E = 990 \quad C = 1000$$

: \_\_\_\_\_ **-2 -2**

1000

990

.1000

:R -

R ≥ : (C)

C ≥ E

" "

: -3 -2

.( ( ) )

30

31

)

( :

32

35

" "

\* 1952

: -4 -2

" "

33

"

"

( % 5 )

36

: \_\_\_\_\_

15 10

34

40. ( )

: \_\_\_\_\_

( )

41

.37



42

: \_\_\_\_\_

: \_\_\_\_\_

: \_\_\_\_\_

)

(

38

(01)

( )

"

"

(02)

( )

.43

39

-

-

)

"

"

(R

1 - 1+

-

---

-

:

-

-

-

)

-

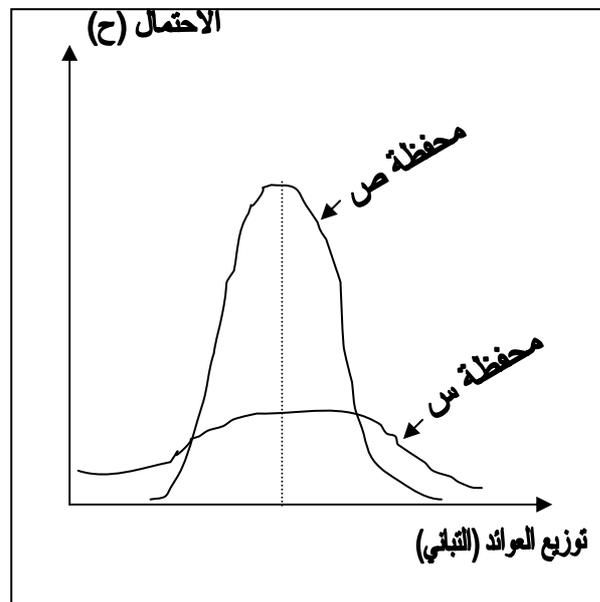
.(

:

-

\_\_\_\_\_ :

(01)



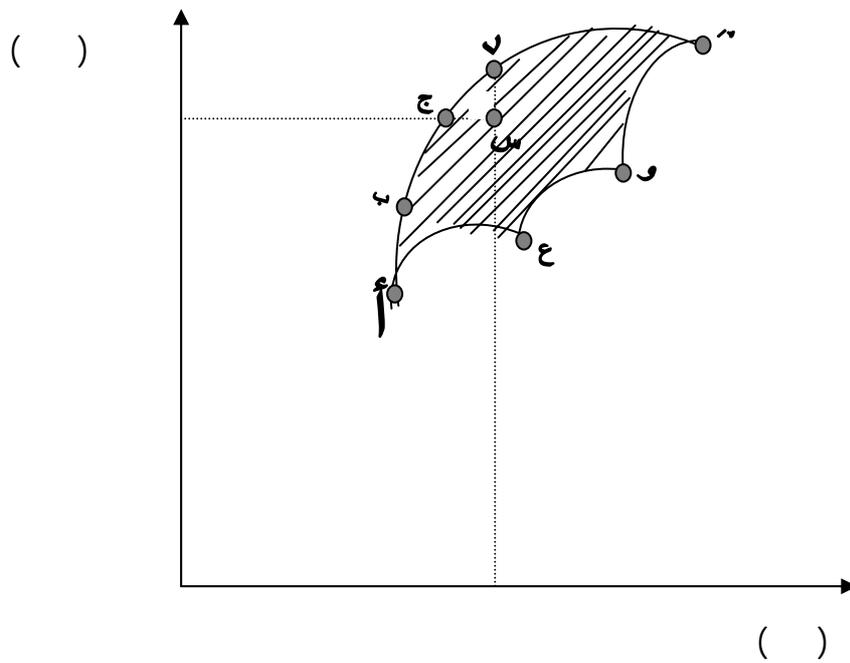
.271 -

-

-

:

: 02



.276 -

-

-

:

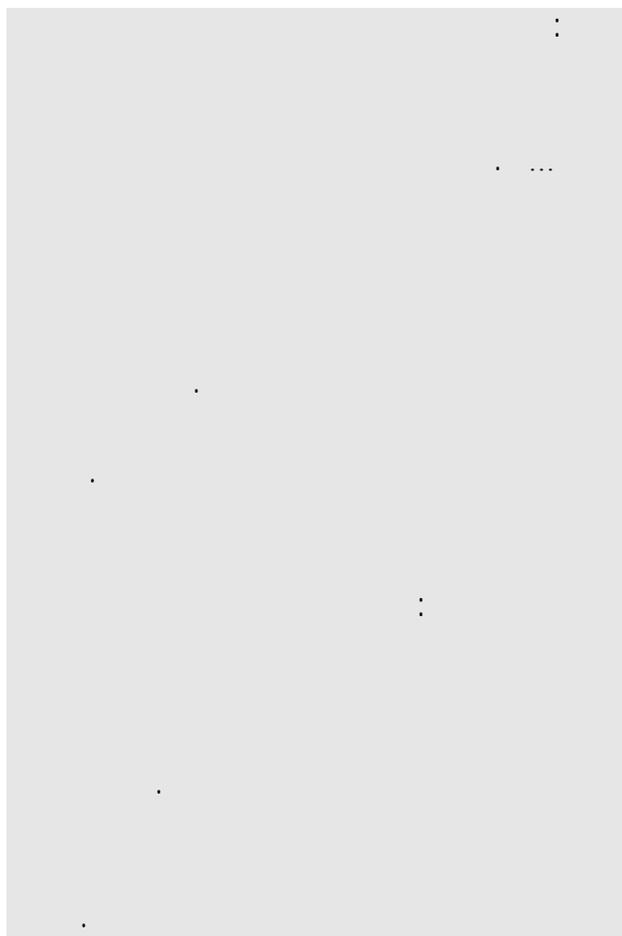
	. 75	1997	-	1
<sup>27</sup> PAYRARD, la Bourse, Veuibert, paris, 1998, P 32.	.06	97 /96	-	3
.101 -100			-	4
	38 -37	-2002 -	-	5
	.383 - 382	1992	-	6
			.84	7
			:	8
			211 - 1999 -	-
			. 86 - 85	-
			:	10
			.121 - 120	-
			.122	-
			.123	-
			.85 -	-
			.86 -	-
.249 2000			-	15
2003 -			-	16
411 - 2002 -			-	17
			.76	18
194 - 2001 -			-	19
			.80 -	20
			.82 81	21
2003			-	22
	.115	1981	-	23
			-	24
2003			-	25
			-	26
<sup>26</sup> A. Black, P Wright , J . Bachman, Gestion de la valeur Actionariale , ed Dunod , paris 1999 , page 9.				
<sup>27</sup> . 15Pierre Vernimen, Finance d'entreprise, ed Dalloz, 3 <sup>ème</sup> édition , 1998 , page 4				
<sup>28</sup> Denis Dumaulin , Mathematics de gestion, ed ECONOMICA, 3 <sup>ème</sup> édition , paris 1991, page 91 .				
	. 1961	-	-	30
		. 383 - 382	.	31
		. 97 - 96	-	32
		. 97 - 96	-	33
		.198 197	-	34
. 260 - 259		1998.		35
			*	
		Hany .Markoutiz " Portfolio Relection " , Journal of finance 7 , Nos , March (1952) , P 77- 91 .		
	. 267	1998	-	36
129 2000 -			-	37
			.259	38
	. 271	-	-	39
. 199	-	-	-	40
			. 30	41
		.78	-	42
.276	-	-	-	43

									:
				1997					↙
	97 / 96								↙
									↙
			2002 -	-		-		-	↙
			1992						↙
			1999 -	-		-		-	↙
			.		:			-	↙
	2000					-			↙
2003 -	-							-	↙
			2002 -	-		-		-	↙
			2000 -	-		-		-	↙
2001 -	-		-			-		-	↙
2003						-		-	↙
				1981					↙
	2003					-		-	↙
				1998.					↙
				1998					↙
.1998 :								:	↙

- PAYRARD, la Bourse, Veuibert, paris, 1998
- Black, P Wright, J. Bachman, Gestion de la valeur Actionariale, ed Dunod, paris 1999
- Pierre Vernimen, Finance d'entreprise, ed Dalloz, 3éme édition, 1998
- Denis Dumaulin, Mathematics de gestion, ed ECONOMICA, 3émr édition, paris 1991,

## النظام المصرفي الجزائري في مواجهة تحديات العولمة المالية

/



( ... )  
:  
12 06-88  
( ) 1988

1

14 10-90 1410 19  
01-01 1990  
2001 27 1421 04

- (1

:

- 2

1929

:

(2

10000

10

:

(3

:

-2

(4

:

:



:

-2

-

-

)

(

(5

:

)

(

500

:

7

-

-

-

-

(6

:

)

.1971 (...

19 12-86 1986

: 3

(1

(2

(3

:1988 -3

:1986 -3

1986 1986

06 1988 - 88

1986/08/19 12-86

1988

1994

1988

1996

06-88

1988

12

1996

01-88

08

1988/01/12

1994

1995

1995

:1990

( -3

:

"

"

1996

:

1997

24

24

7

.1997

-

1994

-

-

-

-

-

1994

-

:

1995

.....

.1998

.

:

-

-

1996

.

)

(

)

(

:

1994

:

(4

:

10-90  
1990 14

1988

14 10-90 1410 19 1990

.1994

1970

1990 14

)

(

10-90  
: 1990 14

1985 1971

14

10-90

1990

-

1990

16

1991

"

1993 1986

"G.A.T.T

1994

110

1990

14

10-90

"O.M.C."

27

1421

04

01-01

.1995/01/01

2001

1993

:

)

( ...

:

-

-

-

-

:

)

(

1200



:

-

-

1994

.1995/01/01

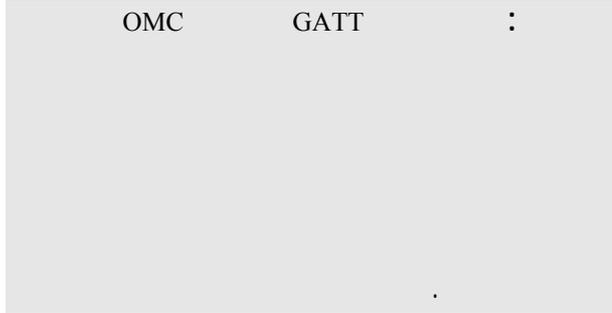
:



- .2002 & « » (01)
- .2000 « » & (02)
- .1998 ( ) « » (03)
- .2000 « : » (04)
- : » (C.N.E.S) (05)
- .2000 « " " (06)
- .2002 " " (07)
- .1989 " " (08)
- .1999 " " (09)
- .1998 " : (10)
- " : " (10)
- .1997 ( )

# المبادلات الدولية من الاتفاقية العامة حول التعريف والتجارة (GATT) إلى المنظمة العالمية للتجارة (OMC)

- /



1948

19 :  
(1913-1880 )  
1880 19 )  
( ) (

(OIC) 1

( )

(Clauses générales)

1947

2. )  
11 23 (

)

(

(GATT)

II

(GATT)

38

:

( )

( )

( )

)

(GATT)

I

(

:( )

1931

10 1971 ( )  
 : (GATT) \* (SPG)  
 3 1968 CNUCED  
 1981  
 " " 1979 ( )

Clauses )  
 (GATT) (d'habilitation

(ACP )  
 ( )  
 ( )  
 ACP (11 )  
 ( )  
 12  
 19 III  
 (GATT)  
 (GATT)  
 (GATT) IV  
 : (GATT)  
 1  
 = )  
 (GATT) (GATT)  
 (Consensus)  
 2/3  
 2/3  
 (GATT) 2 (CNUCED)  
 ) 1964 IV  
 3 ( 38 37 36  
 (Obligation de réciprocité)

(GATT) V  
 1947 (GATT)  
 7 1986

4.  
 1950 1949 1947  
 1956 1955 1951

1967 1964 1961 1960  
.1979 1973

1992

12

Blair House

(GATT)

1962

AMF 1

1973

1978

AMF 2

1974

\ 1982

AMF3

1

17

1991

1993

15

12

1991

<sup>5</sup>.1993/12/31

1993/1/1

1990

05

VI

1993

1986

(OMC)

(GATT)

1992

)

(

(GATT)

(GATT)

% 17 1995 % 16 :

Plurilatéraux

.2005

% 49

2002

% 18

1998  
6

7

% 27

% 25

% 16 :

:

1

2

(TRIPS)

.ORD

" "

3

VIII

4

) :

(

:

:(TRIMS)

:

(GATT)

)  
(

%75

%50

VII

1994

1995/1/1

:

)  
(

Multilatéraux

2001

8

ORD

IX

4

1996

)  
( )

.(

Nafta

28

1970 : (SPG)

\*

1998

1999

27 150

:

- 1) Jouanneau. D., Le GATT. 2 édition, PUF « Que Sais –je ? . Paris, 1987. P 15.
- 2) Michel Rainelli : L'organisation du commerce. Casbah éditions. Alger. 1999, P :26
- 3) Michel Rainelli : OP. Cit. P 27.
- 4) Emmanuel Combe : Le multilatéralisme, du GATT à l'OMC. In : Cahiers français N° 229. Nov – Déc 2000. P 11.
- 5) Michel Rainelli : OP. Cit. P 25.
- 6) Beatrice Marre : De la mondialisation subie au développement contrôlé. Les documents d'informations, imprimé pour l'assemblée nationale. Par Lesager. Paris, sans date, P : 115.

:60 .2000 : : (7

.60 : 1998 : (8

## إنضمام الجزائر إلى المنظمة العالمية للتجارة : الأهداف والعراقيل

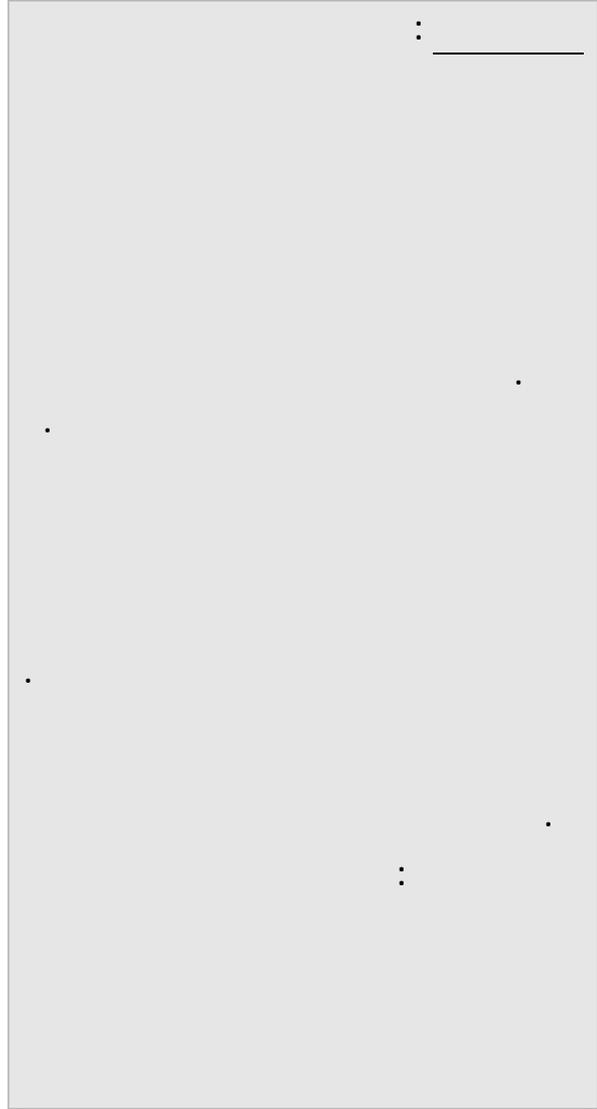
1998

1989

(1)

OMC ATT

-I



(OMC)

(2)

.1988

1982

(5).

(6).

1962

(3).

.1967

.32-1929

1945

(7).

( )

.( . . . )  
(GATT)

13

23

1947  
(4).

1973-1945

1973

		-4			-II
				1945	-1
		-5			(Bretton Woods)
			(BIRD)		(FMI)
	(9).				
	:			1947	53
1995	01	-2	OMC		23
	(10).			(GATT).	
				:	
				General Agreement on Tariffs	:
					and Trade.
	(11).				
	GATT				
	OMC				
	" de commerce		organisation mondiale "		
					(8) :
					-1
			»-1		
					-2
			(12).«		
			»-2		
			(13).«		-3
			»-3		
	(14).				

OMC

.  
:  
-5

GATT

(15):

:  
-1

(16):

-1

-2

% 75

:  
-2

-3

:  
-3

GATT

:  
-4

-4

: -3

: -4

-5

: -5

GATT

OMC

-3

(17):

"

:

-1

" "

"

"

(19)."

:

-2

GATT

(18).

-1

:

-1

-2

-III

10-90

1990

1993  
(20).

48  
% 10

2001

-

10

- 3

07 05 % 95

08

08

-

-4

10 (21). 06

-

-

(22):

				% 80	
.1960	18	« Recommandation »			
1965			800	179	2002
				600	
				(23).	
		" "	26	:	-5
	(26).				
1987					
:			-1	-	
« FACTO »				144	
			%90		2002
				(24).	
			28	15	2002
				40	
			(25).		
					-IV
:			-2		
	1986				
	1987	30			-1
				GATT	

1987 30

1987

(29).2003

-2

-2

:OMC

1990

1994

-1

1998/1995

1996

.1992

1996

1996

(27).2001

" "

(28) 1997

.1995

1996

: -3

30

01

(31).1987

(30):

1995

-1

30

1995

-2

:

2003

:

-1

1995

-3

(32) 1996

-4

:

-2

:

-

-5

-

50

120

-

50

-

-

-

1996 05  
(33):

-

(34):

:

-1

-

-

-2

:

-

-V

"12"

1995

-3

:

-

(35).

**-IV**

(36):

-

-

-

-4

:

.2001

:

2001

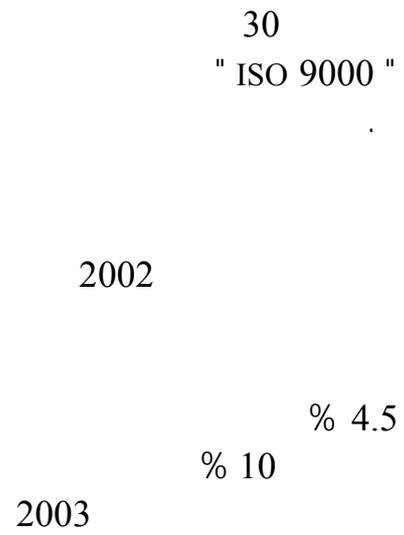
(37):

-

-

-

"12"



					-1
1998 -1994					
			.2001-04		
	.1981 1				-2
					-3
	.155.	1996 2			-4
				-	-6-5
					-7
	.19	1996 2	94		-8
	.1994				-9
.1995/01/01		1994		1986/9	10
		( )			11
THIEBAUT	(TRIPS)			(GATS)	
	.1995 . . . /				
	.25 .	2000 1			-12
	.10.	1998			-13
		.08 .	1997		-14
15-BERANGERE TAXIL :L'OMC ET LES PAYS EN DEVELOPPEMENT, MONTCHRESTIEN, PARIS, 1998 P. 29.					
	: .95 .	1996			-16
	.109 .			.34.	
			.11.		-17
18 -BERANGERE TAXIL , OP.CIT , P. 29.					
	.107 .	1997			-19
			.2002.05.14 :		-20
					-21
	: .2001 "	"			-22
				.2000	
					-23
		.2002/09/09 :			-24
					-25
26- SYMPOSIUM INTERNATIONAL D'ALGER, SUR L'ACCESSION DE L'ALGERIE A L'OMC ET L'ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UNION EUROPEENNE, ALGER LE :13-15/OCTOBRE 1997, P.103.			. 2002.06.12 :		-28-27
					-29
					-30
					-31
32-MEMORANDUM SUR LE REGIME DU COMMERCE EXTERIEUR DE L'ALGERIE, P.4.					
33-SYMPOSIUM INTERNATIONAL D'ALGER , OP.CIT. , P.48.					
.9 2001					-34
				BERANGERE TAXIL , OP.CIT , P.153. :	
					-35
.12 .			-37		-36

## تسيير الخطر في المؤسسة - تحدي جديد

- /  
-



: .1

le risque est aujourd'hui le mot maître des " :  
managers  
)  
OPA ) (...  
) (...  
) (...  
) (...

1

( )

2

3

.2

4

.7

:

-

5

.6

":

"

:

:

-

:

01-

:

"

:

"

02-

:

:

"

:

"

" "

"

"

...

"

"

: -

...

:

...

:( )

01-

.8

: -

: 02-

: -

: -

: -

...

:

: 01-

.9

: - ( ... )

( )

: 02-

: - .( ... )

: 03-

.3

:

:	-	10	
:	-		.11
...			-
.			-
			-
			-
			-
			.
			<b>.4</b>

(supervision by risk)

.<sup>13</sup>(CAMEL) <sup>12</sup>

)  
(

...

.14

: les effets d'échelle -

: -

: -

:

: -

.15

:l'approche patrimoniale

**01-** .survie

: -

...

bilan élargi

**.5**

:

**02**

:l'approche causale

**02-**

**03**

|

:

-

:

gravité

(01 )

:

-

**.6**

...

:

-

16

**.7**

: **04-**

: **05-**

.17

: **01-**

: ...

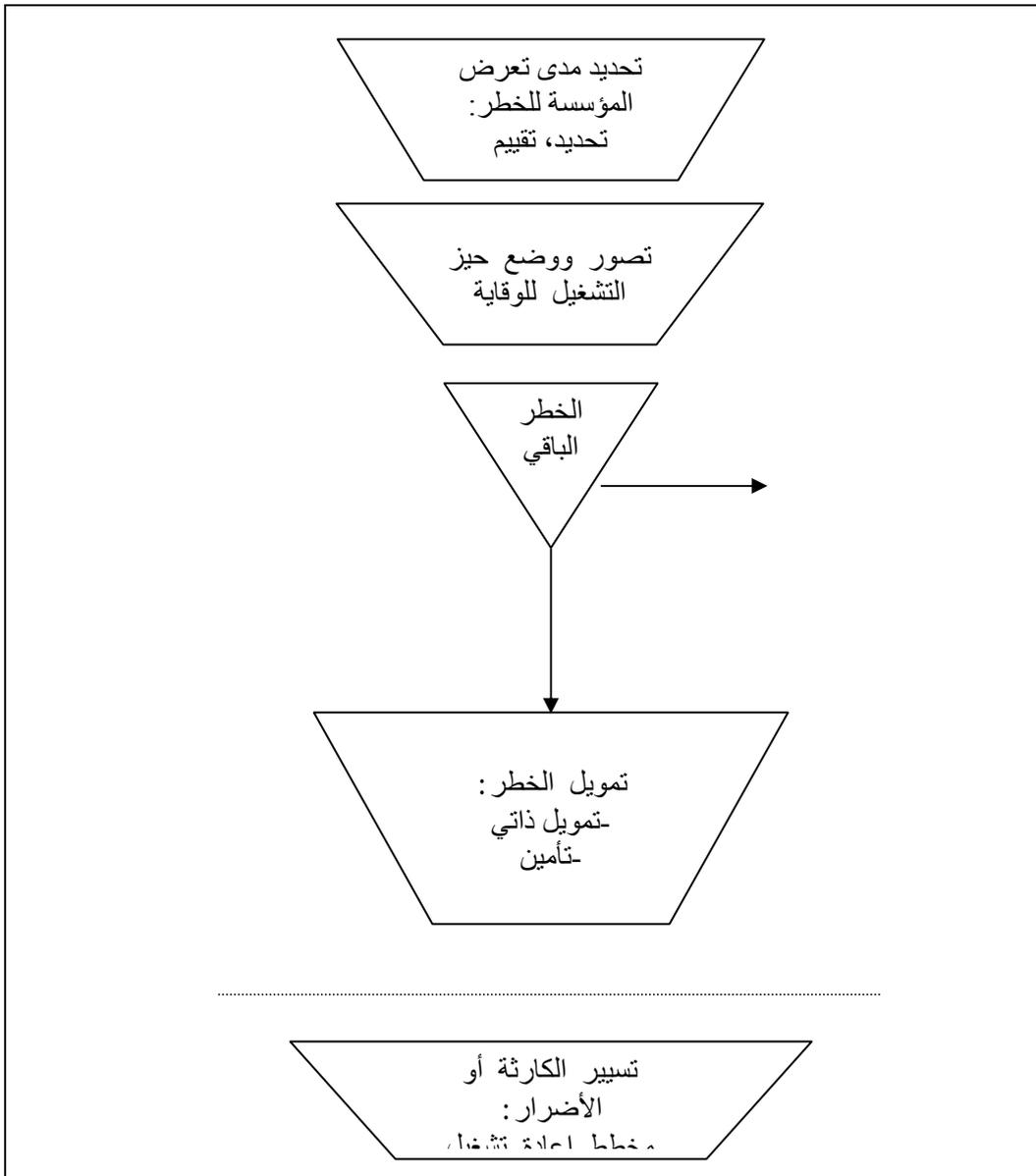
: **02-**

: **03-**

travail en état

major

- 01



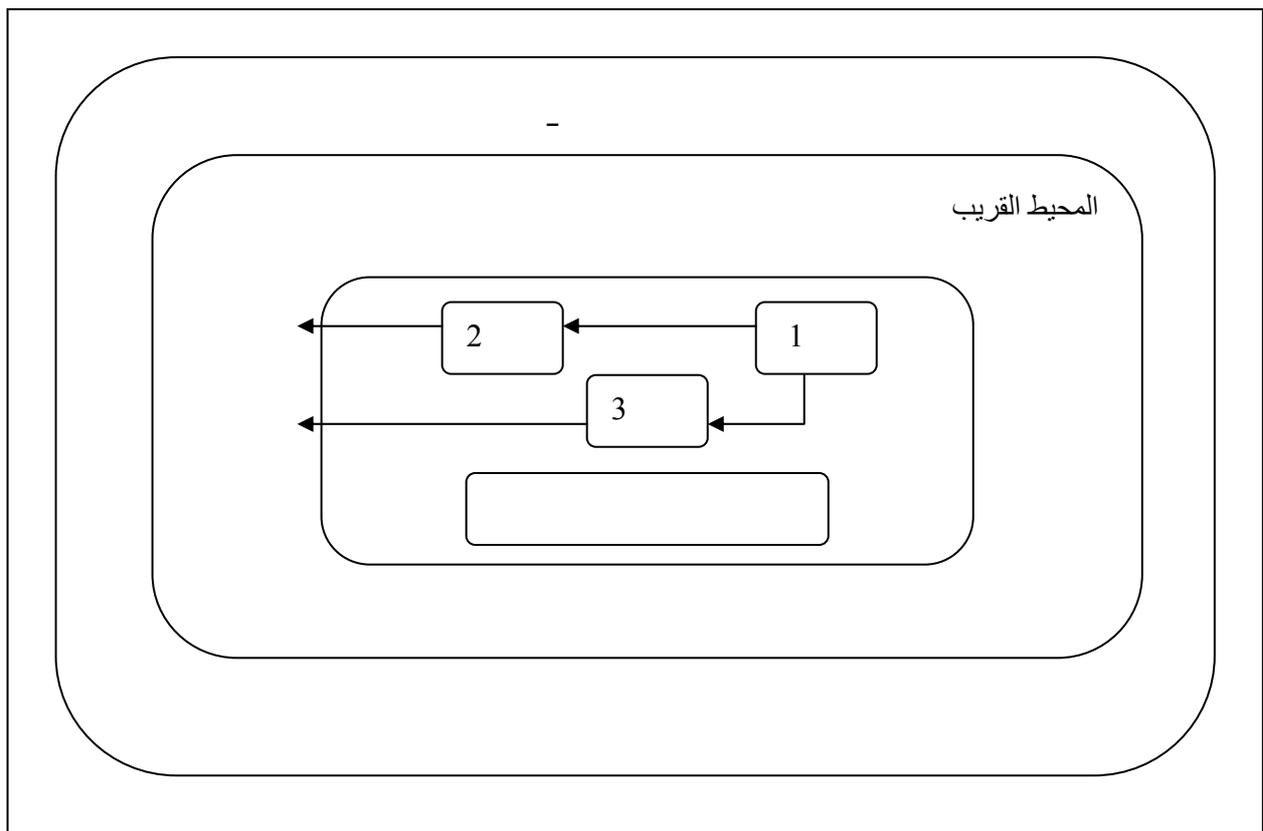
Patrick Gougeon, Op-Cit ,P.2892. :

- 02

	: - - -

Patrick Gougeon, Op-Cit ,P.2894 :

- 03



**Patrick Gougeon, Op-Cit,P.2895. :**

	:	
		1
.40 1999	" "	
<sup>2</sup> Lexique Economique, Dalloz , Paris, 06 Ed,1999 , P543.		
37 1993	, , "	3
		4
	37	5
16-13 . - .	:	6
	:	7
C.Marmuse et X.Montaigne, "Management Du Risque", Vuibert, Paris, 1989,PP45-56		
	18	8
	.46	9
.171 1999,	, , "	10
	.172	11
	"	" 12
	.33 1999	

<sup>13</sup>Capital, Asset, Management,Earnings and Liquidity

<sup>14</sup> Patrick Gougeon, "Risk manager et gestion des risques dans l'entreprise", encyclopédie de gestion , Economica, Paris, 02ed,1997,P.2891.

<sup>15</sup> Patrick Gougeon, P.2894-2895.

<sup>16</sup> ibid, p.2895.

C.Marmuse et X.Montaigne, op-cit,PP67-90. : 17

## تقييم أداء المؤسسات المصرفية

دراسة حالة لجموعة من البنوك الجزائرية - خلال الفترة 1994 - 2000



-

-

-

5 "

. II

":

6 "

":

\* (CAMELS)

\*\* (ROE)

7 "

(ROE)

\*\*\*.(EVA)

:

8

(ROE)

.1

9

:

Dupont

$$\text{ROE} = \text{ROA} \times \text{EM} \quad (1)$$

<sup>10</sup>(Dupont system

$$\text{ROE} = \left( \frac{\text{Net Income}}{\text{Total Assets}} \right) \times \left( \frac{\text{Total Assets}}{\text{Equity}} \right) = \text{ROA} \times \text{EM}$$

$$\text{ROE} = \left( \frac{\text{Net Income}}{\text{Total Assets}} \right) \times \left( \frac{\text{Total Assets}}{\text{Equity}} \right) = \text{ROA} \times \text{EM}$$

$\text{EM} \times \text{PM} \times \text{UA} = \text{ROE}$

$$\text{ROE} = \left( \frac{\text{Net Income}}{\text{Total Assets}} \right) \times \left( \frac{\text{Total Assets}}{\text{Equity}} \right) = \text{ROA} \times \text{EM}$$

$$\text{ROE} = \left( \frac{\text{Net Income}}{\text{Total Assets}} \right) \times \left( \frac{\text{Total Assets}}{\text{Equity}} \right) = \text{ROA} \times \text{EM}$$

$$\text{ROE} = \left( \frac{\text{Net Income}}{\text{Total Assets}} \right) \times \left( \frac{\text{Total Assets}}{\text{Equity}} \right) = \text{ROA} \times \text{EM}$$

( ) □  
 □  
 □  
 : -  
 ( ) :

/	
/	
/	
/	
/( )	
( / )	
/	

.III

.2

:  
 ( CPA ) -  
 ( BNA ) -  
 ( BDL ) -  
 ( EL BARAKA ) -  
 2000 - 1994  
 74/94  
 : 12  
 ( )

( ROE )

( EVA )

11

.(74/94)

NOPAT - net ]

= (EVA)

( × ) - (NOPAT)

: [operational profit after tax.

.(2 / + ):

□

1999 % 0.58 BNA  
(2)

(1)

% (ROA) - (2)

BARAKA	BDL	BNA	CPA	
1.72	0.46	0.14	0.09	1994
2.25	0.32	0.21	0.12	1995
2.15	0.03	0.03	0.01	1996
2.10	0.02	0.04	0.01	1997
1.84	0.16	0.03	0.08	1998
2.30	.	0.58	0.09	1999
1.21	* 0.33	0.10	0.50	2000

.2000 2001 \*

(3)

EM

9.5

. 2000

.1995 22

23.32 1999 18.13

.1994

(EM) - (3)

BARAKA	BDL	BNA	CPA	
6.51	23.32	13.41	19.08	1994
5.06	21.94	13.60	21.99	1995
4.84	16.68	13.65	22.28	1996
3.70	10.73	12.01	21.07	1997
8.41	13.61	14.13	19.75	1998
8.15	.	18.13	21.38	1999
9.34	* 31.76	16.21	13.69	2000

.2000 2001 \*

Dupont

(PM)

ROA

(UA )

(5) (4)

% (PM) - (4)

BARAKA	BDL	BNA	CPA	
20.86	2.75	1.49	1.10	1994
23.63	2.44	1.60	1.42	1995

.1999 % 18.76

BDL %7.76 1997

% 10.62 1994

.% 0.25 1997

% 0.37 1999 % 10.50 BNA

1996

2000

CPA

.% 0.26 1996 % 6.86

% (ROE) - (1)

BARAKA	BDL	BNA	CPA	
11.17	10.67	1.93	1.66	1994
11.37	6.96	2.80	2.60	1995
10.41	0.53	0.37	0.26	1996
7.76	0.25	0.46	0.29	1997
15.477	0.02	0.42	1.55	1998
18.76	.	10.50	1.97	1999
11.34	*0.10	1.70	6.86	2000

.2000 2001 \*

(ROA)

(EM)

(BARAKA)

(3) (2)

ROA

1999

% 1

% 2.3

ROE)  
(2000 - 1994)

: \_\_\_\_\_ -  
(PM ROA

23.79	0.25	0.13	0.11	<b>1996</b>
18.71	0.20	0.26	0.12	<b>1997</b>
20.45	1.42	2.68	0.67	<b>1998</b>
25.53	.	5.10	0.82	<b>1999</b>
10.09	* 1.65	6.97	4.02	<b>2000</b>

.2000 2001 \*

(4)

( )  
( )

% 10

1999

% 25.53

% 4.02 2000 % 6.97

% 2.75

.1994

: \_\_\_\_\_ -  
(PM)

% (UA) - (5)

BARAKA	BDL	BNA	CPA	
8.23	16.64	9.63	7.90	<b>1994</b>
9.50	12.99	12.888	8.32	<b>1995</b>
9.04	12.73	20.26	10.49	<b>1996</b>
11.23	11.75	14.89	11.16	<b>1997</b>
8.99	11.31	11.19	11.68	<b>1998</b>
9.02	.	11.35	11.20	<b>1999</b>
12.03	* 20.29	1.50	12.47	<b>2000</b>

2000 2001 \*

(UA)

(EM)

: \_\_\_\_\_ -

1995 1994 (BDL)

%13 %16.64

1996

(BNA)

(CPA)

1999 1997

.2000 1998

) (UA)

2000 1997

% 12.03 % 11.23

(

: \_\_\_\_\_

:

- :
- 
- \* C:Capital Adequacy ( ), A: Assets Quality ([ ), M: Management Quality ( ), E: Earnings ( ), L: Liquidity ( ), S: Sensitivity of market risk( ).
  - \*\* ROE: Return On Equity.
  - \*\*\* EVA: Economic Value Added.
- <sup>1</sup> \_ 1
  - <sup>2</sup> Mona J. G , Dixi L M managing Financial Instution Asset / Liability approche Part 5. Chapter 22 Page 647-670  
.190 143 : 1999 " " : \_ 3
  - <sup>4</sup> Djamel-Eddine Ghaicha La Rentabilite Bancaire en Algerie Synthese tire de these de magester en sciences economiques. " Les conditions de rentabilite bancaire." 1997 Universite D'Oran.  
.23 1999 : \_ 5
  - <sup>6</sup> Mona J.G , Dixi L M Ibid Page: 648.
  - <sup>7</sup> Ibid. page :648.  
: 1993 : \_ 8
  - .191 189
  - .77 \_ 9
  - <sup>10</sup> Mona J.G , Dixi L M Ibid Page: 662 -663
  - <sup>11</sup> Dennis Hyemura , EVA : A top down Approache to risk management The journal of Lending and credit risk management , Feb:1997 P (40-47) ( 4 6  
.1998 . )  
1994 29 74/94 : \_ 12

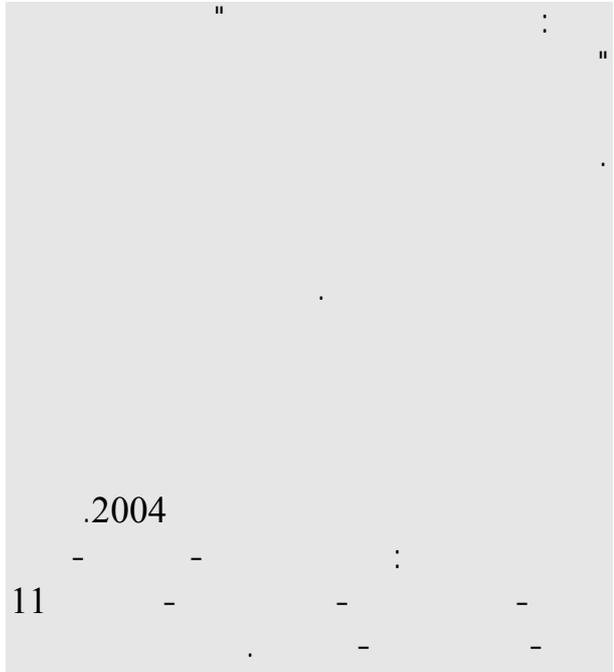
## رؤية في أبعاد الحرب الأمريكية الجديدة في آسيا الوسطى

-

/

...

" " " "



.2004

11

: :

" " " "

: :

1

2

/ 11

" "

/ 11

5 :

-(1

-

-(2

-(3

...

:

" "

" " " 1994

9 )

(2001 /

" " 74

/ 1982

3

1998

" " " 4 ...



"

.

" "

" "

%9

120

.

-

-

1972

" "

/ 11

:

6

7

" "

" "

" "

" " )

8

(  
"

"

( )

:

...

. 1947

"

:

11

)

(

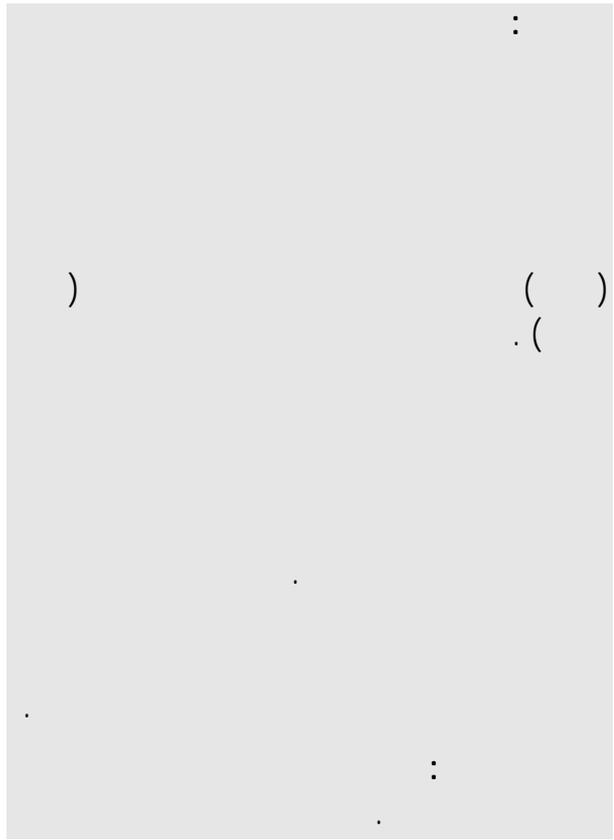
)  
(

									:	
		48	2001/09/25.	81						1
				2002	1	-				2
			23	1998/9.	75	.....			-	3
										4
										5
			96	2002	147					6
	26	2002					:	11		7
									24	8
45	2002	. 147	....							9
									:	
	. 2002						:	11		-1
				2002						-2
				1998	. 75					-3
			2002	. 47						-4
2002	147									-5

## أثر الخوصصة في الجزائر على وظيفة تسيير الموارد البشرية في المؤسسة

debboune@yahoo.fr

Souisi.houari@caramail.com



: -I

) ( )  
.(

) : (

: 1- I

. (1)

%100 × \_\_\_\_\_ =

:(2)

\_1

\_2

( )

\_3

\_4

\_5

( )

:(3)

(5)

%100 × \_\_\_\_\_ =

:

%100 × \_\_\_\_\_ =

:  
: \_\_\_\_\_ **-1**

( )

:(4)



(\*)

(9)

.(1)

**3- I**

:



(3)

: -2

.(10)

.(13)

.(11) "

"

:  
: -1

: - II

10

.(12)

: 1- II

-1988

.(14)

08

%17 1985  
(15) 98

%30

(CNES)

1999

."%32"

2003

(4) (3)

.(16)

%5

%3.2

:(17)

%80

)

.( 30

%70)

.( 100.000 )

)

.(%38

)

(

		2-II			
(	)	:	:	(	)
1994	FMI	1992		-	-
4,6	23	1998 - 1990	5	(	)
		1990	(18) 1998	2.5	2000
1990	(	% 32	% 25) 1991	%80	
29) 1995	1994	:	1998	13.671	81.882
		:(% 30 %		%83	1999
					(05)
		1996			
% 18,7)	(	1997	% 5,7 1996		
	1999	1998			
% 0,9	% 2,6	% 5	2000	1571	
				-	1994
				-	

:	<b>3-II</b>	1996	1994	
		1996-	1990	% 30
	.1994			. (19)
		43,2	% 45,5	(97 - 93)
			( )	%
		. % 39	% 33	
:(21)			:	
			(97 - 93)	
(Emplois	-			. (20) (5)
salariés d'initiative locale "ESIL")	-			
	-			
(Travaux d'Utilité Publique à haute intensité				
de Main d'œuvre "TUPHIMO")		)		1993
(Les contrats pré-	-			(
emploi "CPE")	-	(2000 - 98)		
(La création de	-	%6 1999	% 5	
micro-entreprise)	-			2000
(Micro-crédits)	-			
		)	( )	
			(	
:	-			
	: (ESIL)			
	1990			

		(FSD)	(FAEJ)	
"		(23) (ADS)	1996	(FNSEJ)
	128.641	1996		
		"		
		3200		
1999				
(24)	10.129	592		
	:	-		
1998				
		35 19		
	(ADS)			
	06			
	%20			
			1997	
			8.300	160.185
				%4.5
			%38.7 :	
7025			%22	%29.5
6025	1998		(22)	%2.3
300 )		1000		%5.7
	1999	(		
03		2912		
			65.000	1998
			15400	
:		-		-
		1997		
			)	
		(		
		(	)	
(FNSEJ)				
(ANSEJ)				

1998  
7.500 45.000

\_\_\_\_\_ :  
\_\_\_\_\_ -

(ANDS)

1999

60 18

350.000 5000

%5

5

%2

2.5 )

4

(

1999

500

4500

%52

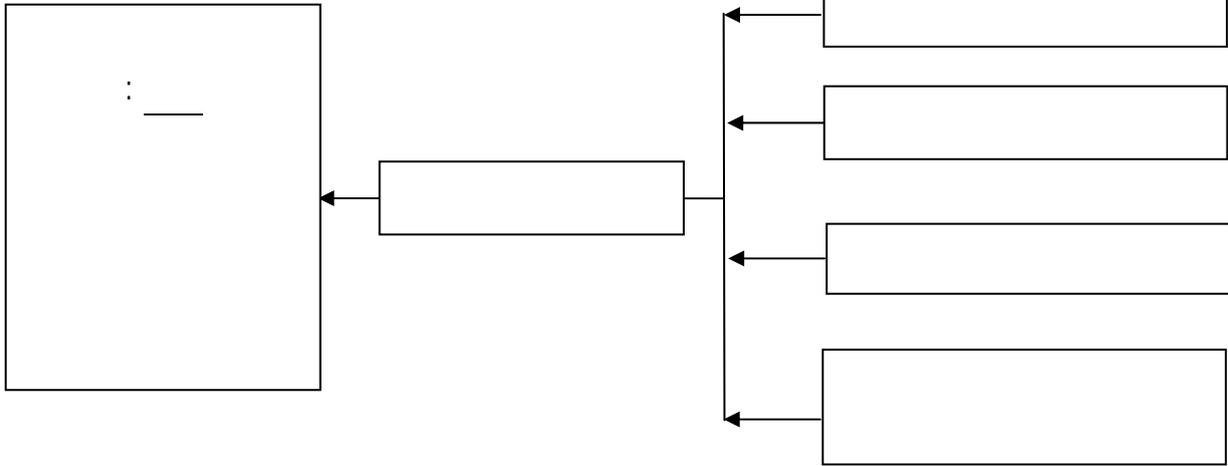
260

(CPE)

(TUPHIMO)

\_\_\_\_\_ : \_\_\_\_\_

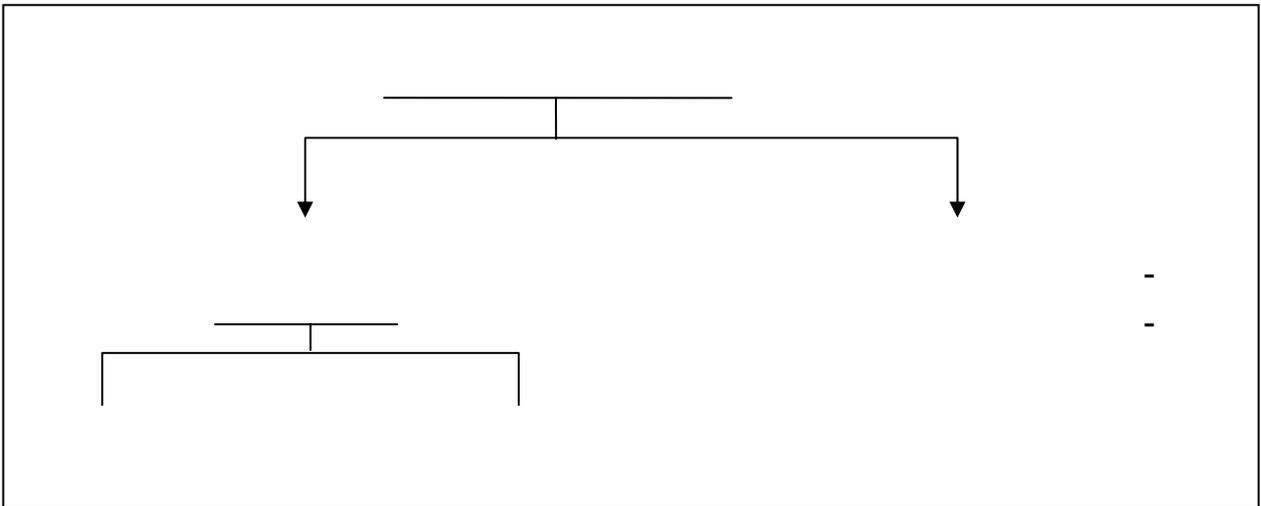
:(1)



.72

: \_\_\_\_\_

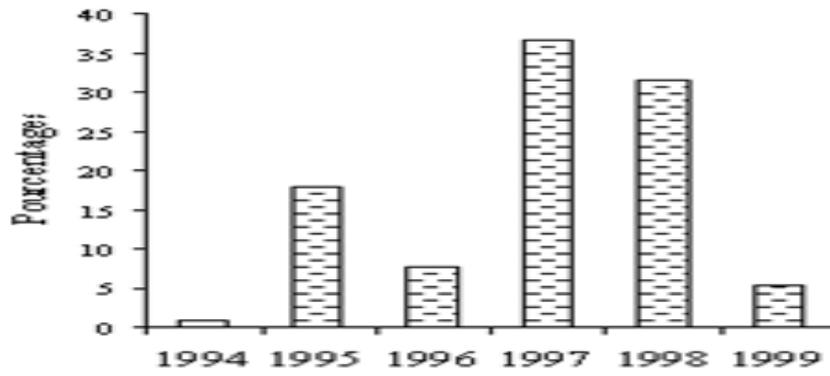
:2



\_\_\_\_\_

: 3

Variation en pourcentage des effectifs compressés



.98 1999

CNES : \_\_\_\_\_

:(1)


92 1999

: : \_\_\_\_\_

:(2)

تنبؤات %						تقديرات %			
2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	
30.4	30.0	29.5	29.1	28.7	28.4	28.3	28.0	28.1	معدل البطالة

.161

: \_\_\_\_\_

:(3)

%						%			
2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996	1995	
32.5	31.6	30.8	30.0	29.3	28.6	28.3	28.0	28.1	معدل البطالة

.162

: \_\_\_\_\_

(96 - 93)

:(4)

1996	1995	1994	1993	
68,7	71,5	85,3	87,4	
69,6	73,7	82,7	90,1	
82,5	85,1	94,0	117,9	

: \_\_\_\_\_

	:	1
.133	:	
ROMELAER Pierre: Gestion des ressources humaines, Armand colin Editeur, Paris,1993, P82.	:	<sup>2</sup>
	:	<sup>3</sup>
.83 1999	:	
.136	:	<sup>4</sup>
. BOUZIDI Abdelmadjid : Les années 90 de l'économie algérienne, ENAG / édition, Alger, 1999, P 145	:	<sup>5</sup>
.401 1999	:	<sup>6</sup>
.60	:	<sup>7</sup>
MEIGNANT Alain: Les compétences de la fonction ressources humaines, Edition Liaisons, Paris, 1995	:	<sup>8</sup>
	:	<sup>9</sup> ,P34.
.71	:	<sup>9</sup>
	:	( )
HAFSI Taib, gérer l'entreprise publique, OPU, Alger, 1990 , P 87.	:	<sup>10</sup>
.419 1994	:	<sup>11</sup>
.383	:	<sup>12</sup>
. HAFSI T. : Op-cit, P108	:	<sup>13</sup>
ABDELADIM Leila: Les privatisation d'entreprises publique dans les pays du Maghreb, les éditions internationales, Paris 1998, P 241.	:	<sup>14</sup>
<sup>5</sup> BRAHIMI A: Les reformes économiques : Implication sociale, in Revue algérienne du travail, Editer par l'Institut National du Travail, N°24, 1999, P44.	:	<sup>1</sup>
" " 1996 " " :	:	<sup>16</sup>
.160 159	:	
Pour plus information vous pouvez consulter :	:	<sup>17</sup>
http://www.cnes.dz	:	
BOUZIDI. A : op.cit, P 159.	:	<sup>18</sup>
Idem.	:	<sup>19</sup>
.75 ( ) CNES	:	<sup>20</sup>
BRAHIMI A.: Op.Cit , P51.	:	<sup>21</sup>
.92 ( ) CNES	:	<sup>22</sup>
<sup>23</sup> BRAHIMI A , Op. Cit. P 52.	:	
.106 ( ) CNES	:	<sup>24</sup>



## إدارة النظام السياسي للعنف في الجزائر 1988 – 2000

- :  
- :

" H. Gerham

2"

"



:

:

3"

" ( ) Pier .F

1991

:

4"

"

:

5"

"

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

:

7"

"

:

:

8"

"

H.Nieburg

"

"

"

9"

1"

"

10

11

:

( ) - I

13

:

( )

: -1

- ( )  
1988

(

)

1992

(

1993/ 1992

:

12

: -2

)

(

<sup>16</sup> 511

<sup>17</sup> : -4

1992  
300 200

<sup>18</sup>

( ) - II

: -3

:  
: -1

" " 04  
05 1992

1991

1992  
<sup>14</sup> 1992

: -

<sup>19</sup>

1992

:  
: - 15

1993

: -

3

15

:

-4

:

)

(

" "

29 1991

1992

<sup>22</sup>

86

"

20

-5

:

"

1988

1991

1991

1992

1988

1988

-

:

-2

1992

300

1993

1661

1994

<sup>21</sup>

1463

15

-3

:

(AIS)  
(GIA)

24

:

:

...

...

25

( - - )

26

1992

"

27

23"

28

1992

1994

( )

:

( )

:

-2

:

-1

( MIA)

-1

-2

)

1993

2

-1

: ( OSSAR

. ( - - )

<sup>29</sup>

-3

: ( M22 ) 22  
1993 22

-2

-4

: ( OJAL )

-3

-5

...

-

-

-2

:

-3

1995

1991

<sup>30</sup>

:

:

:

:

-

-

-

-

<sup>31</sup>

-1

<sup>33</sup>

: <sup>32</sup>

: -

34

40

1990  
853 ( FIS )  
87 ( FLN ) 487  
. 41 ( RCD)

1992 30  
1993 19

- 1992 30

-

-

1991

35

: -

42

36

1991 04

1991

**-3**

37

38

43

:

-2

-1

1993

-3

-

39

30000 1992  
46 7000

1992 09  
14  
47

1992

1992 ( )  
44 1992  
- ( ) - -  
-1

.( )

48 04  
49

45

50 1992 04

: -2 -

51

:  
-1  
-2  
-3

-3

1992

1994

- - - )  
- - - (

1992

FIS

1992

21

FIS

. 53

. 1995

54 ( )

. 51

55

. 52

1996 14  
56

: -4

1999 15

: -

1997

.57

:

.58

.60

% 73.89 : 59

-1

)

(

61

-2

.<sup>62</sup>

1000

-3

63

2000

:

-1

-

:

:

:

-2

-

-

.

.

.

-

.

.

-3

)

(

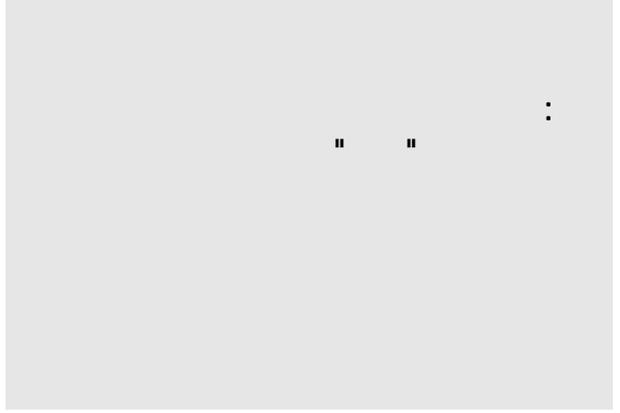
:

## الهوامش

- \* هذه الورقة قدمت مداخلة في الملتقى الدولي المنعقد ببسكرة ، المنعقد بتاريخ 2003
- 1- عبد الناصر ، حريز ، الارهاب السياسي : دراسة تحليلية ، ط 1 . القاهرة : مكتبة مدبولي ، 1997 ، ص 44 .
  - 2- حسنين ، توفيق ، ظاهرة العنف السياسي في النظم العربية ، ط 2 ، بيروت مركز درمات الوحدة العربية 1999 ص42.
  - 3- برنو ، فليب ، المجتمع والعنف ، ( ترجمة إلياس زحلاوي ) . دمشق : المؤسسة الجامعية للدراسات و النشر ط2 1982 ، ص 140 .
  - 4- نفس المرجع ، ص 141 .
  - 5- Ph. Braud , (ed) *La violence politique dans les democracies uropenes occidonttales* paris LHarmatans 1993. P28 .
  - 6- حسنين توفيق ، مرجع سابق ، ص 42 .
  - 7- تيد هندريش ، العنف السياسي : فلسفته - أصوله - أبعاده ، ( ترجمة : عيسى طنوس وآخرون ) ، ط 1 . بيروت : دار المسيرة 1986 ، ص32 .
  - 8- نفس المرجع ، ص 46 .
  - 9- حسنين توفيق ابراهيم ، " ظاهرة العنف السياسي في مصر ( 1952 - 1987 ) دراسة كمية تحليلية مقارنة " في المستقبل العربي ، العدد 117 م د و ع . 1988 .
  - 10- Johnson , G , *Revolutionary Change*, Little Brown Boston , 1970 , P27 .
  - 11- سرحان بن دبي العتيبي ، " ظاهرة العنف السياسي بالجزائر : دراسة تحليلية مقارنة 76- 1998 " *مجلة العلوم الاجتماعية* المجلد 28 ، العدد 4 شتاء 2000 ص 8 .
  - 12- حسنين توفيق ابراهيم ، العنف الداخلي في الدول العربية ، قضايا استراتيجية ، السنة الرابعة العدد 21 ماي 1999 . ص 39 .
  - 13- عنصر العياشي ، *سوسيولوجيا الديمقراطية و التمرد بالجزائر* ، ط 1 . القاهرة : مركز البحوث العربية ، دار الأمين للطباعة و النشر و التوزيع ، 1999 ص 63 .
  - 14- يشير العديد من المراقبين ، أن اغتيال بوضياف وقاصدي مرباح لا يمكن ادراجها ضمن العنف الشعبي وانما تندرج ضمن العنف الرسمي لأنها تندرج في اطار التصفية الحسابات داخل الجهاز السلطة ، أنظر ذلك في شؤون الأوساط عدد 24 نوفمبر 1993 .
  - 15 - تشير هنا ايضا ان هذه المجازر تبقى غامضة ذلك ان الأولى لا تبعد سوى 30كم على تكتة البليدة و الثانية على 15 كم على مقر القاعدة الجوية بوفاريك و الثانية على 5كم على التكنات العسكرية - أظر الملحق رقم 1 .
  - 16- بلغت رسائل التهديد حسب إحصائيات المرصد الوطني لحقوق الانسان أكثر من 2000 تهديد في السداسي الاول من سنة 1994 التقرير السنوي 1994 - 1995 .
  - 17 - حسين توفيق ابراهيم ، ظاهرة العنف السياسي في مصر : دراسة كمية تحليلية / مقارنة ، مرجع سابق ص45 .
  - 18- الدستور الجزائري 1989 .
  - 19- المرصد الوطني لحقوق الانسان التقرير السنوي ، مرجع سابق .
  - 20- وصل عدد المعتقلين في عهد المجلس الأعلى للدولة حوالي 7000 معتقل حسب الإحصائيات الرسمية و 30000 حسب إحصائيات المعارضة .
  - 21- حسنين توفيق ، ظاهرة العنف السياسي في مصر ، مرجع سابق ، ص 922 .
  - 22-Severine , Labat , *Les Islamistes Algeriens entre les armes et les maquis , le seuil* , paris 1995 p 60.
  - 23- وقد وقعت عدة حوادث عارضة كحادثة الطفل قندوز الذي تعرض لعملية اعتقال استنطاق من طرف ما سماه بلحاج " بحراس الجبهة " واستمرت هذه الاعمال العارضة وباستمرار نشاط شيكات التي تدعى بجامعات الامر بالمعروف و النهي عن المفكر والتي كان مهمتها منع الممارسات غير الأخلاقية و امتدت افعالها إلى منع التظاهرات الفنية و الحفلات .
  - 24- Ibid . p61 .
  - 25- عنصر العياشي ، سوسيولوجيا الديمقراطية و التمرد في الجزائر ، مرجع سابق ص 63 .
  - 26- رياض صيداوي ، صراعات النخب السياسية والعسكرية في الجزائر ، ط 1 ، بيروت : المؤسسة العربية للدراسات و النشر ، 2000 ، ص 144 .
  - 27- رايح لونيسي ، الجزائر في دوامة الصراع بين عسكريين والسياسيين ، ط 1 ، الجزائر : دار المعرفة 2000 ، ص 244 .
  - 28- مايكل ويليس ، التحدي الاسلامي في الجزائر . ( ترجمة : عادل خير الله ) ، ط 1 . بيروت شركة المطبوعات و النشر 1999 ، ص 352 .
  - 29- وهي عهد بن جديد ، عهد المجلس الأعلى للدولة ، عهد اليامين زروال ، عهد عبد العزيز بوتفليقة .
  - 30- هذا التصور يمكن رصده من خلال خطب و تصريحات المسؤولين في الحكومة الجزائرية عبر مختلف الصحف الجزائرية ( الرئيسية ) يومية الوطن الناطقة بالفرنسية ، و جريدة الخبر اليومية .
  - 31- فيفري 1992 وصل عدد المعتقلين إلى 700 معتقل حسب الإحصائيات الرسمية .
  - 32- محمد تاملات ، الجزائر من فوق بركان ، مرجع سابق ص 126 .
  - 33- لجنة الحوار الوطني 31 أكتوبر 1993 ، ندوة الوفاق الوطني الأولى و الثانية .
  - 34- لمزيد من التفاصيل حول صراع النخب يمكن الرجوع إلى : رياض صيداوي ، صراعات النخب السياسية و العسكرية في الجزائر ، مرجع سابق ص 185 .
  - 35- المقصود به هو استئصال العنف ، و يحضى هذا الخبر بتأييد كبير لدى مختلف الزمر المكونة للنظام وأهم رموزه محمد العماري (قائد القوات البرية ثم عينة الرئيس زروال رئيسا للأركان ) خالد نزار ، وزير الدفاع إلى غاية فترة زروال ، الجنرال تويق مدين مدير المخابرات ، بوبكر بلقاند ، سليم سعدي ، رضا مالك وبعض القوى في المجتمع المدني .
  - 36- أما التيار الحواري : وهو الذي يدعو الى ضرورة الحوار مع القوى السياسية المعارضة ويدعو الى ضرورة اشترك FIS و التفاوض مع قيادته لإيجاد تسوية سياسية للأزمة ، أهم رموزه الجنرال زروال قاصدي مرباح ، عبد الحميد مهري الأمين لجبهة التحرير سابقا ، علي كاف مجلس الدولة عضو مجلس الدولة ثم رئيس مجلس الدولة وقوة في المجتمع المدني .
  - 37- هذا لا يعني أن قبل هذا التاريخ لم تكن هناك آمال عنف فقد كانت بدايتها في المظاهرات التي قادها طلبة جامعة تيزي عام 1980 ، ثم حركة تمرد بويطلي المسلحة وتم القضاء عليها سنة 1987 ، أيضا بعض الأعمال الاحتجاجية الأخرى ( قسنطينة 1986 ) وبعض الولايات الأخرى إلا أن التاريخ للعنف بأحداث أكتوبر 1988 على أساس أنها مثلت بداية تحول النظام السياسي و ما أفرزه هذا التحول فيما بعد .
  - 38- رايح لونيسي ، الجزائر في دوامة الصراع بين العسكريين و السياسيين ، مرجع سابق ص 231 .
  - 39- محمد سعد أبو عامود ، الاسلاميون و العنف المسلح في الجزائر ، مجلة السياسية الدولية ، العدد 113 ، السنة 23 جويلية 1993 ص 114 .
  - 40- نشير هنا أن أثناء الحملة الانتخابية للتشريعات اندلعت حوادث قمار وهو هجوم عسكري شنه بعض أنصار الجبهة على مقر تكتة عسكرية بقمار ولاية الوادي . واختلفت التأويلات لهذه الحوادث ، البعض يعتقد بأن جناحا من النظام كان على علم بها وتركها ، و البعض الآخر يعتقد أن جناحا من النظام قام بها ( جريدة الحياة اللندنية جوان 1990 ) .

- 41- في 1991 عباس مدني تهيش المعارضين داخل الجبهة و تدعيم نفوذه بعدما أصدر مجلس شورى الجبهة قرار بعزل عباس مدني 1990 .
- 42- ذكر خالد نزار وزير الدفاع قبل ظهور نتيجة الانتخابات " أن الجيش مخول بحكم الدستور منع جبهة الانقاذ من تسلم الحكم لأن الدستور جعل من مهامه السهر على الوحدة الوطنية وحكم الانقاذ الوحدة الوطنية .
- 43- لمزيد من التفاصيل : أنظر : أحمد بشير صفار : النخبة السياسية في الجزائر ، في علي الصاوي ( محرر ) ، النخبة السياسية في العالم العربي ، مركز البحوث و الدراسات السياسية ، القاهرة 12 ، 11 نوفمبر 1995 ص 99 .
- 44- محمد سعد أبو عامود : الاسلاميون و العنف المسلح في الجزائر ، مرجع سابق ، ص 125 .
- 45- ابراهيم البيومي غانم ، الحركة الإسلامية بين المجتمع و الدولة في الجزائر ، المجلة العربية للدراسات الدولية عدد 1 شتاء ربيع 1993 ، ص 92 .
- 46- علي جوني ، الجزائر : الحوار المفنخ ، مجلة شؤون الأوسط عدد 24 ، 199 . ص 78 .
- 47-Guarfi . ( Ahmed ) et chaib . ( A K ) . op . cit . p59 .
- 48- لم تكن مافيا الفساد على حد تحليل أحد المعلقين مسؤولة وحدها على اغتيال بوضياف ، بل كانت هناك مافيا السلطة، فقد صرح غزالي عند تقديم استقالة حكومته لعلّي كاف "إن بوضياف كان كثير الإزعاج لذلك شنوا عليه ..حربا حقيقية ، حربا كل لحظة وبأسفل الوسائل و أخبتها " ولم يوضح غزالي من يقصد بذلك القول . ولم يكن مبارك بومعرافي سوى مجرد منفذ على حد تعبيره ، لتفاصيل أكثر أنظر : يحي أبو زكريا : من قتل بوضياف ؟ بيروت : مؤسسة المعارف للطبوعات ، 1993 ص 84 .
- 49- هدى ميتكس ، توازنات القوة في الجزائر اشكالية الصراع في اطار تعددي ، المستقبل العربي العدد 172 . السنة 1933 ص 50 .
- 50- عبد الحميد مهري: "الأزمة الجزائرية . الواقع و الآفاق " ، مجلة المستقبل العربي العدد 226 ، 1997 ، ص8
- هناك أطراف تعتقد أن اغتيال قاصدي مرباح ، لأنه يملك ملفات خطيرة وكاد أن يلعب دورا بارز في الحوار لإيجاد مخرج للأزمة سياسيا ، من جهة يطرح آخرون حادثة تازوات لأنها مقفلة لتبرير الرد العسكري ، ذلك أن هناك أطراف من النظام سهلت العملية لتحويل الوضع .
- يطرح البعض بأن هذه الرسالة من صنع الجناح الاستثنائي لأفشال مسعى الحوار الوطني ، أيضا القنبلة التي وضعت في مقبرة الشهداء في مستغانم أودت بحياة العديد من الأطفال الأبرياء ، تبقى غامضة ، والملاحظ أن كلما ظهرت بوادر الانفراج و الحوار يتأزم الوضع الأمني .
- عقد روما نظمته الجمعية الكاثوليكية ( سان أيجيدوا ) بتاريخ 13 جانفي 1995 وقد حضر اللقاء FLN ، و رابح كبير ، وأنور هدام عن الفيس FIS المنحل ، أحمد بن بلة ، لويزة حنون ، حركة حماس ، حركة النهضة ، وجبهة القوى الاشتراكية .
- 51- نبيهة الاصفهاني ، الجزائر بين المواجهة المراهنة على شرعية الانتخابات الرئاسية ، مجلة السياسية الدولية العدد 131 يناير 1997 ، ص 170 .
- 52- من بين هذه المجازر مجزرة بن طلحة أكثر من 400 قتيلًا ، مجزرة اليريس حميدو أكثر من 300 قتيل وكذا مجزرة بني مسوس ، وقرى في بلعباس .
- 53- وأكدت بعض المصادر أن جناح في السلطة الجزائرية قامت بتشكيل كتائب الموت وعرفت باقترافها أبشع المجازر ونسبت هذه الأعمال الى الجماعات الاسلامية المسلحة ( فهمي هويدي جريدة الشرق الأوسط عدد 7272 بتاريخ 26 أكتوبر 1998 ص 26 ) .
- 54- رابح لونيسي ، مرجع سابق ص 272 .
- 55- ترجع بعض المصادر أن أول اتصالات مع الجيش الاسلامي للانقاذ للجنرال بنتشين مستشار زروال سنة 1994 ، إلا أن جناح في الجيش ( توفيق مدين ) فضل أن لا تحتكر الاتصالات من طرف الرئاسة وتوجت باتفاق الهدنة 1997 ، وقد تحول حوار قادة الجيش مع الجيش الاسلامي للانقاذ ضربة موجبة إلى حوار زروال مع الجناح السياسي واخراجه مع السلطة من بين هذه المصادر / محمد تاملات ، الجزائر من فوق بركان .
- 56- توفيق المدني ، " تحول المشهد السياسي الجزائري : مقترحات لتسوية بين الشرعيتين " شؤون الاوسط العدد 46 فيفري 1696 ، ص 63 .
- 57- رياض صيداوي ، مرجع سابق ص 114 .
- 58- الوثام المدني شكل في 42 مادة موزعة على 07 فصول لكننا نشير ان هذا القانون لا يحتوي شق سياسي بالمجرد اتفاق تناول الجوانب الامنية و المسلحة المتبعة لحلها نهائيا .
- 59- جريدة الأطلس ، العدد 276 جانفي 2000 .
- 60- يعتقد البعض أن عبد القادر حشاني الوحيد الذي مازال حيا ويتحرك بحرية الذي يملك القدرة على إعادة بناء الجبهة الإسلامية وخاصة وأنه بدأ يدعو إلى ضرورة اشراك الجناح السياسي للجبهة في اتفاق الهدنة ( أو ما يعرف بالشق السياسي للاتفاق الذي بقي مجهولا إلى حد الآن ) كما يشير آخرون أن فكرة الهدنة هي في الواقع خدعة استثنائية ، بحيث من خلالها تم تحيد الجيش للانقاذ وحله ، و بالتالي دفن نهائيا ملف جبهة الانقاذ وهذا ما يفسر معارضة حشاني للأطراف العام للقانون وأيضا معارضة عباس مدني للاتفاق الموقع في الهدنة لأنهم لم يشاركوا فيه .

## في نشأة الدولة والاقتصاد في الجزائر - أية مقارنة للتحميل؟



" "

" "

( )

"

1"

: **-1** ( )

2

1988

**-1-1**

:

-

:

-

3

( )

**2-1**

) (

:

: **1-2-1** ( )

( )  
( )

5

(1963-1959)

**2-2-1**

-62)

(65

1960-1957

4

15000

7947

.[[1976] )

:

(63-227)

)

(66-844 )

( )  
( )

( )

:

. 68.2% 1965

1965/6/19

1967

<sup>6</sup> ( )

( )

9"

"

- -

.

....

"  
7"

"

**-2**

-

-

10"

1962

:

**1-2**

**3-2**

"

11

8"

1965

.. "

..([1977] .)"

- -

...

:

**2-2**

1-3

2-3

)

(..

( )

-3

3-3

( : )

:

..

)  
 (

: -  
 : -  
 : -

21 1991

( )

"

-

-

"\_1  
\_2

\_3

<sup>44</sup> D.Liabes. *Capital prive et patrons d'industrie en algerie 1962-1982*, CREA ,1984,p.220.

<sup>5</sup> G.Hidouci ,*Algérie, la libération inachevée*, La Découverte, 1995,p.45

<sup>6</sup> A.Henni, *Essai sur l'économie parallèle, cas de l'Algerie*, ENAG ,1991,p.105

<sup>7</sup> D.Liabes, op cité,p.124.

<sup>8</sup> J.F.Lyotard ,'' *L'Algerie évacuée*'' ,*Socialisme ou barbarie*, mars-1963, pp.41-42

<sup>9</sup> J.F.Lyotard ,'' *L'Algerie évacuée*'' ,op.cité.p.42

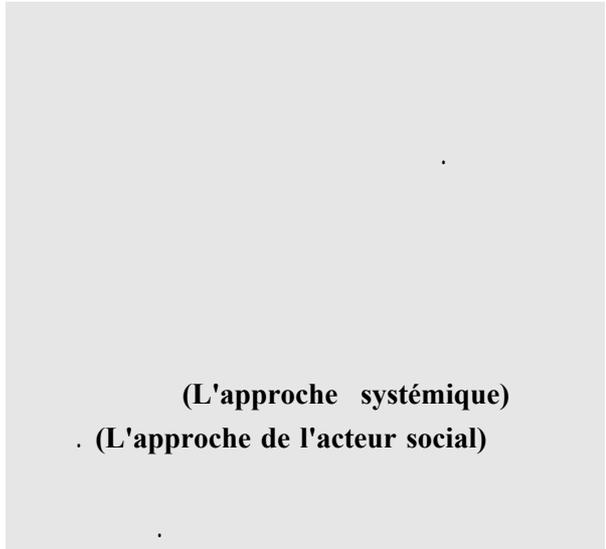
<sup>10</sup> M.Harbi, *L'Algerie et son destin, Croyons ou citoyens*, Arcantère, 1992,P.125.

<sup>11</sup> J.Leca.J.C.Vatin, *L algerie politique: institutions et régime*, FNSP, 1975

<sup>12</sup> F.Tahalite « Pour en finir avec la rente », Colloque banque mondiale, Paris.2111/2003  
<http://www.algeria-watch.org/ /talahit rente.htm>

# ثقافة المؤسسة كموجه للسلوكات والأنفال في المنظمة الاقتصادية الحديثة

Elhadibenaissa @ yahoo.fr



-1

théories

de motivation

W.OUCHI

(1)

théories de satisfaction

-2

(2)

-1

l'adhésion  
s'identification

-2 , : -2

-3

-4

: -3

**-M. Thevenet**

: -4

(5)

: -5

-

(3)

( )

**conditionne**

(6)

**E.H SCHIEN**

**corporate culture**

(7)

(4)

:

-1

:

\_\_\_\_\_

: -3 ( .. )

-1

-2

**A.KENNEDY**

**E.DEAL**

-3

-4

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

: 01 (8)

: \_\_\_\_\_

)

.(

-1

2

: \_\_\_\_\_

3.

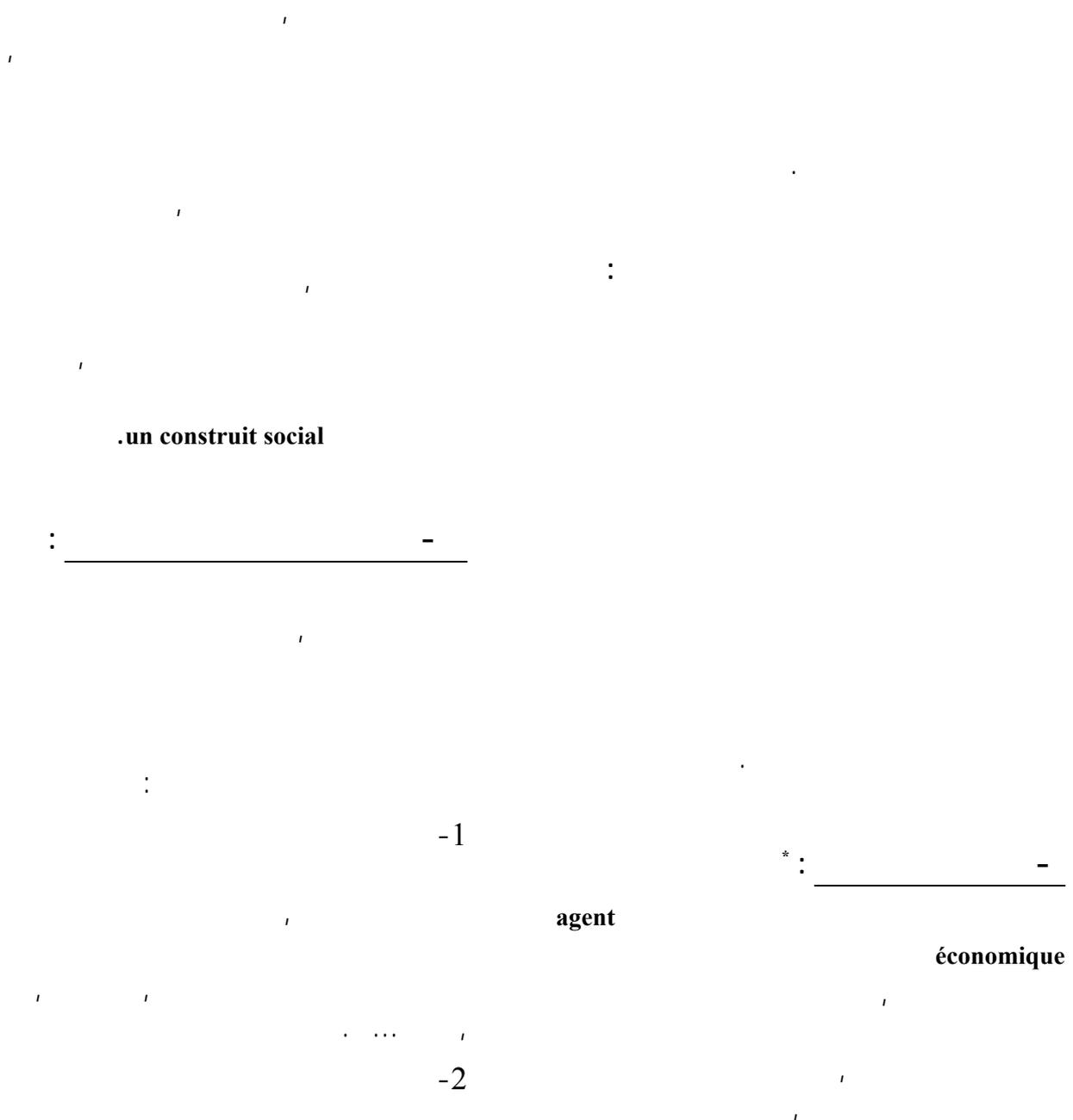
: \_\_\_\_\_

-2

.4

: \_\_\_\_\_

**les acteurs**



(9)

**Son fonctionnement.**

**un lieu** P.jarniou  
finalisé

.acteur sociale

:

(11)

:

:

(12)

M.Crozier

:

acteur

(10) P.jarniou

**espace Stratégique**

**-3**  
(13)

**l'espace organisationnel**

:00

**-1**

"" R.Sainsaulieu

" "A.Touraine

**l'espace Normatif**

**-2**

:  
-(1  
-(2  
-(3

. 02

02

. jarniou

-1

.(Clientélisme)

"

)

(14)

-1

(

( )

- 2

-

: -

: -

**(La sociabilité)**

: -

:

-

-

: - 2

**(Clientélisme)**

(16)" "

(15):



(18).

(17)

" "

"

(19)

**(Périphérique)**

**(Médiation)**

"

"

"

"

"

"

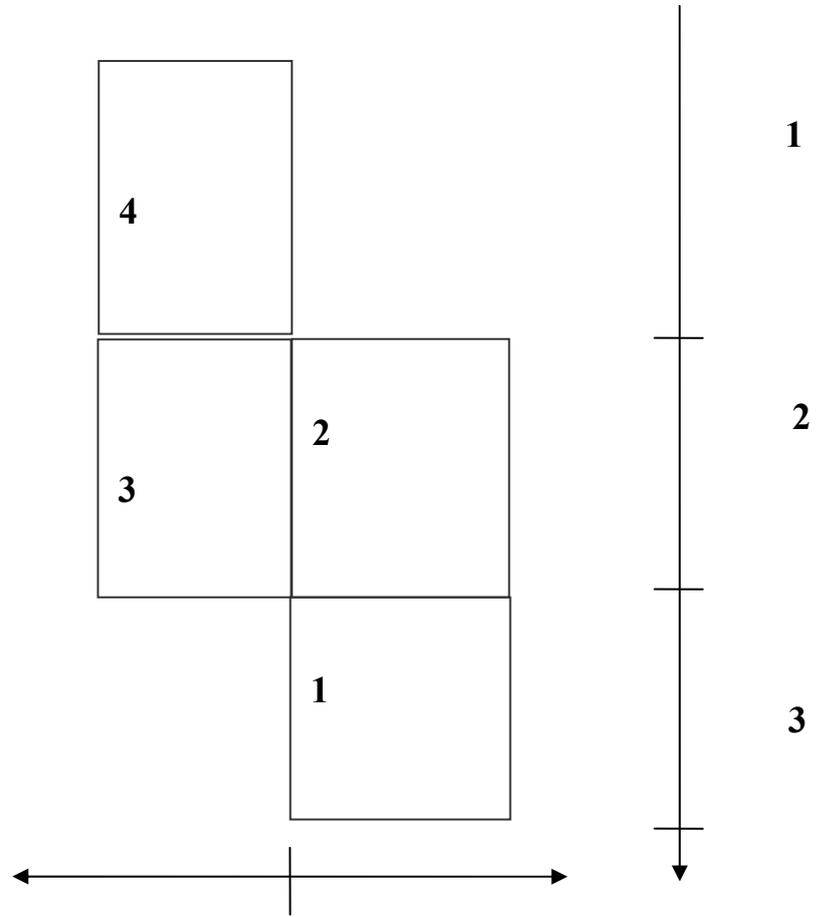
(20)."

:

( ) " "

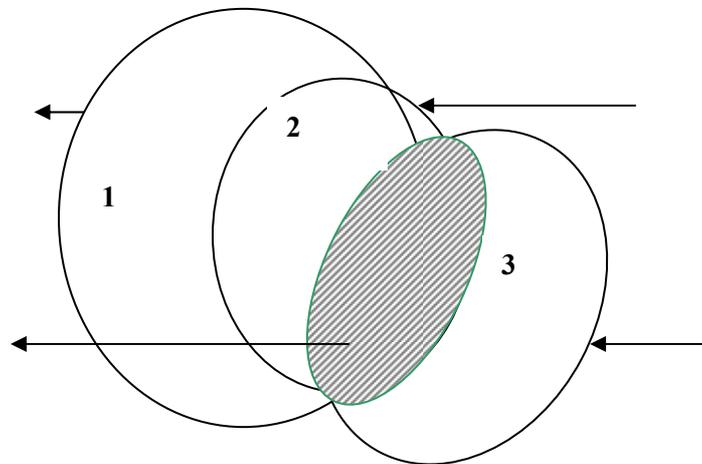
**E.H.SCHIEN**

(01)



Marc BoscheR.F.G.1984.P36 :

(02)



D. Jarniou, Page 63. :

- (1)-Maurice thevenet, (la culture en neuf questions) in revue française de gestion n° 47.48 1980 p16
- (2)- Maurice thevenet. Implication des personnes dans l'entreprise 3<sup>eme</sup> colloque euro maghrébin des ressources humains Alger novembre 1999p .15à 16
- 3-IDEM p18-20
- \_\_\_\_\_ , 1998 (4)
- 5- Maurice thevenet, la culture en neuf questions opcit p12
- 6- IDEM. P 08
- 7-Pierre Morin –Eric de la vallée, le manager à l'écoute du sociologue, Paris, ed, organisation 2000 p 41
- 8-Bru UTTL. the corporate culture fortune n°17 oct 1983 p.p 60à 70
- 9-Marc Bosche. coroporate culture la culture sans histoire in revue française de gestion n° 47.48 1980 p32
- 1015-Alain-Touraine. Pour la sociologie Paris, ed du seul 1974 p 97
- 11-Pierre Jarniou. L'entreprise comme système politique Paris ed p u f 1981pp 46-47
- 12--IDEM p16-20
- 13-Michel Crozier. et E Freidberg ; l'acteur et le système Paris ed du seul 1977
- 14-Jarniou. opcit p.p 62 à 63
- 74-59 198 1 -15
- 16-Alain-Touraine. Sociologie de l'action Paris ed du seul 1965
- 17-P. Bourdieu et collectif travail et travailleurs en Algérie Paris ed mouton co 1963
- 18-Etienne Bruno. Algérie culture et révolution Paris éd du seuil 1977p.p91-92
- 19- P. Bourdieu. et collectif opcit
- 20-Etienne Bruno. opcit p92
- 21-Michel Crozier. le phénomène bureaucratique ed de seul paris 1963 p229.

## الاستثمار الأجنبي المباشر كشكل من أشكال دعم التحالفات الإستراتيجية لمواجهة المنافسة

-

:

:

1982

( Joint Venture )

(1)

(2)

1995 /01/01

...

(3)  
:( 2 ) :

: 1

(1)

:

143.8

37.9 2000  
(1994 -89)

174900  
850000

33600  
65000 1990  
(4) .2001

203.8  
1999

865 1990

208

2000

64

(6)

- 3

20.3

85.3 2000  
(1994-89)

2000

63

OCDE

(7)

2

:

(5) :

:

(8) 2000 1985

17

( )  
( 23 ) 51

23

( )  
( 11 )

(

) 13

1

(02)

:

: 5 5.83 2004

3

(9) :

...

6

...

:

40%  
1999

25%

:

:

(11)

4

:

Dunning

( )

Dunning

(10)

:

( )

(12)

"



:

14

(Golden & Dollinger, 1993 )

...

15

16

17

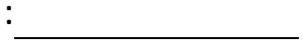
(Mount)

13



(Thompson )

18 ...



...

...

.

...

:

19 .

.

:

20 .

.

.

.

.

.

.

.

---

:

:  

---

:

:

:

:

21

23

22

:

:

---

:

:

:

26 ...

:

)

( ...

:

:

:

24

:

:

:

25

:



: \_\_\_\_\_

(2000-1990)

:(1)

2000		2000		
	(1994 - 89)		(1994-89)	
1046.3	203.2	1005.2	137.1	
99.5	24.9	240.2	59.6	
85.3	20.3	143.8	37.9	
4	0.1	25.4	3.4	
1149.9	228.3	1270.8	200.1	

.4 "

2001

"

: \_\_\_\_\_

:(2)

2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998	1997	
1870	1100	1000	1196	438	507	501	260	

.2004/05/18

4089

:

			:	
	.1	" "	" (1997)	- 1
27		" "	" (1996)	- 2
		" -	.143 76	
		:	" (1995)	- 3
		.267		
	.1 2002		2002	- 4
				- 5
		.39-33	2003	
	.7-6	2001 ( ) "	:2001	- 6
			.7-6	- 7
			.8	- 8
			.36	- 9
<p><sup>10</sup> - P.S Andersen and P.Hainaut: "Foreign Direct Investment and Employment in the Industrial Countries". (BIS Working Paper), No (61), 1998, P.P. (7-8).</p>				
				- 11
	.16-13	2002	18-16	
<p><sup>12</sup> - Dunning ,J.H. Explaining the International Direct Invetsment Position of Countries: To Wards Dynamic or Development Approach In Welt Wirts chanetsarchiv, Bd 117, 1981 PP 295 -296.</p>				
				- 13
		.36	.2004 .	
			.36	- 14
			.37	- 15
<p><sup>16</sup>- Perlmuttera. 1986, P.</p>				
			.38	17
<p><sup>18</sup>- Georges, Fassio. « Partenariat industriel ». Revue Gestion, mars – avril 2000, p 121.</p>				
<p><sup>19</sup>- B. Garrette, P. Dussaug. Op. cit, p 93.</p>				
			.63	- 20
			.49	- 21
			.51	- 22
			.56	- 23
	.1999 .			- 24
			.53	25
	.60	.2000 .		
			.54	- 26

## **ETUDE ÉCONOMÉTRIQUE DE L'EFFICACITÉ INFORMATIONNELLE FACE AUX ANOMALIES SUR LES MARCHÉS BOURSIERS**

**Mohamed CHIKHI** - Université de Ouargla-  
Membre associé LAMETA - Université Montpellier I-  
Email : [chikhi@lameta.univ-montpl.fr](mailto:chikhi@lameta.univ-montpl.fr)

Depuis le début des années 50, les économistes ont développé l'ensemble de leurs travaux en se basant sur l'hypothèse de l'efficacité des marchés financiers. La théorie de l'efficacité est certainement l'une des théories les plus controversées dans le domaine économique ou financier. Malgré l'abondance des travaux empiriques visant à tester l'hypothèse d'efficacité, aucune conclusion claire ne semble ressortir. Cette absence de résultats unanimes est sans aucun doute liée à l'importance que revêt l'efficacité dans la théorie financière. Comme l'a noté Mignon (1998), toutes les théories et les modèles financiers reposent sur l'hypothèse d'efficacité. L'efficacité suppose la rationalité des agents tant dans leur comportement que dans leurs anticipations. La rationalité est ainsi une condition nécessaire à l'efficacité.

L'analyse des fluctuations de cours boursiers est bien liée à celle des fluctuations économiques, la finance n'étant qu'un domaine particulier de l'économie. En particulier, les anticipations théoriques de cours reflétant les anticipations des fondamentaux de l'économie. Le marché financier est souvent considéré comme un indicateur avancé de l'économie. L'explication des mouvements de cours boursiers renvoie ainsi à l'étude des fluctuations économiques.

Cette théorie a été beaucoup étudiée. Samuelson (1965) a été parmi les premiers à travailler sur l'efficacité. Son but était de définir l'efficacité de manière stricte à partir du concept de martingale et montrer l'équivalence avec le concept d'anticipations rationnelles. Pour Fama (1970), dans un marché efficace, toute information est répercutée complètement et instantanément dans les cours. Cette définition manque de précision et sa portée opérationnelle est limitée. Grossman (1976) a montré l'impossibilité logique d'un équilibre totalement révélateur. La définition de l'efficacité proposée par Jensen (1978) est plus précise : dans un marché efficace, toute prévision dégage un

profil nul. Plusieurs auteurs comme Jacquillat et Solnik (1990) et Cobbaut (1992) ne traitent que du concept d'efficacité informationnelle en oubliant quelques peu la rationalité. Mignon (1997) a adopté une approche volontairement critique en mettant en avant les interprétations opposées d'un même résultat. Elle a étudié la nouvelle classification de Fama (1991) faisant référence aux tests de prévisibilité de rendements boursiers, tests d'études événementielles et tests sur l'information privée. Concernant les tests de forme faible de l'efficacité, nous mentionnons les travaux de Fama (1965), French et Roll (1986) et Lo et Mc Kinlay (1988) et pour une revue de la littérature, nous pourrions nous renvoyer à Summers (1986), Fama (1991) et Cobbaut (1992). Pour terminer cette bibliographie sur l'efficacité, citons les travaux de Hamon et Jacquillat (1991), qui ont étudié les anomalies dans les rendements à la bourse de Paris et ont montré que les rendements boursiers ont un effet saisonnier dans la semaine. Nous mentionnons également les contributions de Artus (1995) et Gillet (1999) et pour une synthèse générale, nous pourrions nous reporter à Jacquillat et Solnik (1997).

Nous précisons tout au long de cet article la théorie de l'efficacité informationnelle des marchés boursiers en distinguant les trois catégories usuelles d'efficacité. Nous y adjoindrons la nouvelle classification faisant référence aux tests de marche aléatoire, tests sur l'information publique et tests sur l'information privées.

### **1. Concepts d'efficacité des marchés financiers**

Le concept d'efficacité des marchés financiers a au moins trois dimensions : l'efficacité informationnelle, le comportement rationnel des agents et l'efficacité fonctionnelle.

Concernant la première dimension, un marché sera efficace si l'ensemble des informations pertinentes à l'évaluation des actifs financiers qui y sont négociés se trouve instantanément reflété dans le cours.

Un tel marché inclut donc instantanément les conséquences des événements passés et reflète précisément les anticipations exprimées sur les événements futurs. Ainsi, le prix d'un actif financier est à tout instant une estimation non biaisée de sa valeur intrinsèque. Il est par conséquent impossible de prévoir ses variations futures puisque tous les événements connus ou anticipés sont déjà intégrés dans le prix actuel.

La théorie de l'efficacité des marchés financiers correspond à la théorie de l'équilibre concurrentiel appliquée au marché des titres financiers. Cette hypothèse d'efficacité suppose l'atomicité des agents et les participants sont en concurrence active dans le but de réaliser des profits, de telle sorte qu'aucun d'entre eux ne puisse à lui seul influencer sur le niveau des prix qui s'établiront sur le marché. Du fait de la présence active d'un grand nombre d'opérateurs sur le marché, les écarts du prix observé par rapport à la valeur fondamentale vont décroître. De plus, si les prix reflètent pleinement l'information disponible sont identifiés.

Selon Jacquillat et Solnik (1997), les concepts de marché informationnellement efficace ont des implications extrêmes pour la pratique de la gestion de portefeuille : Seuls les investisseurs qui disposent d'informations privilégiées peuvent prétendre pouvoir réaliser des gains anormaux de manière suivie [cf. Roger (1988)]

La seconde dimension du concept d'efficacité du marché financier repose sur la rationalité du comportement de l'ensemble des agents sur le marché financier. Selon cette acception, un marché d'actifs financiers est efficace si le prix des actifs reflète les espérances de revenus futurs auxquels ils donnent droit, conformément aux principes traditionnels de l'évaluation.

La théorie de l'efficacité des marchés financiers suppose que les agents font des anticipations rationnelles. En effet, à chaque instant, le cours observé est égal à sa valeur fondamentale. Si l'agent peut prévoir correctement l'évolution des variables exogènes et s'il connaît la relation entre ces variables et la variable endogène, il formera des anticipations rationnelles.

L'anticipation rationnelle du cours formulé en  $t$  pour  $t+1$  (notée  $Z_{t,t+1}^a$ ) est égale à l'espérance estimée en  $t$  du cours en  $t+1$ , conditionnellement aux informations connues en  $t$  :

$$Z_{t,t+1}^a = E(Z_{t+1} / I_t)$$

(1)

L'erreur de prévision est égale à  $\varepsilon_t = Z_{t+1} - E(Z_{t+1} | I_t)$  et l'espérance conditionnelle de cette erreur est nulle  $E(\varepsilon_t | I_t) = E(Z_{t+1} - E(Z_{t+1} | I_t)) = 0$ .

Les investisseurs tiennent compte des erreurs de prévision et les réduisent. Si tous les investisseurs forment leurs anticipations de manière rationnelle et l'absence d'asymétrie d'informations, les cours ajustés suivent une martingale.

A chaque instant, pour former leurs anticipations, les agents se basent sur un modèle identique à celui de la théorie économique (voir Phelps, 1987). L'hypothèse d'anticipations rationnelles stipule que les agents forment leurs décisions sur la loi vraie du système dans lequel ils se trouvent. Guesnerie (1989) note que les économistes ont beaucoup de difficultés à trouver cette loi. L'hypothèse d'anticipations rationnelles suppose ainsi des capacités analytiques que beaucoup d'individus n'ont pas.

Lorsqu'ils forment leurs anticipations, les agents se réfèrent à la théorie économique pertinente. La théorie économique si elle est réellement pertinente, doit en effet expliquer notamment les anticipations des agents.

*« Le cours de l'action, aujourd'hui, est égal à la valeur actualisée de ses flux anticipés de revenus futurs. Mais l'observation, même superficielle, des fluctuations du cours des actions montre qu'ils varient de façon beaucoup plus marquée, à la hausse comme à la baisse, que ne le justifieraient les modifications d'anticipations formées rationnellement sur leurs déterminants fondamentaux. A l'évidence, la spéculation sur le marché amplifie considérablement la variabilité des dividendes et des bénéfices »* [Tobin (1985)].

Les implications de l'efficacité d'un marché sont importantes pour l'organisation des marchés, la gestion de portefeuille et les entreprises. Les gestionnaires sont beaucoup plus attentifs aux coûts de transaction et à la qualité d'exécution des ordres. Comme l'ont souligné Jacquillat et Solnik (1997), la gestion active n'est pas exclue sur un marché efficace tant que l'acquisition et l'analyse des informations sont coûteuses.

La dernière dimension de l'efficacité des marchés financiers concerne les fonctions proprement économiques de l'industrie financière. L'utilité du marché financier provient du fait qu'il permet la mise en commun des risques et leur transfert vers

ceux qui sont les plus capables ou les plus disposés à les supporter. Par ailleurs, il permet de mobiliser l'épargne vers les emplois les plus productifs. Cet ensemble de fonctions entraîne des transactions volumineuses tant au niveau du marché primaire des émissions qu'à celui du marché secondaire. Cette notion d'efficacité fonctionnelle intéresse le gérant de portefeuille, à savoir l'efficacité informationnelle.

## 2. Analyse empirique de l'efficacité informationnelle du marché boursier

Les tests d'efficacité sont rangés en trois catégories, suivant l'information utilisée dans la tentative de prévision : efficacité faible, efficacité semi forte et efficacité forte.

Les trois formes de l'efficacité recourent des modalités différentes de gestion des portefeuilles. L'analyse chartiste est vaine si l'efficacité faible est vérifiée. L'utilisateur de cette analyse s'intéresse aux marchés et non aux fondamentaux de l'économie. Il considère ainsi que seule l'étude des facteurs internes au marché (cours et volumes de transaction) est importante pour déterminer l'évolution future des cours. Elle se bas alors sur divers graphiques de cours afin d'identifier des tendances et de faire des prévisions à court terme. Donc, les cours passés, les volumes de transaction et les positions ouvertes dans le cas des marchés à terme constituent l'essentiel des données utilisées par l'analyste. Il s'agit de démarches essentiellement empiriques. Selon cette approche, les cours boursiers évoluent selon des tendances. Ces tendances sont suffisamment durables pour être identifiées et le passé tend à se répéter. Les chartistes vont étudier l'historique de la série des prix et tenter d'identifier des comportements similaires pour le futur. Le marché n'est pas efficace si ces méthodes sont utilisables avec profit.

La démarche de l'analyse financière est très différente. L'analyse fondamentale consiste à anticiper la séquence des flux associés au portage du titre, à analyser le risque et l'exigence de rendement des investisseurs, puis à combiner le tout pour déterminer les valeurs surévaluées (à vendre), les valeurs sous-évaluées (à acheter). Donc, l'objet de cette analyse est de prévoir l'évolution du cours d'une action à partir de l'étude d'indicateurs économiques et monétaires. Si l'on reprend la terminologie de Fama (1970), on peut voir clairement que si le marché est efficace au sens semi-fort alors l'analyse

fondamentale est inutile puisque toutes les informations économiques sont déjà reflétées dans le cours.

### 2.1 La forme faible de l'efficacité et le processus de marche aléatoire

Pour la tester, il suffit de montrer qu'un investisseur ne peut anticiper avec profit les prix boursiers futurs en utilisant la séquence des prix passés, c'est à dire, nous testons si le processus des prix boursiers est une marche aléatoire.

Un processus  $Z_t$  est qualifié de marche aléatoire si  $Z_t = Z_{t-1} + \varepsilon_t$  où  $\varepsilon_t$  est un bruit blanc. L'espérance d'une marche aléatoire est nulle et sa variance est égale à  $t\sigma^2$ . Quelle que soit la façon dont le temps est découpé, la variance de l'accroissement reste proportionnelle au temps écoulé. Une marche aléatoire résulte de l'accumulation d'accroissements élémentaire indépendants les uns les autres. Si  $R_t$  désigne le taux de rendement d'un titre de  $t-1$  à  $t$  et  $Z_0$  la valeur initiale du titre, le cours à la date  $t$  est :

$$Z_t = Z_0 \prod_{\tau=1}^{t-1} (1 + R_\tau) \quad (2)$$

Si la série des rendements est un bruit blanc, alors le logarithme du cours ajusté suit une marche aléatoire, car :

$$\begin{aligned} \log Z_t &= \log Z_0 + \sum_{\tau=1}^{t-1} \log(1 + R_\tau) \\ &= \log Z_0 + \sum_{\tau=1}^{t-1} \log\left(\frac{Z_\tau + D_\tau}{Z_{\tau-1}}\right) \quad (3) \end{aligned}$$

Le cours ajusté suit une marche aléatoire géométrique.

Le terme  $\log\left(\frac{Z_\tau + D_\tau}{Z_{\tau-1}}\right)$  a une interprétation économique évidente ; c'est le rendement estimé en temps continu. Si le cours ajusté (dividendes et opérations sur titres avec coefficient correcteur) suit une marche aléatoire, tel n'est pas le cas du cours seul, dans la mesure où la date de détachement et l'ampleur de la chute de cours liée au détachement sont largement prévisibles.

Afin de tester l'hypothèse de marche aléatoire des cours boursiers, deux types de tests ont été effectués : les premiers testent directement l'indépendance des variations successives des cours boursiers, les seconds vérifient dans quelle mesure les méthodes d'analyse chartiste basées sur l'évolution des cours passés permettent aux investisseurs d'obtenir des résultats de

gestion supérieurs à ceux qui résulteraient d'une stratégie naïve<sup>1</sup> d'investissement. Concernant les premiers tests, l'hypothèse de marche aléatoire des cours boursiers a été faite par Kendall (1953), selon laquelle les variations successives de l'indice des actions cotées à Londres (1928-1938) étaient totalement indépendantes. Ce résultat a été confirmé par des tests sur le marché américain, notamment les tests d'autocorrélation statistique de Fama (1965). Les coefficients d'autocorrélation entre les changements de cours successifs sont très faibles. Un coefficient d'autocorrélation d'une série de prix sera nul si les variations sont aléatoires, positif si une hausse supérieure à la moyenne pendant la période  $t$  est suivie par une hausse supérieure à la moyenne pendant la période  $t+1$ , et négatif si la fluctuation de prix pendant la période  $t-1$  tend à compenser une hausse ou une baisse pendant la période  $t$ . L'étude de Fama (1965), sur les variations relatives quotidiennes des trente valeurs du *Dow Jones* de 1957 à 1962, montre qu'aucune autocorrélation importante n'a pu être décelée même en considérant des changements hebdomadaires, bihebdomadaires, etc. ou des retards de plusieurs jours dans le processus d'ajustement. L'étude de Fama (1965) a été sur huit marchés européens par Solnik (1973).

Le coefficient d'autocorrélation a été calculé pour chaque valeur en considérant les variations de cours journalières, puis hebdomadaires, bihebdomadaires et mensuelles, ainsi que pour chaque marché. Des différences entre le marché américain et les marchés européens étaient prévisibles du fait de l'étrécissement de ces derniers et de leurs carences en matière de diffusion de l'information.

(FIG. 1) montre ces différences où la distribution américaine de Fama (1965) pour les changements de cours journaliers est mise en parallèle avec la distribution française de Solnik (1973). D'après (FIG. 1a), Jacquillat et Solnik (1997) ont remarqué qu'en France, comme dans les autres pays européens, la distribution des variations journalières est beaucoup plus plate qu'aux Etats-Unis et sans mode

autour de zéro, alors que le modèle de marche aléatoire prédit une distribution en forme de cloche autour de zéro. Les violations du modèle de marche aléatoire diminuent nettement lorsque nous allongeons les intervalles comme en 1b. La distribution des coefficients d'autocorrélation liés à la série de cours bihebdomadaires a une forme plus conforme à la théorie ; le pourcentage d'actions ayant un coefficient deux fois plus large que le double de l'écart type devient très faible. De plus, les déviations par rapport à la théorie sont un peu plus importantes pour les cours des titres européens que pour les titres cotés à Wall Street, même les coefficients d'autocorrélation journalière sont probablement négligeables pour qu'un investisseur puisse espérer en tirer un profit à cause des coûts de transactions prohibitifs que supporterait une telle stratégie de placement. Nous remarquons suivant les résultats du tableau 1 qu'il n'existe pas de différence fondamentale de nature quant à l'évolution des cours entre le marché américain et le marché français. Il n'apparaît qu'une différence limitée de degré dans l'efficacité du marché. Dans certain cas, même si les coefficients d'autocorrélation sont sensiblement significativement différents de zéro, ils ne sont pas assez stables temporellement pour permettre des gains anormaux.

Les deuxièmes tests reposent des tests statistiques des méthodes d'analyse chartistes. Selon les chartistes, les tests statistiques ne peuvent rendre compte que de certains types particuliers de dépendance, ils ne peuvent rendre compte que de certains types particuliers de dépendance, ils ne peuvent en aucun cas déceler les relations complexes dans l'évolution du cours des actions. La première étude significative a été réalisée aux Etats-Unis par Alexander (1961-1964). Il a testé la méthode des filtres, cette étude a été reprise en détails par Fama et Blume (1966). Un filtre est une règle de spéculation qui s'énonce de la manière suivante : « Si le cours d'un titre augmente de  $x\%$  au moins par rapport à un minimum antérieur, il convient d'acheter ce titre et de le conserver jusqu'à ce que son prix baisse d'au moins  $x\%$  par rapport à son maximum précédent. A ce moment, il faut simultanément vendre et prendre une position à découvert. La position découverte est maintenue jusqu'à ce que le prix augmente de  $x\%$  par rapport au minimum précédent. A ce moment, il faut couvrir sa position et acheter. Tous les mouvements d'une ampleur inférieure à

<sup>1</sup> « La stratégie naïve d'investissement constitue un critère de comparaison bien utile. Dans la stratégie naïve de gestion, l'investisseur suit une politique d'achat. De ce fait, il n'exerce aucune capacité prédictive particulière contrairement à l'investisseur qui suit une stratégie active de gestion » [Jacquillat et Solnik (1997), p. 54]

$x\%$  sont ignorés » [Cobbaut (1997), p. 309]. Plus le filtre est élevé, plus faible sera le nombre d'opérations effectuées sur une période donnée. Le test consiste, donc, à comparer les profits que l'on obtient en appliquant cette technique et ceux auxquels on provient en s'en tenant à la stratégie particulièrement simple du « *buy and hold* », qui consiste à acheter les titres au début de la période et à les détenir jusqu'à la fin de la période. En effet, cette stratégie apparaît comme la méthode la plus appropriée en cas de marche aléatoire.

Fama et Blume (1966) ont appliqué ce test à la bourse de New York en utilisant des filtres s'étalant de 0.5 à 50% en utilisant différents intervalles de cours boursiers. Les résultats de l'application journalière de la stratégie aux 30 valeurs du *Dow Jones* sur une période de cinq ans sont résumés dans le tableau 2. La deuxième colonne indique le rendement moyen qui aurait été pour une valeur donnée de  $x$ . Pour la plupart des titres considérés, Fama et Blume (1966) sont arrivés à la conclusion que la politique du « *buy and hold* » engendrait des profits supérieurs à ceux de la technique des filtres, en tout cas après prise en compte des frais de transaction.

Van Horne et Parker (1967) ont proposé une autre technique basée sur la moyenne mobile qui s'énonce de la manière suivante : « *Si le cours d'une valeur excède de  $x\%$  une moyenne mobile des cours antérieurs<sup>2</sup>, acheter et attendre jusqu'à ce qu'il baisse d'un même pourcentage par rapport à la moyenne mobile et à ce moment là vendre et même, si on le désire, prendre une position de vendeur à découvert* » [Jacquillat et Solnik (1997), p.60]. Ils l'ont appliqué sur les cours de clôture journaliers de 30 valeurs de NYSE « *New York Stock Exchange* » sélectionnées au hasard (1960-1966). Ils ont calculé les moyennes mobiles sur des périodes de 200, 150 et 100 jours.

En portant d'un investissement initial de 1000 dollars, un investisseur naïf, qui aurait détenu les 30 valeurs en portefeuille pendant toute la période, se serait retrouvé en 1966 avec 2487 dollars. Le tableau 3 donne la valeur finale de son placement. Van Horne et Parker (1967) sont arrivés à une conclusion similaire.

L'application des tests semblables à d'autres bourses, notamment à celle de Paris a fait apparaître des résultats plus nuancés. Si la théorie de marche aléatoire des cours boursiers s'applique assez bien

aux grandes valeurs activement traitées, il n'en allait pas de même pour les titres au marché plus étroit. Brock, Lakonishok et LeBaron (1992) ont testé diverses stratégies de moyennes mobiles sur l'indice *Dow Jones* de 1897 à 1986. Avec une moyenne mobile sur 50 séances associée à une marge de confirmation de 1%, le gain est de 3.4% par an en excès de rendement passif qui réalise 5%. Les gains sont plus élevés sur les signaux d'achat que sur les signaux de vente. Ces résultats ont permis de rejeter une hypothèse de marche aléatoire des cours.

Les chartistes considèrent les tests présentés comme peu convaincants du fait que les méthodes statistiques utilisées seraient inappropriées. Autrement dit, cette école technique ne considère ni les méthodes de corrélation statistiques, ni les analyses de séquence comme des tests appropriés pour juger de l'intérêt de l'historique des séries d'évolution des cours boursiers. Nous pouvons conclure que ces approches techniques sont très limitées pour capturer toutes les caractéristiques des marchés boursiers : efficacité ou inefficacité au sens faible.

## 2.2 La forme semi forte de l'efficacité et les tests sur l'information publique

Pour cette seconde catégorie de l'efficacité, les cours intègrent non seulement toute l'information portant sur l'historique des cours et des variables fondamentales : (dividendes, taux d'intérêt,...) mais également toute l'information publique concernant la santé des entreprises : (Annonces des résultats, distribution d'actions gratuite, etc.). Nous nous proposons de présenter les tests de l'efficacité semi forte basés sur les tests d'études événementielles.

Dans la plupart des études concernant les effets d'annonce, la méthodologie adoptée repose sur « la méthode des résidus » ou méthode CAR « *Cumulated Average Residual* ». Ces deux méthodes consistent à mesurer le rendement boursier anormal ou résidus moyens en période d'information [voir Grar (1994)]. La méthode des résidus a pour objet de déterminer la façon dont le marché réagit à la perspective d'une certaine opération concernant une entreprise particulière.

Le rendement résiduel d'un titre se mesure en évacuant de son rendement celui qui est dû à son risque et aux fluctuations générales du marché. Le modèle s'écrit, alors :

$$\varepsilon_{it} = Z_{it} - E(Z_{it} | Z_{kt}, \hat{\beta}_{it}) \quad (4)$$

<sup>2</sup> Si  $x = 0$ , le cours traverse sa moyenne mobile [cf. Jacquillat et Solnik (1997)]

où  $Z_{it}$  est le rendement observé du titre  $i$  sur la période  $t$ ,  $E(Z_{it}|Z_{kt}, \hat{\beta}_{it})$  est le rendement espéré selon le modèle d'évaluation conditionnellement au rendement observé du marché  $Z_{it}$  et au risque estimé du titre  $i$   $\hat{\beta}_{it}$  et  $\varepsilon_{it}$  est le rendement résiduel estimé du titre  $i$  pendant la période  $t$ . Le rendement résiduel  $\varepsilon_{it}$  permet de mesurer le rendement anormal (ou l'excès de rendement). Généralement, nous retenons une formulation logarithmique du type :

$$\varepsilon_{it} = \ln Z_{it} - \alpha_i - \beta_i \ln Z_{kt} \quad (5)$$

En calculant la moyenne des résidus estimés autour du moment d'information, nous pouvons nous rendre compte si le rendement anormal persiste ou non au-delà de moment. Si le marché est efficient au sens semi fort, l'annonce, une fois passée, ne devrait pas avoir d'influence sur les cours et donc les résidus ne devraient pas être significativement différents de zéro.

Ball et Brown (1968) ont analysé les effets de l'annonce des résultats annuels de 261 entreprises américaines sur la période 1946-1966. Le modèle économétrique a été construit pour chaque entreprise afin de prévoir les résultats futurs. Les résultats réels ont été classés en deux catégories selon qu'ils étaient supérieurs ou inférieurs aux résultats prévus. L'effet de l'annonce des résultats sur les fluctuations de prix a été étudié en ajustant par les mouvements généraux du marché. Les rendements résiduels moyens ont été étudiés dans les 12 mois qui précèdent et les 6 mois qui suivent chaque annonce annuelle.

(FIG. 2) représentent les résidus moyens cumulés pour toutes les entreprises qui forment l'échantillon. Il apparaît qu'en moyenne, le marché a correctement anticipé la variation des résultats avant qu'ils ne soient publiés et l'hypothèse d'efficience dans sa forme semi forte est vérifiée. L'ajustement des cours boursiers est pratiquement inexistant après l'annonce publique des résultats. La moyenne des résidus devient à peu près nulle pour chacun des deux sous échantillons.

Fama, Fisher, Jensen et Roll (1969) ont analysé la façon dont réagissait le cours d'une action à la suite d'une annonce de distribution d'actions gratuites<sup>3</sup> « Split ». Leur étude consiste à examiner les

rendements autour des dates de distributions d'actions gratuites et à analyser si ces rendements exhibent un comportement inhabituel. Cette étude porte, donc, sur 940 distributions d'actions gratuites concernant 622 actions cotées au NYSE entre 1927 et 1959. D'après (FIG. 3), les taux de rendement résiduel cumulé les mois précédents par rapport au Split sont positifs ; celui-ci peut s'expliquer par un biais dans la sélection des titres. Ces auteurs ont montré que ces distributions n'ont eu aucun effet sur les cours car le marché les avait correctement anticipés sur la base des informations publiées au cours des 30 mois précédents, relatives notamment aux résultats des entreprises concernées et à leurs bénéfices attendus. Dans leur étude, Fama, Fisher, Jensen et Roll (1969) avaient émis l'hypothèse que les divisions d'actions pouvaient être interprétées par les investisseurs comme le signal d'une augmentation des dividendes futurs des firmes, ce qui implique que les dirigeants signalent que leur entreprise pourra dégager de manière permanente des profits supérieurs.

En divisant l'échantillon en deux : les entreprises dont le Split s'était accompagné d'un accroissement du dividende supérieur à la moyenne de celui de l'ensemble des actions du NYSE (71.5% de l'échantillon total) et le deuxième composé les entreprises qui n'ont pas tenu la promesse faite par la réalisation du Split (voir FIG. 3). Ils ont observé pendant les douze premiers mois une légère hausse du résidu moyen cumulé, puis la stabilisation attendue. Dans le deuxième cas, le résidu moyen cumulé subit dans le même temps une baisse sévère qui le ramène, en moyenne, au niveau où il se trouvait six mois avant le split. Lorsque les deux sous-groupes sont combinés (voir FIG 6), le marché forme, en moyenne, des anticipations rationnelles quant aux prévisions de dividendes des entreprises qui font l'objet d'une division de leurs actions.

Tous ces résultats sont donc une confirmation de l'efficience du marché. Les prix reflètent parfaitement les cash flows futurs. La division d'actions n'a aucun effet sur la richesse des actionnaires. Elle ne sert que comme message et mode de transmission de l'information au marché.

### 2.3 La forme forte de l'efficience et les tests sur l'information privée

Fama (1970) a initialement baptisé cette dernière catégorie de tests du nom de

<sup>3</sup> La distribution d'actions gratuites, considérée généralement comme une bonne nouvelle, est une opération neutre. L'annonce ou la réalisation par une société d'une distribution d'action gratuite ne devrait avoir aucune incidence sur les cours.

« tests de forme forte ». L'efficience intégrale du marché devient une hypothèse forte s'il est possible d'utiliser de l'information privilégiée « *insider information* », une information privée qui n'est pas reflétée dans les prix. Dans cette dimension de l'efficience, les investisseurs peuvent espérer des rendements supérieurs à ceux des agents ne disposant pas de cette information.

L'étude concernant la détention d'information privée trouve ses origines dans les articles de Neiderhoffer et Osborne (1966), Scholes (1972) et Jaffe (1974), Scholes (1972) montre que les *insiders* (ce sont principalement des dirigeants de l'entreprises spéculant sur leurs propres titres), disposent d'une information privée qui n'est pas reflétée dans le prix. La première étude sophistiquée consacrée à ce problème est due à Jaffe (1974), en utilisant la méthode des résidus, il a montré que le marché ne réagit que très lentement à l'annonce d'opérations d'*insiders*. Les *outsiders* peuvent alors tirer profit de l'information publique concernant ces opérations d'*insiders*, ce qui constitue une attaque supplémentaire contre l'efficience au sens semi fort. Seyhum (1986) a repris l'étude de Jaffe (1974), il a montré que les achats d'*insiders* sont particulièrement importants pour les firmes de faible capitalisation, alors que ce sont les ventes qui dominent pour les grandes firmes. Il a considéré en conséquence que les résultats de Jaffe sont faussés par la non prise en compte de l'effet taille<sup>4</sup>. Généralement, les *insiders* disposent d'une information privée qui n'est pas reflétée dans les prix et selon la définition de Jensen (1978), pour tester si le marché est ou non efficient au sens fort il suffit d'établir si cette information permet de générer des profits anormaux. La première étude dans ce cadre semble avoir été celui de Jensen (1968) portant sur les investisseurs institutionnels. Cette analyse a pour objet de déterminer si les investisseurs institutionnels ont accès à une information spécifique qui leur permet de réaliser des excès de rendement. Le modèle de Sharpe-Lintner correspondant au cas où les prix reflèteraient toute l'information disponible, s'écrit sous la forme [cf. Mignon (1998)] :

$$E(Z_{j,t+1} | I_t) = (1 - \beta_j)Z_{f,t+1} + \beta_j E(Z_{m,t+1} | I_t)$$

(6)

où  $Z_{j,t+1}$  est le rendement du titre  $j$  entre  $t$  et  $t+1$ ,  $Z_{f,t+1}$  est le rendement de l'actif non risqué  $f$  entre  $t$  et  $t+1$ ,  $Z_{m,t+1}$  est le rendement du portefeuille de marché  $m$  entre  $t$  et  $t+1$ . Le modèle estimé de Jensen est :

$$Z_{j,t+1} = \alpha_j + (1 - \beta_j)Z_{f,t+1} + \beta_j Z_{m,t+1} + \varepsilon_{t+1} \quad (5)$$

Pour que le modèle soit vérifié, il faut que  $\alpha_j = 0$ .

L'étude de Jensen porte sur 115 fonds communs américains sur la période 1955-1964. La performance des gestionnaires de fonds communs est évaluée au moyen du coefficient  $\alpha_j$  :

- Si  $\alpha_j$  est significativement positif, les fonds réalisent une performance supérieure au marché.
- Si  $\alpha_j$  est significativement négatif, les fonds réalisent une performance inférieure au marché.
- Si  $\alpha_j = 0$ , les fonds ne permettent pas de réaliser des profits anormaux c'est à dire de battre le marché.

Son étude montre que seuls deux ont réalisé des profits anormaux et quatre ont enregistré une performance inférieure à celle du marché. Il a conclu qu'en moyenne, il est impossible de battre le marché et l'efficience au sens fort est vérifiée. Ce résultat portant sur l'efficience au sens fort met en avant la détention d'information privées par les *insiders* et éventuellement les gestionnaires de fonds communs. Les prix ne reflètent pas pleinement toute l'information disponible, tandis que nous pouvons considérer qu'en ce qui concerne les *outsiders*, il est raisonnablement efficient. Il est en effet probable que, dans la majorité des cas, les prix s'ajustent sans retard important à l'information contenue dans la révélation des opérations d'*insiders*.

### 3. Les anomalies sur les marchés boursiers

Les anomalies sont en contradiction avec l'hypothèse d'efficience. Diverses études psychologiques attestent l'existence d'un lien entre le temps et l'humeur des individus. Est ce possible que le

<sup>4</sup> L'effet taille est une anomalie de rendement se traduisant par le fait que les actions des firmes de petite taille (entreprises à faible capitalisation boursière) ont un rendement supérieur à ceux des firmes de grande taille (entreprises à forte capitalisation boursière).

comportement des professionnels de la bourse soit influencé par les aléas climatiques ? L'évolution des liens entre l'évolution boursière et le climat n'est pas récente. Souders (1993) met en évidence une corrélation entre les variations quotidiennes de l'indice *Dow Jones* de 1927 à 1989 et le degré de couverture nuageuse à *Central Park*.

La plupart des êtres humains ont un comportement qui ne se conforme pas au principe de la maximisation de l'espérance d'utilité. Donc, la question est de savoir si les écarts sont tels qu'il en résulte un impact sur les équilibres et sur la manière d'apprécier les titres cotés. La remise en cause de l'hypothèse de rationalité n'est nullement nécessaire pour comprendre les évolutions boursières. La prise en compte des frais de transaction, des frictions dans les processus de cotation et de fiscalité apporte un intérêt certain pour expliquer les anomalies dans les taux de rentabilité.

L'existence d'une rentabilité en excès sans risque supplémentaire, par exemple devrait être à l'origine de nombreuses opérations d'arbitrage. Les anomalies arbitrées sont en fait exceptionnelles. Une anomalie n'est pas exploitable sans risque tant que les raisons de son existence n'ont pas été comprises. Cependant, prétendre que toute différence de rentabilité est justifiée, montre sans doute une très grande confiance dans l'hypothèse d'efficience.

### 3.1 L'effet PER, l'effet taille et l'effet janvier

Plusieurs régularités ont trouvé des explications satisfaisantes dans la mesure où elles ne remettent pas en cause la définition retenue pour l'efficience. Comme l'ont noté Hamon et Jacquillat (1992), certaines sont difficilement compatibles avec une hypothèse d'évolution des cours ajustés en martingale<sup>5</sup> et la multiplication des observations a été accompagnée de l'annonce d'effets en nombre sans cesse croissant. Ils ont constaté que certains effets n'ont toutefois pas d'existence propre et l'effet PER disparaît lorsque l'on tient compte des différences de risque, de l'effet taille et de l'effet janvier (voir Hamon, 1992).

L'effet taille est sans doute l'anomalie la plus traitée tout autant par les praticiens. De nombreuses observations ont démontré une performance supérieure réalisée par les titres ayant la capitalisation boursière la plus faible. Cet effet taille peut s'expliquer

de différentes façons. Une capitalisation boursière faible signifie le plus souvent des risques plus élevés pour l'investisseur. Plus une entreprise est de petite taille, plus ses chances de défaillances sont élevées. Plus un titre est risqué, plus la rentabilité exigée par les actionnaires est élevée. Sur le marché américain, le tableau 4 donne les performances de ce portefeuille constitué d'actions de petites firmes ainsi que celles de l'indice *SP500* entre 1926 et 1983. Dans la mesure où ce dernier comprend les plus grandes capitalisations boursières, la comparaison de ces performances est une mesure de l'effet taille.

L'effet taille est présent, le portefeuille des petites firmes a battu le *SP500* de 0.48% par mois ou de 5.79% par ans. Le premier a eu une performance supérieure au *SP500* dans 51.7% des cas et cette différence est statistiquement significative. En effet, la première a été beaucoup plus risquée que la deuxième : les écarts types des rendements annuels sont respectivement de 32.35% et 20.62%.

Comme l'a observé Keim (1983), l'effet taille se concentre en janvier. Le rendement annualisé des petites firmes sur les grandes firmes serait en moyenne de 5.86% en janvier alors qu'elle n'est que de 5.79% pour l'ensemble de l'année. Comme l'ont souligné Jacquillat et Solnik (1997), l'observation des rendements journaliers montre que l'effet taille est positif et significatif le dernier jour de décembre et les quatre premiers jours du mois de janvier puisque son importance décline le reste du mois.

Nous pouvons dire tout de même que tous les travaux empiriques montrent que le mois de janvier est le plus rentable. Ainsi il suffit d'acheter au début du mois de janvier pour revendre à la fin du mois pour enregistrer une performance positive. Cette anomalie a été attribuée dans un premier temps à l'année fiscale. Une fois l'année fiscale écoulée, les gestionnaires de portefeuille recomposent leurs fonds en achetant en masse les grandes valeurs de la cote, mais cette raison fiscale n'est pas valable. En effet, ce phénomène est aussi perceptible au Japon alors que l'année fiscale ne se clôture pas le 31 décembre. Cet effet a donc été expliqué par la date de déclaration des performances des fonds de pension. Ces derniers clôturent leurs comptes fin décembre et nettoient donc leurs lignes en décembre pour racheter en janvier, afin d'extérioriser leurs moins-values mais aussi de présenter des performances apparentes plus attrayantes pour les futurs investisseurs.

<sup>5</sup> Les anomalies saisonnières par exemple.

Sur le marché américain, l'essentiel des différences de rendements suivant la taille est concentré dans les premières séances de bourse du mois de janvier. A Paris, ce sont les actions dont les cours ont le plus chuté vers la fin d'une année donnée qui voient leurs cours rebondir dans les premières séances de l'année suivante.

### 3.2 L'effet week-end, l'effet changement de mois

Deux hypothèses sont en concurrence quand nous comparons les rendements boursiers du lundi à ceux des autres jours de la semaine. Selon la première, les rendements boursiers devraient être en moyenne proportionnels aux durées de détention : ceci implique un rendement du lundi trois fois supérieure à celui des autres jours. Selon la deuxième, les rendements boursiers sont proportionnels à la durée de négociation des valeurs, auquel cas le rendement du lundi devrait être égal à celui des autres jours.

Les résultats d'une étude de Hamon et Jacquillat (1992) faite à partir des rendements boursiers journaliers de l'indice *AFFI SBF* (voir tableau 5) montrent que la probabilité d'un détachement de dividendes est plus élevée le lundi : pour 9615 dividendes versés par ces titres, 38.5% sont détachés un lundi, contre 15.4% un autre jour.

L'indice général de la *SBF* a été corrigé pour tenir compte, sur une base quotidienne, des détachements de dividendes enregistrés par les actions françaises. L'indice *AFFI* pondéré par les capitalisations est construit selon la méthodologie du *CAC40*, mais en incluant tous les titres cotés.

L'effet lundi est bien précisé dans le tableau 6 (voir aussi *FIG. 4*). Ces résultats montrent que les coefficients estimés de chaque variable sont égaux aux moyennes des taux de rendements pour le jour considéré. Les variances des estimateurs sont obtenues avec ajustement des moindres carrés ordinaires par la méthode de White (1980)<sup>6</sup>. Le test *F* indique que les rendements sont significativement différents d'un jour de la semaine à l'autre. Les ratios de Student testent la valeur des

coefficients par rapport à zéro. *SBF* désigne l'indice général de la *CAC-SBF* ; *SBF cor* est l'indice *SBF* avec réinvestissement des dividendes ; *AFFI* est un indice pondéré exhaustif ; *AFFI cor* est un indice pondéré exhaustif avec réinvestissement des dividendes et *AFFI ep* est un indice exhaustif équipondéré avec réinvestissement des dividendes.

Le rendement du lundi est de -0.05% sur les 617 observations disponibles pour l'indice *AFFI* pondéré de 1977 à 1989 et de 0.124% les 2627 autres jours de la semaine. D'après les résultats de ce tableau, la prise en considération d'un réinvestissement dans l'évaluation de l'indice atténue l'effet du lundi, sans le faire disparaître : l'importance des détachements ce jour-là ne suffit pas à expliquer le rendement négatif constaté. Le rendement du vendredi apparaît non différent de zéro dans le cas de l'indice équipondéré. Cette anomalie concerne les actions les plus fortement capitalisées. Hamon et Jacquillat (1992) ont réparti en dix groupes, suivant leur capitalisation en début d'année, toutes les actions cotées de 1977 à 1989. Ils ont mesuré la moyenne des rentabilités quotidiennes par jours de la semaine. Il apparaît, d'après (*FIG. 4*), que 30% des actions les plus fortement capitalisées ont une rentabilité négative du vendredi au lundi. Cet effet week-end a été confirmé pour les marchés australiens et japonais.

L'effet changement de mois a été confirmé par Ariel (1987), entre 1963 et 1981, il a montré que le rendement durant la seconde moitié du mois est nul. Plus précisément, la moyenne associée aux neuf premières séances du mois est de 1.411% contre -0.021% pour les neuf dernières séances. L'effet changement de mois apparaît distinct de l'effet janvier : en excluant le premier mois de l'année, les résultats précédents deviennent respectivement de 0.998% et -0.189%. La différence entre les rendements de début et de fin de mois est significative chaque mois (sauf en février). Il faut noter qu'il est très difficile de trouver une explication pour ces anomalies. Les mouvements de prix sont influencés par le pattern récurrent des flux de fonds qui arrivent ou sortent du marché. En France, par exemple, les commentateurs boursiers s'attendent à une hausse des cours en novembre ou en décembre. Ce comportement explique les effets fin d'année et fin de mois. De plus, les mouvements de cours peuvent s'expliquer par un profil de bonnes et mauvaises nouvelles systématiques, l'annonce des mauvaises nouvelles étant si

<sup>6</sup> Si nous connaissons la forme de l'hétéroscédasticité, une pondération explicite des données est envisageable. En présence d'une hétéroscédasticité non clairement identifiée, l'ajustement des estimateurs de variances par l'approche de White constitue une approche robuste.

possible diffusée après la fermeture du marché le vendredi.

### 3.3 L'hypothèse de volatilité excessive

Le cours boursier, aujourd'hui, est égal à la somme actualisée des  $n$  prochains flux de dividendes à laquelle il convient d'ajouter la valeur de revente du titre à l'année  $n$ . Les travaux de Leroy et Porter (1981) et Shiller (1981) montrent que les cours des actions exhibent une volatilité excessive relativement aux fondamentaux, et plus particulièrement par rapport aux dividendes. Selon Shiller (1981), la volatilité d'une somme est inférieure à la volatilité de ces composantes. Cette volatilité remet en cause l'hypothèse d'efficience des marchés financiers. Comme l'a noté Chikhi (2001), si l'hypothèse d'efficience est vérifiée, la volatilité des prix observés ne devrait pas être trop importante en égard à celle des fondamentaux.

Le flux de dividendes permettant de formuler une borne supérieure pour la volatilité des cours. Selon Leroy (1989), la définition du taux de rentabilité permet d'écrire :

$$Z_t = \alpha(D_{t+1} + Z_{t+1}) - \alpha\varepsilon_{t+1} \quad (8)$$

Où  $\varepsilon$  est la composante non anticipée de la rentabilité qui s'écrit sous la forme :

$$\varepsilon_{t+i} = Z_{t+i} + D_{t+i} - E(Z_{t+i} + D_{t+i} | I_{t+i-1}) \quad (9)$$

En remplaçant  $t$  par  $t+i$  et en multipliant les deux côtés par  $\alpha^i$ , la relation (8) devient :

$$\alpha^i Z_{t+i} = \alpha^{i+1}(D_{t+i+1} + Z_{t+i+1}) - \alpha^{i+1} \varepsilon_{t+i+1} \quad (10)$$

Sous l'hypothèse de convergence, nous avons :

$$\sum_{i=0}^{\infty} \alpha^{i+1} D_{t+i+1} = Z_t + \sum_{i=0}^{\infty} \alpha^{i+1} \varepsilon_{t+i+1} \quad (11)$$

Le cours  $Z^*$  est déterminé par les dividendes que l'investisseur recevra réellement. Cette valeur *ex post* est définie non pas par rapport à l'anticipation des dividendes mais par rapport aux dividendes effectivement perçus. Nous remarquons que le terme d'erreur n'est pas corrélé avec le cours, ce qui permet d'écrire les variances suivant la relation [cf. Shiller (1981)] :

$$\sigma^2(Z^*) = \sigma^2(Z) + \sigma^2(\eta) \quad (12)$$

Où  $\eta$  est le terme d'erreur.

On en déduit :

$$\sigma^2(Z^*) - \sigma^2(Z) \geq 0 \quad (13)$$

En terme d'écart type :

$$\sigma(Z) \leq \sigma(Z^*) \quad (14)$$

Cette inégalité constitue le cœur des tests de bornes de variances, la volatilité du prix observé doit être moindre que la volatilité du prix rationnel *ex post*. D'après les résultats obtenus dans le tableau 7 sur les séries *SP500* (1971-1979) et *Dow Jones Industrial* (1928-1979), il apparaît que l'inégalité sur les variances et très fortement violée aussi bien le *SP500* que le *Dow Jones*. Ainsi, la volatilité des prix des actions paraît beaucoup élevée pour être attribuée à une quelconque information nouvelle sur les dividendes futurs. Leroy (1982) a montré que les prix ne sont pas nécessairement égaux aux prix rationnels *ex post* si les agents sont adverses au risque. La volatilité excessive apparente peut simplement être le reflet de cette aversion au risque.

Des résultats récents permettent d'ailleurs de montrer que l'inégalité est probablement respectée. Ackert et Smith (1993) ont souligné, en effet, que tous les tests utilisent le flux de dividendes sans tenir compte des rachats d'actions et des primes encaissées par les actionnaires lors d'offres publiques d'achat. Il faut dire tout de même que lorsque le flux de dividendes est correctement identifié, l'hypothèse de volatilité excessive est rejetée sur les données américaines.

En conclusion, la théorie de marche aléatoire et des marchés efficients apporte un défi important à la fois aux tenants de l'analyse graphique et à ceux de l'analyse fondamentale. De même, si le marché est efficient, le cours d'une valeur présente à tout moment une bonne estimation de la valeur réelle de l'entreprise. L'analyse fondamentale ne sera pas utile si elle utilise des informations qui n'ont pas déjà contribué à la formation du cours. Les études empiriques faites aux Etats Unis indiquent qu'il est très difficile toutefois de trouver de telles informations. Nous avons vu que l'effet week-end et l'effet changement de mois ont été confirmés pour plusieurs marchés boursiers, il est clair que le marché n'est pas efficient à tout moment, ni pour l'intégrité des opérateurs.

Pays	Moyenne du coefficient d'autocorrélation	Nombre de coefficients $\geq 2\sigma$	Nombre de coefficients positifs	Moyenne du coefficient d'autocorrélation	Nombre de coefficients $\geq 2\sigma$	Nombre de coefficients positifs
	Variations de cours journaliers			Variations de cours hebdomadaires		
France	-0.019	41/65	33/65	-0.049	17/65	21/65
Italie	-0.023	9/30	14/30	0.001	5/30	14/30
R. U	0.072	21/40	34/40	0.055	7/40	8/40
Allemagne	0.078	23/35	28/35	0.056	8/35	27/35
Pays-Bas	0.031	9/24	17/24	0.002	3/24	14/24
Belgique	-0.018	5/17	7/27	-0.088	5/17	1/17
Suisse	0.012	4/17	11/17	-0.022	1/17	6/17
Suède	0.056	1/6	3/16	0.024	1/6	4/6
Etats-Unis	0.026	11/30	22/30	-0.038	5/30	9/30
	Variations de cours bihebdomadaires			Variations de cours mensuels		
France	0.050	6/65	21/65	0.012	1/65	38/65
Italie	0.050	3/30	21/30	-0.027	1/30	7/30
R. U	0.005	3/40	20/40	0.020	1/40	19/40
Allemagne	0.038	4/35	17/35	0.058	2/35	23/35
Pays-Bas	0.052	3/24	16/24	-0.011	2/24	9/24
Belgique	0.019	1/17	10/17	-0.022	1/17	5/17
Suisse	0.063	1/17	3/17	-0.017	1/17	7/17
Suède	0.070	0/6	6/6	0.140	1/6	6/6
Etats-Unis	0.053	2/30	6/30	0.009	2/30	17/30

TAB 1 : Coefficient d'autocorrélation pour neuf pays

Valeur de $x$ (filtre) en pourcentage	Rendement en pourcentage	Nombre de transactions	Rendement après déduction des commissions en pourcentage
0.5	11.5	12514	-103.6
1.0	5.5	8660	-74.9
2.0	0.2	4784	-45.2
3.0	-1.7	2994	-30.5
4.0	0.1	2013	-19.5
5.0	-1.9	1484	-16.6
6.0	1.3	1071	-9.4
7.0	0.8	828	-7.4
8.0	1.7	653	-5.0
9.0	1.9	539	-3.6
10.0	3.0	435	-1.4
12.0	5.3	289	2.3
14.0	3.9	224	1.4
16.0	4.2	172	2.3
18.0	3.6	139	2.0
20.0	4.3	110	2.0

TAB 2 : Rendement de la stratégie des filtres

Filtre $x\%$	Moyenne mobile (jours)	Opérations à terme		Opérations au comptant	
		Valeur finale avant commissions			
0	200	1347	896	632	26
0	150	1411	926	666	8
0	100	1103	529	374	349
2	200	1740	1497	1053	693
2	150	1817	1544	1103	687
2	100	1529	1213	752	277
5	200	1728	1572	1065	829
5	150	1846	1672	1210	949
5	100	1642	1435	952	639
10	200	1943	1842	1343	1195
10	150	1893	1764	1272	1109
10	100	1906	1787	1283	1093
15	200	1930	1860	1337	1245
15	150	1762	1690	1257	1153
15	100	1705	1622	1142	1037

TAB 3 : Rendement de la stratégie de la moyenne mobile

	Faible capitalisation boursière	Forte (SP500)	Faible-Forte
Moyenne (%an)	17.05%	11.26%	5.79%
Ecart type (%an)	32.35%	20.62%	18.34%
Nombre de mois positifs	406	408	360
Pourcentage des mois positifs	58.3%	58.6%	51.7%

TAB 4 : Performance comparée des portefeuilles à faible et forte capitalisation boursière 1926-1983

Lundi	3700	38.5%
Mardi	1573	16.4%
Mercredi	1299	13.5%
Jeudi	1357	14.1%
Vendredi	1686	17.5%
Total	9615	100.0%

TAB 5 : jour de semaine et détachement de dividendes (1977-1989)

Indice		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Test-F
SBF	Rendement	-0.091	0.109	0.128	0.137	0.067	5.45
	Test-t	-2.35	2.91	3.39	3.35	1.59	(4.3172)
SBF cor	Rendement	-0.069	0.118	0.140	0.148	0.081	4.92
	Test-t	-1.79	3.15	3.68	3.63	1.91	(4.3170)
AFFI	Rendement	-0.073	0.128	0.114	0.121	0.087	4.52
	Test-t	-1.83	2.85	3.27	3.14	2.43	(4.3229)
AFFI cor	Rendement	-0.050	0.139	0.126	0.133	0.100	4.00
	Test-t	-1.25	3.10	3.62	3.42	2.79	(4.3229)
AFFI ep	Rendement	0.083	0.117	0.122	0.117	0.013	5.97
	Test-t	4.94	6.38	6.60	5.22	0.70	(4.3240)

TAB 6 : Rendement et jour de la semaine (1977-1989)

	SP500	Dow Jones
$\sigma(Z)$	50.12	355.9
$\sigma(Z^*)$	8.968	26.80

TAB 7 : Test des bornes de variances, d'après Shiller (1981)

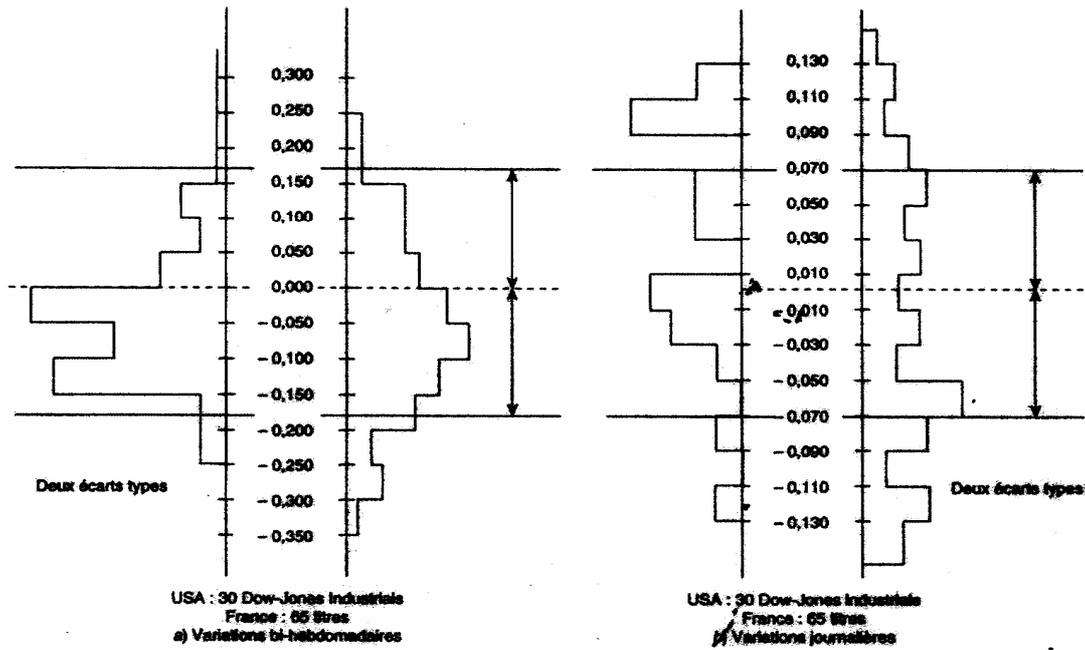


FIG.1 : Distribution des coefficients d'autocorrélation

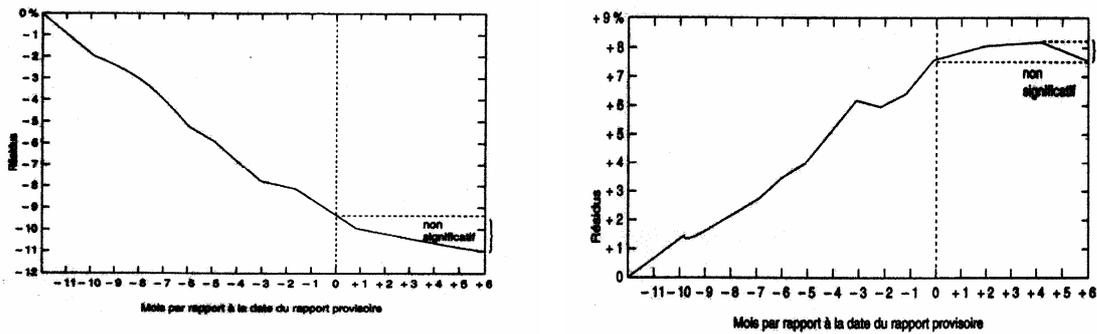


FIG.2 : Résidus moyens cumulés entourant la publication des bénéfices des firmes obtenant des bénéfices inférieurs (resp. supérieurs) à ceux prévus

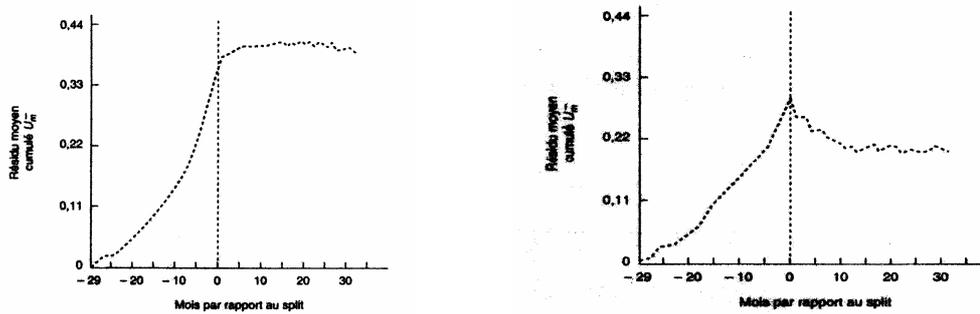


FIG.3 : Stock Split et rendement résiduel en cas d'accroissement (resp. en cas de diminution) des dividendes.

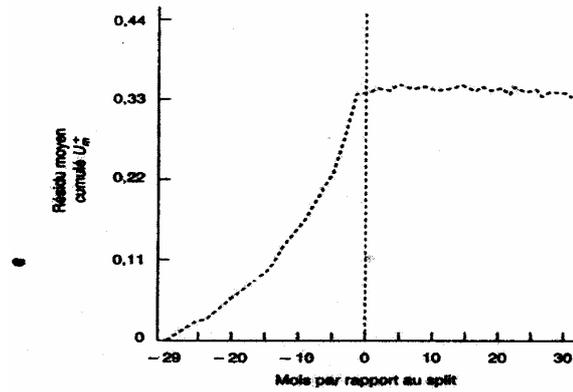


FIG.4 : Stok Split et rendement résiduel

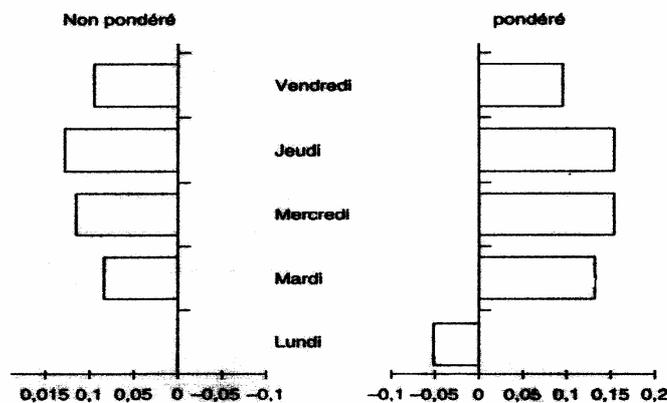


FIG.5 : Effet lundi à la bourse de Paris : rendement journaliers moyens, 1977-1989.

## Références

- Alexander, J. (1961)**, *Price movements in speculative markets; trends or random walk*. Industrial Management Review.
- Artus, P. (1995)**, *Anomalies sur les marchés financiers*. Economica.
- Ball, R and Brown, P. (1968)**, *An empirical evaluation of accounting income numbers*. Journal of Accounting Research.
- Chikhi, M. (2001)**, *Le marché boursier en France est-il efficient? Application à la prévision non paramétrique de l'indice CAC40*. Working Paper n° 2001-38 LAMETA.
- Cobbaut, R. (1997)**, *Théorie financière*, Economica.
- De Bondt, W.F.M and Thaler, R.H. (1989)**, *Anomalies. A mean Reverting Walk Down Wall Street*, Journal of Economic Perspectives, **3(1)**, 189-202.
- Fama, E, fisher, L, Jensen, M and roll, R. (1969)**, *The adjustment of stock prices to new information*. International Economic Review.
- Fama, E.F. (1991)**, *Efficient capital markets*. Journal of Finance, **XLVI, n°5**, 1575-1617.
- Fama, M and Blume, M. (1966)**, *Filter rules and stock market trading*. Journal of Business, **39**.
- Flavin, M.A. (1983)**, *Excess Volatility in the Financial Markets: A Reassessment of the empirical evidence*. Journal of Political Economy, **91**, 929-956.
- Fontaine, P. (1990)**, *Peut-on prédire l'évolution des marchés d'actions à partir des cours et des dividendes passés?* Journal de la Société Statistique de Paris, Tome 131, **n°1**, 16-36.
- French, KR and Roll, R. (1986)**, *Stock Return Variances: The arrival of information and the reaction of traders*. Journal of Financial Economics, **17**, 5-26.

- Frydman, R. (1982)**, *Toward an understanding of market processes*. American Economic Review.
- Gilles, P. (1992)**, *Incertitude, risque et asymétrie d'information sur les marchés financiers*, Revue Française d'Economie, **7(2)**, 53-115.
- Gillet, P. (1999)**, *L'efficacité des marchés financiers*, Economica.
- Grar, A. (1994)**, *Incidence des divisions d'actions et des attributions gratuites sur la valeur : une étude empirique sur le marché français entre 1977 et 1990*. Thèse de doctorat ès Sciences de gestion, Université Paris Dauphine.
- Grossman, S.J and Stiglitz, J.E. (1980)**, *On the impossibility of informationally efficient markets*. American Economic Review, **70(1)**, 393-408.
- Grossman, S.J. (1976)**, *On the efficiency of competitive stock markets where trades have diverse information*. The Journal of Finance, **XXXI**, n°2, 573-585.
- Guesnerie, R. (1989)**, *A propos de la rationalité des anticipations rationnelles*. In Artus et Bourguinat eds.
- Hamon, J et Jacquillat, B. (1992)**, *Le marché français des actions, études empiriques 1977-1991*. Paris, PUF.
- Hamon, J. (1992)**, *Choc, rebond, coût de portage ou la danse de la fourchette*. Banques et Marchés (novembre-décembre), 103-109.
- Jacquillat, B et Solnik, B. (1997)**, *Marchés financiers : gestion de portefeuille et des risques*. Dunod, Paris.
- Jensen, M.C. (1978)**, *Some anomalies evidence regarding market efficiency*. Journal of Financial Economics, **6**, 95-101.
- Keim, D. (1983)**, *Size related anomalies and stock return seasonality: further empirical evidence*. Journal of Financial Economics, **2**.
- Leroy, S.E. (1989)**, *Efficient capital markets and martingales*. Journal of Economic Literature, **XXVII**, 1583-1621.
- Lo, A.W and McKinlay, C. (1988)**, *Stock market prices do not follow random walks: evidence from a single specification test*. Review of Financial Studies, **1**, 41-66.
- Mignon, V. (1998)**, *Marchés financiers et modélisation des rentabilités boursières*, Economica, Paris.
- Phelps, E.S. (1987)**, *Marchés spéculatifs et anticipations rationnelles*. Revue Française d'Economie., 10-26.
- Roger, P. (1988)**, *Théorie des marchés efficients et asymétrie d'information : une revue de la littérature*, Finance, **9**.
- Ross, S.A. (1977)**, *Return, risk and arbitrage, in friends and Bicksler (éd.)*. Risk and Return in finance Cambridge, Lippincott, 189-218.

## **GESTION ET SIMULATION**

### ***Investigation sur la possibilité de l'évaluation de performance multicritères d'une entreprise par l'exploitation de la simulation sur ordinateur***

*Ahmed **KORICHI** Université de Ouargla  
Messaoud **SEDDIKI** Université de Ouargla*

#### **Résumé**

Cet article rappelle les principales méthodes utilisées pour l'évaluation de la performance des entreprises. Les points forts et les insuffisances de ces méthodes, pour obtenir une vue globale de la performance et plus particulièrement pour évaluer le capital humain comme les compétences et la compétence collective d'une entreprise, sont exposés. Il présente la simulation sur ordinateur et montre comment on peut utiliser celle-ci comme outil d'évaluation de performance multicritère d'une entreprise.

#### **Mots-clés**

Simulation, Modélisation, évaluation de performance

#### **Introduction**

La simulation est reconnue comme l'un des outils d'analyse et de conception des systèmes les plus efficaces à la disposition des concepteurs et des gestionnaires des systèmes complexes. Elle peut être appliquée dans divers domaines tels que l'analyse des systèmes de services, les systèmes de production, les systèmes naturels, les systèmes informatiques et les systèmes sociaux économiques.

D'autre part, la mesure de la performance d'une entreprise est une question toujours d'actualité pour toute équipe dirigeante. En effet, comment évaluer la performance économique, sociale et / ou technique d'une entreprise ? Dispose-t-on d'outils ou de méthodes pour réaliser cette appréciation ? Peut-on réellement tout mesurer ? Quels paramètres entrent en compte dans cette évaluation ?

La littérature concernant l'évaluation de la performance en entreprise est importante. Cependant, elle se concentre généralement

sur seulement un aspect de l'organisation, du système de production ou de sa stratégie. Concernant les entreprises, les dirigeants sont à la recherche d'outils permettant d'avoir une vue plus globale de leur entreprise ou même d'un secteur d'activité. En effet, les dirigeants cherchent à évaluer une performance multicritère touchant aussi bien au social, au technique qu'à l'économique. Concept flou et polysémique, la performance prend son sens lorsqu'elle est envisagée de façon instrumentale.

Cet article présente la simulation sur ordinateur et montre comment peut-on utiliser cet outil comme outil multicritère d'évaluation de performance d'une entreprise.

#### **Les principales méthodes utilisées pour l'évaluation de la performance des entreprises.**

Les entreprises ont fortement évolué ces dernières années. En effet, il faut noter un fort développement des activités de support ainsi que l'accroissement des fonctionnalités et des services liés aux produits. L'augmentation de l'automatisation des appareils de production ainsi que la segmentation des marchés doivent également être mentionnées. Ceci a pour conséquence une modification des structures des coûts industriels, du fait qu'il n'existe plus de facteur de production dominant et que les coûts indirects se sont fortement accrus

La performance est intimement liée à la notion de pilotage stratégique qui consiste, en pratique, à mettre à la disposition de la direction de l'entreprise un nombre limité d'indicateurs variés, financiers et non financiers, à court et long terme, regroupés souvent sous la forme d'un tableau de bord,

de façon à aider les dirigeants dans leurs prises de décisions stratégiques.

Il existe de nombreuses pistes en matière d'évaluation de la performance. Les plus courantes utilisent les notions de stratégie et de tableaux de bord stratégique, la gestion par les activités ou le contrôle de gestion.

#### **a. Le contrôle de gestion**

Le contrôle de gestion s'appuie sur une large gamme d'outils dont un certain nombre est institutionnalisé. Le premier d'entre eux est le calcul des coûts, qu'il prenne la forme de la comptabilité analytique classique ou celle de l'analyse par activités et processus. Le second d'entre eux est la planification stratégique. Celle-ci s'appuie sur de nombreux instruments de diagnostic (Matrices BCG, Arthur D. Little et McKinsey; 5 forces concurrentielles de Porter; les 7S, etc.). À cet égard, par sa fonction pivot entre direction générale et cadres opérationnels, le contrôleur de gestion joue un rôle important dans la formulation de la stratégie, dans sa mise en oeuvre et dans le contrôle de son application. Le troisième outil qu'il utilise est le système budgétaire avec lequel il anime la procédure budgétaire et le reporting. Le contrôleur de gestion est donc responsable de sa mise en place, de sa cohérence et des analyses qui en découlent. Enfin, il prend en charge les tableaux de bord qui doivent permettre d'effectuer un suivi par exception des réalisations, des performances ou des insuffisances du processus d'exploitation; de même, il est chargé de l'évaluation de la rentabilité des investissements envisagés et des risques qu'ils peuvent entraîner ainsi que de la gestion de leurs budgets lorsqu'ils sont engagés [01].

#### **b. La gestion par activité**

Nous présentons dans ce point la méthode ABC comme un exemple de méthode basé sur l'approche gestion par activité. Celle-ci, souvent rencontrée dans la littérature actuellement, est souvent citée

concernant les évolutions futures de l'évaluation des performances, notamment grâce à sa prise en compte de la création de valeur et de la notion de processus. Cette méthode est basée sur le concept suivant : les produits consomment des activités, les activités consomment des ressources. Aux activités, on relie ensuite la notion de processus et d'inducteur de coûts. Le processus se définit comme un ensemble d'activités associées en vue d'atteindre un objectif commun. Le regroupement des activités dans le cadre d'un processus se distingue des regroupements d'activités par fonctions ou par structures de responsabilité (unités, services). On trouve principalement trois types d'inducteurs : (1) les inducteurs de ressources (resource driver) qui sont les clefs de répartition utilisées pour ventiler les ressources entre les activités (ex : nombre d'heures consacrées à chaque activité pour la répartition des salaires); (2) les inducteurs d'activités (activity driver) : unité d'oeuvre permettant de répartir les coûts des activités entre les productions d'une entreprise (objets de coût), comme les heures de main d'oeuvre directe, le nombre de séries fabriquées, de commandes, de types de clientèle servie ; (3) les inducteurs de coûts (cost driver) : facteurs influençant le niveau de performance d'une activité et sa consommation de ressources (ex: qualité des matières premières reçues par un atelier de fabrication, formation et expérience professionnelle d'une équipe de consultants )[01].

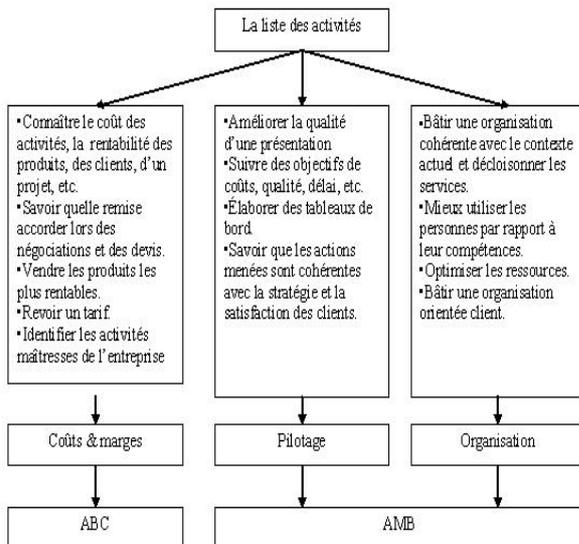


Figure 1 : Principe de la méthode ABC/ABM

### c. Les tableaux de bord et la stratégie

Par définition le tableau de bord est un ensemble d'indicateurs choisis et conçus pour permettre au manager d'être informé de la performance passée et présente des activités qui entrent dans son champ de responsabilité, et des événements qui peuvent influencer cette performance dans le futur. Les tableaux de bord à orientation stratégique sont des systèmes d'indicateurs qui cherchent à mesurer la performance globale (et son évolution) dans ses différentes dimensions constitutives. Ils permettent de clarifier les objectifs stratégiques et de les traduire en valeurs cibles concrètes. Ils assurent aussi un déploiement de la politique générale à l'intérieur de l'organisation et un retour d'expérience sur la stratégie pour l'affiner progressivement (exemple : le tableau de bord équilibré de Kaplan et Norton, le navigateur Skandia et des outils focalisés sur la valeur client ) [01].

À l'inverse des instruments classiques de contrôle de gestion qui rendent compte la plupart du temps des scores des parties préalablement jouées, le tableau de bord favorise une analyse en temps réel des performances de l'entreprise, parce qu'il permet de suivre les événements qui sont à leur origine, parce qu'il détient des délais de

parution courts, qu'il est simple de consultation et que ses données revêtent un caractère synthétique. En cela, il offre des perspectives de réactivité qui cadrent avec la logique du petit nombre d'événements nécessairement peu répétitifs qui caractérisent l'entreprise de taille moyenne [01].

### Limitation des méthodes utilisées pour l'évaluation de la performance des entreprises.

A partir de ce survol rapide des principales méthodes utilisées pour l'évaluation des performances d'une entreprise, quelques observations importantes peuvent être faites :

- Les méthodes traditionnelles de gestion et d'évaluation des performances ne prennent pas en compte les données immatérielles et le contrôle de gestion social, la gestion par les activités et le couple valeur / coût. L'actualité et la pertinence de ces méthodes sont remises en cause et les critères de performance financière ne sont pas pertinents à eux seuls pour répondre aux missions assignées au contrôle de gestion. En plus, ces méthodes ne permettent pas une analyse en temps réel ou future de l'entreprise.
- En effet, il ressort de la bibliographie que les outils d'évaluation sont nombreux quelque soit l'aspect traité, mais, il n'y a que très rarement de véritables liens entre toutes les nuances de l'évaluation. Il est vrai que, peu d'outils disposent à la fois d'une vision économique, stratégique et surtout humaine. Aussi les véritables perspectives d'amélioration dans cette quête à la performance restent l'intégration totale de l'immatériel et des coûts tels qu'utilisés par la méthode ABC / ABM. À quand donc un véritable outil d'évaluation pluridisciplinaire?

Si la réponse semble se trouver dans la combinaison de plusieurs des méthodes présentées, souhaitons que les recherches aboutissent rapidement et que l'issue ne soit pas uniquement un modèle

normatif, mais au contraire un outil flexible et surtout utilisable par les entreprises.

Dans l'attente que ce souhait se réalise, nous estimons qu'on peut utiliser les techniques de simulation sur ordinateur pour l'évaluation de performance multicritères d'une entreprise, mais la mise en pratique est-elle si aisée ?

### **La simulation sur ordinateur**

La simulation est aujourd'hui largement reconnue comme une technique puissante pour l'analyse et la conception des systèmes. Elle peut être appliquée dans divers domaines tels que l'analyse des systèmes de services, les systèmes de production, les systèmes naturels, les systèmes informatiques.

L'étude scientifique d'un système nous amène dans la plupart des cas à faire un ensemble de suppositions sur le fonctionnement du système. Ces suppositions, qui prennent habituellement la forme de relations mathématiques ou logiques, constituent un modèle qui est utilisé pour essayer de comprendre le comportement du système étudié. Si les relations qui composent le modèle sont assez simples, il peut être possible d'utiliser des méthodes mathématiques (telle que l'algèbre, la théorie des probabilités) pour obtenir des réponses exactes aux questions qui nous intéressent. Une telle solution s'appelle une solution analytique. Cependant, les systèmes qu'on trouve dans la réalité sont le plus souvent trop complexes pour pouvoir se prêter à une évaluation analytique, et leurs modèles doivent être étudiés au moyen de la simulation. Dans une simulation on utilise l'ordinateur pour évaluer numériquement un modèle et des données sont collectées dans le but d'estimer les caractéristiques souhaitées du modèle.

Les domaines d'application de la simulation sont nombreux et variés. Une liste non exhaustive de problèmes pour lesquels la

simulation s'est avérée un outil utile et puissant peut être dressée. On y trouverait, entre autres:

- Concevoir et analyser des systèmes industriels ;
- Evaluer du hardware et du logiciel pour un système d'exploitation d'ordinateur ;
- Evaluer un nouveau système d'armes militaire ou tactique ;
- Déterminer des politiques d'ordonnancement pour un système de production ;
- Concevoir des systèmes de communications et leurs protocoles ;
- Concevoir et améliorer des installations de transport tel qu'autoroutes, aéroports, métros, ou ports, etc ;
- Evaluer des politiques de gestion pour les organisations de service ;
- Analyser des systèmes financiers ou économiques.

Beaucoup d'études ont montré que la simulation figurait parmi les techniques les plus utilisées à travers le monde. Cependant, plusieurs obstacles n'ont pas favorisé une plus large utilisation de la simulation. En premier lieu, les modèles utilisés pour étudier les systèmes à grande échelle ont tendance à être très complexes, et leur traduction sous forme de programme pour les exécuter peut être une tâche ardue. Cette tâche a été beaucoup simplifiée durant ces dernières années grâce au développement d'excellents logiciels qui offrent en standard beaucoup de possibilités nécessaires pour coder un modèle de la simulation. Un deuxième problème se pose avec la simulation des systèmes complexes : ces derniers exigent souvent beaucoup de temps sur ordinateur mais cet obstacle est devenu moins insurmontable aujourd'hui grâce à la diminution des prix (matériel) et l'augmentation de la puissance de calcul.

De là on peut souligner que la simulation en tant que méthode ne doit en aucun cas être vue comme un simple travail de programmation sur ordinateur quelque soit la complexité du système à analyser. Elle doit obéir à une approche méthodologique qui

est en grande partie indépendante du logiciel et du matériel qu'on utilise.

Etymologiquement, le terme "simulation" est dérivé du mot latin "SIMULARE" qui veut dire : copier, feindre, faire paraître comme réelle une chose qui ne l'est point. On peut donc très bien dire que simuler le fonctionnement d'un système c'est imiter son fonctionnement au cours du temps en manipulant un modèle. Ceci équivaldrait à la génération d'un historique artificiel des changements d'état du système et l'observation de cet historique pour faire des déductions sur ses caractéristiques de fonctionnement. C'est donc une méthodologie essentiellement pratique qui permet de modéliser aussi bien des systèmes conceptuels que des systèmes existants déjà. Elle peut être utilisée pour décrire et analyser la dynamique d'un système, répondre aux questions de type «What If ? » sur le système réel et aider à la conception d'un système réel

Dans la littérature technique, beaucoup de définitions ont été attribuées au terme "Simulation". Parmi ces définitions nous retenons celle donnée par A.A.B. Pritsker [06] , et qui s'énonce comme suit : " La simulation est l'étude du comportement dynamique d'un système, grâce à un modèle que l'on fait évoluer dans le temps en fonction de règles bien définies, à des fins de prédiction".

### **Outils de simulation**

On entend par outils de simulation les constituants d'un système, appelé généralement système de simulation, qui fournit les moyens de mettre en oeuvre, d'animer et d'observer les modèles.

Dans la littérature technique, un système de simulation est aussi connu sous diverses appellations telles que logiciel de simulation, langage de simulation, simulateur, outil de simulation, etc.

D'un point de vue externe, le principal constituant d'un système de simulation est le langage de simulation, qui permet de décrire le modèle et les stimuli à lui appliquer au cours du déroulement de la simulation. Typiquement, un tel langage est obtenu en ajoutant à un langage évolué à usage général les structures de données et les primitives qui facilitent la description des modèles dynamiques.

Dans le domaine des outils de simulation, les efforts de développement ont porté sur deux points :

- Réduction des difficultés de conception des modèles par adaptation plus fine des concepts aux applications;
- Diminution des coûts de programmation et d'exploitation par l'emploi d'outils plus "évolués".

Ces efforts se traduisent par l'évolution chronologique suivante dans l'utilisation des outils de programmation des modèles de simulation :

- langages informatiques généraux
- langages adaptés
- langages de simulation.

En ce qui concerne les langages de simulation, il existe actuellement, en complément des simulateurs généraux (ou à usage général), des simulateurs dits "spécialisés" et "dédiés" car s'adaptant très bien à des domaines d'application précis.

### **Quand est-ce que nous devons simuler?**

Cette question a trait au problème lui-même et au choix d'une méthode pour le résoudre. En général, il y a deux voies pour résoudre un problème: analytiquement et expérimentalement. Les méthodes analytiques donnent souvent une solution optimale, alors que les méthodes expérimentales mènent souvent à une bonne

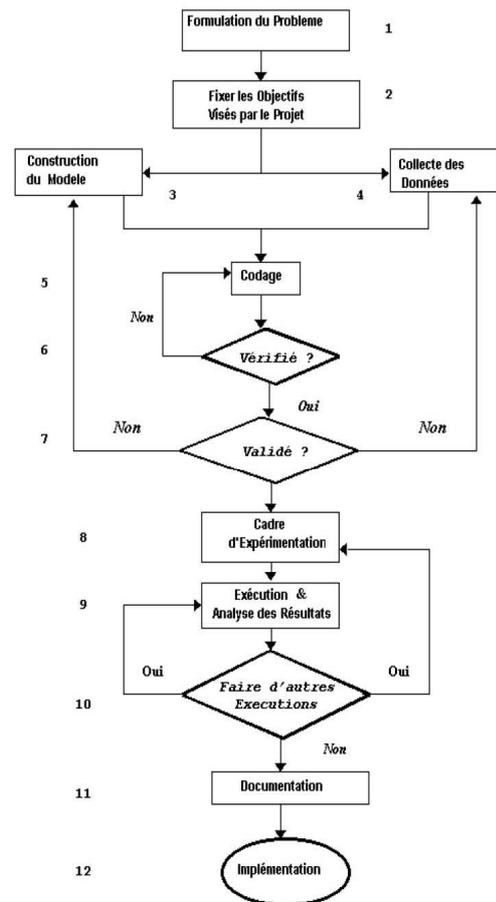
solution, mais pas nécessairement à la solution optimale.

D'autre part, la simulation peut être vue comme la conduite d'une expérimentation indirecte (sur le modèle et non sur le système) dans le but de comparer plusieurs façons de procéder. Elle ne résout pas le problème posé en trouvant la bonne solution. Elle aide seulement à prendre parmi plusieurs solutions la meilleure possible.

La simulation est souvent caractérisée dans la littérature comme la méthode de dernier ressort. Ceci veut dire que si on a la possibilité de résoudre le problème posé avec des méthodes analytiques, il serait préférable de les utiliser car elles conduisent à des solutions optimales.

### Conduite d'un projet de simulation sur ordinateur

Les étapes qui constituent tout projet de simulation peuvent être schématisées par l'organigramme suivant :



1. *Formulation du problème* : Tout projet de simulation commence d'abord par l'énoncé du problème à résoudre.

2. *Fixation des objectifs* : Une fois le problème formulé, il faudra définir les objectifs visés par le projet de simulation. Ceci comprend : les questions auxquelles devra apporter une réponse l'étude par simulation qu'on veut mener, le personnel qui sera requis, le matériel et logiciel informatique, les divers scénarios qu'on veut investiguer, les sorties attendues, les coûts de l'étude ainsi que les temps requis, etc...

3. *Construction du modèle* : Il s'agit de construire un modèle conceptuel qui est une abstraction du système réel. Ce modèle peut être vu comme un ensemble de relations mathématiques et logiques concernant les composants et la structure du système.

4. *Collecte des données* : Une fois le problème formulé et les objectifs visés identifiés, il faudra établir un inventaire des besoins en données sur le système réel.

5. *Codage* : il s'agit de traduire le modèle conceptuel obtenu à l'étape 3 dans une forme acceptable par l'ordinateur (i.e. programme appelé aussi modèle opérationnel). Pour cela, il va falloir utiliser un langage de simulation parmi ceux disponibles.

6. *Vérification* : L'étape de vérification est extrêmement importante dans tout projet de simulation. Elle concerne le modèle opérationnel (programme). Il s'agit de s'assurer que le modèle s'exécute sans erreurs. La vérification est primordiale même pour des modèles de taille réduite car ces derniers peuvent aussi comporter des erreurs bien qu'ils soient très petits comparés à des modèles de systèmes réels par essence complexes.

7. *Validation* : La validation consiste à s'assurer que le modèle conceptuel est une représentation fidèle du système réel. Il s'agit en fait de savoir si le modèle peut être substitué au système réel pour le but de l'expérimentation. Dans le cas où le système existe, la façon idéale de valider le modèle conceptuel est de comparer ses sorties avec celles du système. Malheureusement, on n'a pas toujours cette possibilité surtout dans les projets de conception de nouveaux systèmes.

8. *Conception d'un cadre d'expérimentation*: Il s'agit de définir pour chaque scénario devant être simulé ou expérimenté un certain nombre de paramètres tels que : durée de la simulation, nombre de simulation à faire (Répliques), état initial du modèle et règles de gestion des files d'attente. Certains langages de simulation offrent l'avantage de séparer entre le cadre d'expérimentation qui contient toutes les données et les informations pour exécuter la simulation. Il devient alors possible de faire différentes expérimentations sur le même modèle en changeant uniquement le cadre d'expérimentation.

9. *Exécution de la simulation et analyse des résultats*: Le modèle opérationnel ou programmé est le support principal pour réaliser une simulation sur ordinateur. Il sera analysé et interprété par le simulateur qui délivre en sortie des résultats purement statistiques (moyenne, variance, écart type, minimum, maximum,...). L'analyse de ces

résultats aura pour objectifs d'estimer les mesures de performances des scénarios qu'on a expérimenté.

10. *Exécutions supplémentaires*: A ce niveau, on dispose d'un ensemble de résultats provenant des différentes simulations qu'on a réalisé ainsi que d'une analyse de ces résultats. Il s'agira de déterminer sur la base de cette analyse si d'autres simulations doivent être faites, si d'autres scénarios non prévus doivent être expérimentés afin de s'assurer que le modèle répond bien aux objectifs visés dans l'étape 2.

11. *Documentation*: La documentation est nécessaire pour différentes raisons et concerne aussi bien le modèle que les résultats de la simulation. Si le modèle aura un jour à être réutilisé par d'autres personnes, la documentation les aidera à comprendre le fonctionnement du modèle et leur facilite toutes modifications ou mises à jour du modèle.

12. *Implémentation*: L'objectif de toute simulation est de proposer pour un problème plusieurs solutions. Le choix de la meilleure solution devra être fait par l'analyste qui la justifiera dans la documentation et la propose (et ne l'impose pas) au client. La décision de retenir cette solution pour une éventuelle implémentation reste donc une responsabilité du client (Pour plus de détails et exemples, voir [06]).

### **Peut-on utiliser la simulation comme outil d'évaluation de performance multicritère d'une entreprise ?**

Bien que les recherches dans le domaine de contrôle de gestion sont avancées, il n'existe pas, dans la réalité, une solution analytique pour l'évaluation de performance multicritères intégrant les critères financiers, organisationnels et sociaux. Ceci est dû au fait que ces systèmes sont le plus souvent trop complexes pour pouvoir se prêter à une évaluation analytique, et leurs modèles doivent être étudiés autrement.

D'autre part, il ressort de la bibliographie que les domaines d'application des techniques de simulation sont nombreux et variés. Parmi les problèmes pour lesquels la simulation s'est avérée un outil utile et puissant, on trouve le problème d'analyse des systèmes économiques. Par conséquent, on peut utiliser ces techniques pour l'évaluation de performance multicritères d'une entreprise.

## Conclusion

Nous espérons avoir exposé clairement l'utilisation des techniques de simulation sur ordinateur pour l'évaluation de performance multicritères d'une entreprise. Mais la mise en pratique est-elle si aisée ?

Bien que les outils d'évaluation sont nombreux, quelque soit l'aspect traité, il n'y a, finalement, que très rarement de véritables liens entre toutes les nuances de l'évaluation. Il est vrai que peu d'outils disposent à la fois d'une vision économique, stratégique et surtout humaine. Aussi les véritables perspectives d'amélioration dans cette quête de la performance restent l'intégration totale de l'immatériel et des coûts.

Concernant les entreprises, les dirigeants sont à la recherche d'outils permettant d'avoir une vue plus globale de leur entreprise ou même d'un secteur d'activité. En effet, les dirigeants cherchent à évaluer une performance multicritère

touchant aussi bien au social, au technique qu'à l'économique. Concept flou et polysémique, la performance prend son sens lorsqu'elle est envisagée de façon instrumentale.

Du côté de la simulation, il est vrai que les techniques permettent l'intégration totale de l'immatériel, des coûts et autres, par conséquent, on peut la considérer comme un outil d'évaluation de performances multicritères d'une entreprise, mais il serait préférable d'adopter l'approche analytique quand cela est possible car celle-ci conduit à des solutions optimales et sûres.

Les idées exposées dans ce papier gagneraient, à notre sens, à être approfondies par d'autres recherches.

## Références bibliographiques

- [01] Olivier DEVISE, Jean-Pierre VAUDELIN, «Evaluation de la performance d'une PME : Le cas d'une entreprise auvergnate», *Organisation et Conduite d'Activités dans l'Industrie et les Services, 4e Conférence Francophone de MOdélisation et SIMulation MOSIM'03, du 23 au 25 avril 2003, Toulouse (France)*, pp. 1-3
- [02] Jerry BANKS, «Introduction to simulation», *Proceedings of the 2000 Winter Simulation Conference J. A. Joines, R. R. Barton, K. Kang, and P. A. Fishwick, eds*, pp 11 -15
- [03] K. Roscoe Davis, Patrick G. McKeown, Terry R. Rakes, «Management Science An Introduction», *Kent Publishing Company, Boston, Massachusetts*, 1986.

- [04] Franck THEROUDE, Christian BRAESCH, Alain HAURAT, « COPILOT: UNE PLATE-FORME POUR LA MODELISATION ET LE PILOTAGE DE PROCESSUS », *Organisation et Conduite d'Activités dans l'Industrie et les Services, 4e Conférence Francophone de Modélisation et Simulation MOSIM'03, du 23 au 25 avril 2003, Toulouse (France)*
- [05] Sami Ben Mena, «Introduction aux méthodes multicritères d'aide à la décision», Unité de Mathématique. Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux. Passage des Déportés, 2. B-5030 Gembloux (Belgique). E-mail : benmena.s@fsagx.ac.be
- [06] Dr BELATTAR Brahim, «Support de Cours de Simulation & modélisation », Département d'Informatique, faculté des sciences de l'ingénieur, Université de BATNA (Algérie), version 1999-2000.
- [07] André Farber, «Eléments d'analyse financière», Ecole de Commerce Solvay, Université Libre de Bruxelles, Révision Janvier 2002
- [08] Gunther SIEGEL, Thèse de Doctorat, «PROSIT : Un Environnement pour la programmation de simulation à événements discrets », Présenté le 29 septembre 1997, Université de Nice-Sophia Antipolis, URF-Sciences.
- [09] Ahmed KORICHI, Thèse de Magister, «Intégration du Travail Coopératif Assisté par Ordinateur dans les Environnements de Simulation », 27 Juin 2001, Département d'Informatique, Université de Batna

## **Analyse des comportements électoraux des jeunes français issus de l'immigration maghrébine : le cas de BOBIGNY.**

*Dr. Medjdoub Abdelmoumene  
Université de Ouargla*

Etudier les comportements électoraux des jeunes Français issus de l'immigration maghrébine à Bobigny, ou dans d'autres banlieues, pour déterminer s'ils ont un comportement spécifique à eux et différent de celui des jeunes français de souche, est une tâche difficile.

Le phénomène de non-inscription sur les listes électorales et celui d'abstention ne sont pas propres à ces jeunes, mais, il y a une forte conscience qui est en train de naître. Par ailleurs, même s'ils constituent un électorat potentiel, le vote maghrébin ou communautaire est absent sur la scène politique, malgré leurs caractéristiques, socioprofessionnelles et socioculturelles malgré aussi leur attachement à l'islam et à la tradition pour s'identifier.

Ces jeunes cherchent leur place comme citoyen En suivant le processus d'intégration imposé par la France. Les filles trouvent le moyen d'affronter la sphère extérieure, soit en militant dans le milieu associatif, soit dans le marché du travail ou elles réussissent mieux que leurs frères.

### **Introduction :**

La population française d'origine maghrébine représente une partie considérable de l'ensemble de la population française selon le recensement de 1990, le nombre de maghrébins nés en France et ceux qui sont nés à l'étranger est de : **2 098 702**. Elle est présente dans certains secteurs d'activités, comme elle fait désormais partie du paysage politique, économique, socio-culturel et historique de la France. La population française d'origine maghrébine n'est pas présente entièrement sur la scène politique, comme un parti politique, mais elle est représentée par des élus, des élites dans les partis politiques traditionnels.

Cette représentation a une tendance plutôt à gauche qu'à droite. Les deux élus des français

d'origine maghrébine dans le département de la Seine Saint Denis, l'un à Bobigny et l'autre à Stains, sont adhérents au Parti Communiste Français (**PCF**).

Par contre, les jeunes français issus de l'immigration maghrébine sont plus présents dans les associations et les syndicats que dans les partis politiques traditionnels, les femmes se mobilisant plus que les hommes, et c'est là le rôle le plus remarquable des jeunes dans la vie sociale. Ainsi, des assistantes sociales, des conseillers, des animateurs, des éducateurs, des médiateurs et travailleurs sociaux, des responsables de centres de vacances et de loisirs, des clubs pour adolescents et des centres du sport, etc. Sont presque tous passés par le milieu associatif. Ces associations font un grand travail humanitaire et de solidarité pour aider les populations en difficultés à surmonter les problèmes du quotidien, par des actions de soutien, surtout avec les pays de tiers monde. C'est le cas concret de la ville de Bobigny, avec ses diverses associations créées récemment avec les nouvelles réglementations qui sont accessibles aux français comme aux étrangers travaillant et résidant régulièrement en France. On n'y trouve plus de **270** associations avec différents thèmes et objectifs, dont la part des jeunes français issus de l'immigration n'est pas négligeable.

La participation de la population française issue de l'immigration maghrébine dans la vie culturelle a une part considérable qui s'explique par la religion musulmane, deuxième religion en France et dans le monde. Cependant, le développement de la construction des lieux de cultes musulmans connaît une grande latence. Ainsi, fallait-il attendre plusieurs années, après la première mosquée de Paris, construite en 1920 par le roi du Maroc, pour voir apparaître d'autres mosquées et des centres culturels islamiques, comme ceux d'Evry, de Lyon et de

Strasbourg, après de longues années de pratiques dans les caves des cités **HLM** où dans les foyers des jeunes travailleurs, comme ceux de la **SONACOTRA**. Ceci a favorisé la multiplication des lieux de prières, et des associations à caractères islamiques dans les grands rassemblements de cette population française musulmane. Ces associations organisent même des congrès et des séminaires sur l'islam et les musulmans en Europe, l'exemple de l'association « *Union des Organisations Islamiques de France* » (**UOIF**) organise chaque année en France un congrès islamique des musulmans d'Europe, au Bourget dans la région Parisienne. Durant quatre jours, ce rassemblement permet de débattre des questions d'actualité, avec des théologiens, et des scientifiques qui viennent de tous les coins du monde. Cette année, par exemple, en mai 2002, la question de la participation électorale de la communauté musulmane française dans les élections en France a été au cœur des débats et le centre d'une réflexion sur les comportements électoraux et politiques de la population française d'origine maghrébine, et musulmane en particulier, avec une forte participation, cette année, de plus de cent mille (**100000**) participants et visiteurs.

En dehors de leur préoccupation religieuse, l'islam, les jeunes français issus de l'immigration maghrébine, participent à diverses activités culturelles et sportives. On remarque cela à travers de grands concerts de musique, suivis par un grand nombre d'entre eux, surtout le Rai, de théâtre ou de spectacles de comiques dans les scènes parisiennes et ailleurs, ou le grand nombre de joueurs professionnels du football et les athlètes du sport du haut niveau, sans oublier les animateurs de la bande **FM** dans les stations de radio, et la presse écrite, qui n'a pas encore trouvé sa place en France.

L'immigration maghrébine a une influence sur la vie économique, vu sa concentration dans des lieux où le besoin de la main d'œuvre était important dans les années cinquante et soixante. La main d'œuvre d'origine d'Afrique du nord, surtout algérienne, marocaine et tunisienne, dans les diverses régions de France, avait une participation considérable dans l'effort de

construction de la France, après la deuxième guerre mondiale.

La présence de cette communauté, deux ou trois générations après, favorise les échanges avec les pays d'origine et la France, par des opérations d'import-export. Et, localement, par la multiplication de boutiques et de points de ventes de produits orientaux, de restaurants, de petites usines de confection et de textile, d'abattoirs, de boucheries *halal*, et ceci, presque dans tous les secteurs de l'activité économique et commerciale.

#### LA NATURE DE LA PARTICIPATION ELECTORALE EN FRANCE

Deux dimensions fondamentales structurent le champ des comportements politiques: l'engagement et l'orientation. Le premier régit le rapport à la politique, la seconde régit la direction de son action dans la politique. Ces deux dimensions renvoient à des mécanismes différents et font généralement l'objet d'études séparées. L'originalité de l'objet de chacune et l'inégal développement des travaux qui leur ont été consacrés commandait deux approches différentes. La première partie rédigée par D.Memmi est davantage « *problématique* » car la notion même de participation pose un problème. La seconde, rédigée par A.Lancelot, est alors « *synthétique* », car la masse des études consacrées aux orientations rendait absolument nécessaire une synthèse, présentée ici, sous la forme d'un modèle explicatif général mais simple. Que doit-on entendre par notion de participation dans le cas de la première approche qui nous intéresse ? Pour la définir, il y a deux manières d'aborder ce problème. Selon **D.Memmi**, on pourrait proposer une définition, à priori, de la participation, qui s'ajouterait aux autres. On préférera, ici, circonscrire notre objet en examinant comment il est défini de l'intérieure du champ scientifique concerné. On considèrera donc, essentiellement dans un premier temps, les ouvrages prenant explicitement pour objet la « *participation politique* ».

Les différentes définitions de la participation politique des politologues renvoient à une

*représentation* plutôt qu'à un *objet* aux contours aisément délimitables. Quelques critères, cependant émergent des définitions qui suivent. On constatera que :

a- on nous parle de participation à propos des *individus*,

b - la participation renvoie à l'un processus *volontaire*,

c - il s'agit d'une *activité*,

d - cette activité est *orientée* : elle vise à avoir une influence sur le gouvernement. Ainsi, parmi les auteurs proposant une définition:

- « Nous définissons simplement la participation politique comme une activité opérée par des *citoyens privés* (*private citizens*) et qui vise à influencer la formation des décisions *gouvernementales* » (Huntington, Nelson, 1976, p.4).
- « La participation politique désignera les activités *volontaires* par lesquelles les *membres* d'une société prennent part à la sélection des dirigeants, directement ou indirectement, à la formation de la *politique publique* » (McClosky, 1968, p.252).
- « La participation politique renvoie à ces *activités*, exercées par des *citoyens privés qui visent*, plus ou moins directement, à influencer la sélection du *personnel gouvernemental et /ou des actions* qu'il entreprend » (Verba, Nie, 1972, p. 2).
- « *Activités volontaires de citoyens en tant qu'individus* (*individual citizens*) qui visent à influencer soit directement, soit indirectement les choix politiques à différents niveaux du système politique » (Barnes, Kaase, 1979, p.42).
- « Le comportement politique [C'est en renvoyant à ce concept que l'auteur entend définir la participation] est un comportement qui affecte, ou vise à

affecter, les décisions du gouvernements» (Milbrath, 1965, p.1).

D'après ces définitions, une notion relativement claire, apparemment, présuppose qu'un individu volontaire vise, à travers son action, à avoir une influence sur le gouvernement. Le terme de « *participation* » connaît, d'abord dans les analyses empiriques, une extension horizontale, considérable. Alors que, dans les définitions qui précèdent, *participer* c'est avoir une *activité* politique. Dans les descriptions du phénomène, la notion de participation recouvre, au fait, un champ qui va de l'action véritable à la simple attitude ou à son résultat : le niveau d'information politique ou l'intérêt pour la politique, par exemple. On a, ainsi, pu utiliser cette dernière manifestation comme critère unique en dehors du vote de la « participation » (Brelson, Lazarsfeld, McPhee, 1954). La notion de participation connaît également une extension verticale importante. Les définitions supposent l'activité de « *citoyen privés* » visant à « influencer la sélection du personnel et /ou des actions qu'il entreprend » Ceci suppose en d'autres termes une intervention extérieure la classe politique. Confusion, contre laquelle, s'insurge (D.Gaxie), par exemple, en proposant de distinguer à la suite de M.Weber entre « activité politique », c'est-à-dire l'exercice du pouvoir au sein du gouvernement politique, et « activité politiquement orientée » qui vise à influencer l'activité du gouvernement (Gaxie, 1978).

## CHAPITRE I : LES APPARTENANCES BIOSOCIALES

Comment expliquer, alors, la distribution socio-biologique (âge et sexe) de la participation? Celle-ci nous permet, au fait, d'approfondir cette notion de domination sociale et politique.

Le comportement féminin est la meilleure introduction à ce problème. Comment expliquer, par exemple, le phénomène suivant: les hommes ouvriers, ayant acquis un niveau d'étude primaire, révèlent un niveau d'intérêt pour la politique égale (mesuré aux non-réponses à des sondages) à celui des

femmes, de cadres supérieurs ou cadres elles-mêmes, passées par l'enseignement moyen ou supérieur?

Le volume des publications, en pays anglo-saxons, notamment, sur les effets de l'âge sur les attitudes et comportements politiques, indique l'importance accordée à ce facteur d'explication, mais marque aussi la difficulté de le maîtriser. Dans ce chapitre, nous développons deux sections des appartenances bio- sociales: l'âge et le sexe.

## SECTION 1 : L'ÂGE

L'âge est une variable fourre-tout qui recouvre une diversité de dimensions difficiles à isoler, une variable piège qui suppose, pour être étudié, un grand éventail de données et d'instruments de mesure. Disons, d'emblée, que nous ne disposons pas, aujourd'hui en France, de moyens nécessaires pour analyser, de façon autre qu'anecdotique et superficielle, les effets de l'âge. Parler de l'âge, notamment dans le domaine de la sociologie électorale, c'est d'abord penser en termes d'opposition entre les jeunes et les plus vieux des électeurs, entre entrants et sortants du corps électoral. Raisonner en ces termes, c'est raisonner en termes de démographe électoral.

Or, en évaluant le poids numérique des flux d'entrées et de sortie, on compare la composition des classes d'âge les plus jeunes et les plus anciennes, du point de vue des caractéristiques essentielles, pour analyser des comportements électoraux (sexe, niveau d'instruction, groupe socioprofessionnel, lieu de résidence, éléments de patrimoine, etc.). Dénombrer les classes d'âge ou les caractériser n'est pas suffisant. La science électorale aime à prévoir. Pour cela, on peut projeter dans l'avenir les tendances de l'évolution démographiques (mortalité, fécondité) et évaluer ce qui, dans quinze ou vingt ans, l'emportera du rajeunissement ou du vieillissement du corps électoral. On peut faire le même genre de calcul sur des populations particulières d'électeurs (électeurs de gauche ou de droite, travaillistes ou conservateurs). En tenant compte, en

particulier, des taux de mortalité et de fécondité différentiels des différents groupes sociaux qui les composent et en supposant toutes choses égales. Par ailleurs, on peut essayer de prévoir l'évolution démographique des différents électorats. Ce genre d'entreprises se révèle, en règle générale, assez décevant pour deux raisons: les évolutions sur le long terme se font à base de tous petits mouvements difficiles à évaluer et à comptabiliser précisément. Il est évident, par ailleurs, que la démographie ne représente qu'un des facteurs, et non le plus important, des changements observés avec le temps dans la composition des électorats. On peut, pour prévoir l'avenir, avoir recours à une toute autre méthode et tenter d'étudier les orientations politiques des électeurs avant même qu'ils ne soient en âge de voter. Aux Etats-Unis, une des incitations les plus fortes au développement des études électorales sur la socialisation politique de l'enfance et de l'adolescence, est venue de travaux de l'école de sociologie électorale de l'Université du Michigan.

La diffusion des préférences partisans, les stabilités au cours d'une vie, leur reproduction d'une génération à une autre, permettraient de penser qu'on pourrait inférer des préférences partisans des adolescents d'aujourd'hui et celles des électeurs de demain.

Selon **Annick. PERCHERON**: les dimensions qui nous permettent d'étudier l'effet de l'âge avec l'évolution des attitudes et des comportements sont : âge et cycle de vie, âge et génération, âge et période.

## SECTION 2: LE SEXE

Le comportement féminin est la meilleure introduction à ce problème. Comment expliquer, par exemple, ce phénomène: les hommes ouvriers, ayant acquis un niveau d'étude primaire, révèlent un niveau d'intérêt pour la politique (mesuré aux non-réponses à des sondages) égal à celui des femmes de cadres supérieurs ou cadres elles-mêmes, passées par l'enseignement moyen ou supérieur ? La supériorité de la position statutaire (et de ses corrélés économiques, culturels, relationnelles, etc.) de celles-ci sur ceux-là est pourtant indubitable (**Michelat, Simon**, 1983, p.84).

Pourquoi à niveau d'instruction égal, les femmes sont-elles nettement plus dépourvues que les hommes de la connaissance des idéologies et des enjeux politiques?

le droit de vote en 1944 ? Mais, pendant près de trente ans, toutes ne l'ont pas exercé sur le mode des hommes. Il a fallu attendre les années soixante dix pour les voir en faire un usage très voisin. Pourquoi cette évolution peut-elle être observée seulement jusqu'en 1981 ? Est-elle en passe d'aboutir à une parfaite similitude des comportements électoraux masculin et féminin ? Après les consultations de 1983 et 1984, on ne peut exclure que la période actuelle correspond à une pause dans le processus entamé.

Trois temps sont donc à étudier dans cette histoire du suffrage universel réel en France et deux protagonistes se mettent en évidence, dont l'un pèse un peu plus lourdement que l'autre, puisque 53% des électeurs sont des électrices.

## CHAPITRE II : LES POSITIONS SOCIALES

### Introduction

Si on définit la classe sociale par le rapport des individus aux moyens de production et d'échange, la nomenclature socioprofessionnelle de l'INSEE en fournit un indicateur approché, puisqu'elle permet de distinguer les travailleurs indépendants, propriétaires de leur entreprise, des salariés qui travaillent pour un patron et les salariés ouvriers, des salariés non ouvriers. Les actifs (chômeurs, retraités) ont été reclassés en fonction de leur dernière profession exercée, de manière à accroître les effectifs.

On désigne généralement la **classe sociale objective** par un type de groupement constitué en fonction d'un ensemble de caractéristiques liés à la situation professionnelle de ceux qui en font partie : secteur et type d'activité (productive, ou non productive, industrielle ou agricole, etc.), statut (« patron », « indépendant » ou salarié), situation hiérarchique, nature et niveau des revenus (salaire, traitement, pensions, bénéfiques, gages, honoraires,

dividendes, rentes, etc....).

Dans ce chapitre nous étudions les variables explicatives de la position sociale. Ce sont le niveau d'études ou le niveau du diplôme, ensuite le niveau du revenu, du patrimoine et la catégorie socioprofessionnelle

### SECTION 1: LA CLASSE SOCIALE

En premier lieu, on pourra dire que l'influence de l'appartenance sociale est décisive, mais pas univoque. Du point de vue de la socialisation politique, cela n'a guère de sens de parler des enfants d'ouvriers, des enfants de cadres supérieurs ou de cadres moyens. Il faut observer, en deuxième lieu, que la variable « classe sociale » n'est pas toujours celle qui produit les plus grands effets. Dans le cas de la France, les proximités idéologiques à la gauche ou à la droite discriminent souvent plus fortement les attitudes des enfants que leur groupe social d'origine. Il en va de même, dans certains cas, de la variable du lieu de résidence. Il apparaît clairement, par ailleurs, que l'appartenance sociale ne pèse pas d'un même poids sur toutes les dimensions de socialisation politique. Les parents transmettent tous aussi bien (ou aussi mal), quelque soit leur classe sociale, leurs préférences idéologiques à leurs enfants. En revanche, on observe des différences sensibles sur toutes les dimensions composantes cognitives. La deuxième observation serait pour souligner que la socialisation politique ne conduit pas à un effacement des différences sociales, au sein des nouvelles générations. La similitude du degré de transmission des préférences idéologiques conduit à la reproduction d'ensemble de leurs distributions. Les glissements à gauche que nous avons observés touchent tous les groupes sociaux, mêmes s'ils semblent un peu plus sensibles chez les enfants d'employés et de cadres supérieurs. Les transformations des attitudes de la nouvelle génération par rapport à celle de leurs parents, sur les autres dimensions politiques ou socioculturelles, s'observent dans tous les groupes sociaux. Il y a déplacement des préférences et non

rétrécissement des écarts entre les groupes sociaux.

## SECTION 2: LE NIVEAU D'ETUDES (DIPLÔME)

L'école constitue le deuxième lieu important de la socialisation politique. Par tradition (influence de la philosophie et de la sociologie, mais aussi de la psychologie scolaire), l'influence et le rôle de l'école dans la socialisation de l'enfant est l'un des thèmes des plus et des mieux étudiés. L'école exerce une triple influence par l'intermédiaire du contenu de l'enseignement, par l'initiation à certaines formes de participation et par l'apprentissage de certains types de relations de pouvoir:

1 - l'école représente le lien d'acquisition, par excellence, d'un certain savoir et d'une certaine compétence. L'idée du contenu renvoie à l'ensemble des messages présents de façon plus ou moins explicite dans toutes les matières enseignées. Elles recouvre, aussi, la forme même donnée de ces enseignements selon le type le l'établissement où ils sont dispensés.

2 - l'école, par ailleurs, représente un lien d'apprentissage de certains mécanismes et de certaines pratiques proches de celles de la vie politique (participation à la vie de la classe, élection de conseil de classe etc.). Des études, à partir de données comparatives, comme celles d'**Almond** et **Verba** (1963), ont souligné l'efficacité de la participation à la vie scolaire comme à la vie politique. Ils en avaient même tiré arguments pour prêter plus d'influences à l'école qu'à la famille dans le domaine de la socialisation politique. Le débat n'est pas tranché sur ce point. Des études menées dans le cadre de la France (**Dehan**, **Percheron**, **Berthélémy**, 1980) montrent, en tous les cas, que les élections, en milieu scolaire, n'échappent pas aux pesanteurs sociologiques les plus générales. La désignation des candidats, les motivations du choix se fond sur des critères d'affinités sociales qui reproduisent, notamment, les règles sociologiques mises en évidence dans le choix du conjoint.

3 - la dernière influence de l'école s'exerce par l'apprentissage de certaines formes de relations sociales : rapports horizontaux, rapports verticaux de deux types (institutionnels dans le cadre de la classe et informels dans l'ensemble des échanges entre adultes et enfants en dehors de la classe). Selon les cas, l'apprentissage de ces relations verticales aidera au développement d'attitudes de participation ou au contraire de soumission et d'aliénation. Plusieurs facteurs freinent ou renforcent l'influence de l'école : l'homogénéité d'autorité dans la famille et à l'école ou, en tout les cas, l'adhésion des parents au système d'autorité en vigueur de l'école ; l'affinité entre les systèmes de valeurs et d'opinions des enseignants et des parents, et des enseignants et des élèves (notamment les plus âgés) ; l'attitude des enfants à l'égard de l'institution et de leur situation scolaire.

Au bout de compte, tout se passe comme si, dans le domaine politique, l'influence de l'école se traduisait de deux façons l'acquisition d'une compétence savante et souvent formelle, la familiarisation avec certains mécanismes de participation pour les enfants des milieux privilégiés et des élèves en bonne situation scolaire et l'apprentissage, en revanche, par des situations d'inégalités et de moyens anormaux à contester un système qui les relègue. Le niveau d'étude est fortement dépendant de la classe sociale et conditionne, dans une large mesure, la position socio professionnelle. Notre indicateur du niveau d'étude est constitué par la réponse à une question relative au dernier établissement fréquenté comme élève ou étudiant (les réponses proposées sont : primaire, secondaire, supérieure, technique ou commercial, supérieur, pas d'études).

Cet indicateur soulève plusieurs problèmes. En premier lieu, il a comme inconvénient de ne pas permettre la comparaison avec les travaux qui utilisent comme critère le diplôme le plus élevé obtenu. En second lieu, nous étions amenés, faute d'effectifs suffisants, à réduire les niveaux d'études à trois catégories dans la plupart des cas [pas d'études ou

études primaires (-), études moyennes (primaires supérieurs, techniques, commercial, secondaire) (=), études supérieures (+), soit-même à deux (pas d'études ou primaires) (-), opposées à tout les autres]. Or, entre un collègue d'enseignement technique et un lycée, par exemple, il existe des différences très notables. En troisième lieu, nous n'en avons pas distingué entre établissements publics et privés. Enfin, le niveau d'étude ainsi défini est surtout significatif d'une multiplicité de variables caractéristiques du milieu d'origine, du milieu scolaire et de la situation actuelle, que nous ne sommes pas en mesure d'isoler. En résumé, l'élévation du niveau d'étude, dans l'ensemble, s'accompagne d'une probabilité du vote de droite plus élevée et, plus encore, d'une moindre probabilité de vote à gauche, surtout communiste.

### SECTION 3: LE NIVEAU DU REVENU

Le revenu est un indicateur peu fiable de la richesse des travailleurs indépendants. Généralement imposé au forfait sur la base d'une évaluation administrative, ils refusent plus massivement que les salariés d'indiquer leurs revenus. Seuls les gros commerçants et les professions libérales se définissent par une représentation dans les revenus élevés.

Il se peut qu'en matière de comportement politique, le niveau (c'est-à-dire l'accès à une quantité donnée de biens et de services à signification matérielle et /ou symbolique) constitue la variable déterminante et, qu'à revenu constant, la classe sociale telle que précédemment définie soit, sans ce rapport, d'effet faible ou nul.

L'indicateur du revenu est constitué par la réponse à une question portant sur l'ensemble des rentrées du foyer (salaires, allocations familiales, pensions, revenus divers). Cet indicateur ne fournit que des données très approximatives sur la « richesse » de la personne interrogée. Outre l'éventuelle insincérité de la réponse (par omission en particulier de certains revenus non déclarés au fisc ou aux organismes de sécurité sociale), on ne sait rien de l'importance du patrimoine, surtout que le revenu renvoie à des réalités complexes : il n'est indépendant ni de la

catégorie socioprofessionnelle, ni du niveau d'étude, ni même de l'âge. Enfin, les niveaux de rémunérations, pour une même catégorie socioprofessionnelle, varient considérablement d'une branche d'activité et d'une région à l'autre.

### SECTION 4: LE PATRIMOINE

De l'avis des économistes, la richesse se mesure par le montant combiné du revenu et du patrimoine. Les deux indicateurs indissociables d'une appréciation de la richesse des individus, au regard d'une échelle universelle, s'appliquent à l'ensemble de la population.

Si la richesse des individus peut être, ainsi, mesurée objectivement par un indicateur - ouvre une combinaison d'indicateurs - commun à l'ensemble de la population, le concept de stratégie contient une dimension subjective faisant intervenir les « dispositions économiques » des personnes interrogées. De ce point de vue, l'appartenance socio-professionnelle détermine des normes d'inégale valeur qui conditionnent largement la capacité des individus à accepter ou à refuser - consciemment ou pas - une stratégie d'accumulation patrimoniale. C'est donc la mise en relation de la richesse objective avec la norme de catégorie socio-professionnelle qui nous permettra d'appréhender une richesse ou une pauvreté subjective, concrétisée par la présence ou l'absence de stratégies patrimoniales.

« L'effet patrimoine » a été mis en lumière par Jacques Capdeville et Elisabeth Dupoirier (1981) à l'occasion des élections législatives de 1978. Les auteurs ont émis l'hypothèse que la richesse possédée, tout autant que le revenu ou la profession exercée, est un élément de la situation économique des individus, susceptible d'influencer la décision électorale, surtout dans une conjoncture d'incertitude liée à l'arrêt et à la croissance. Leur indicateur, limité au patrimoine de rapport, prend en compte sa composition, à défaut de pouvoir évaluer son montant et interpréter sa diversité comme l'indice d'une stratégie d'accumulation patrimoniale, associé à des choix politiques plus individualistes et conservateurs.

Pour des raisons de comptabilité d'une

enquête, les auteurs ont utilisé ici un indicateur synthétique incluant quatre éléments de patrimoine de rapport (livre de caisse d'épargne / compte ou livre d'épargne - logement/ valeurs mobilières / biens immobiliers de rapport) et deux éléments de patrimoine d'usage (propriété de son logement, propriété d'une résidence secondaire), à l'exclusion du patrimoine professionnel (terre, entreprise, fond de commerce) qui aurait essentiellement concerné les indépendants

### **SECTION 5: LA CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE**

L'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle spécifique constitue un premier facteur de fragmentation inégale, très clairement orienté vers les partis de droite. Les attitudes politiques des agriculteurs et des artisans ou commerçants ne diffèrent guère, en dehors du fait que les premiers votent beaucoup moins fréquemment pour le Front national (FN),

Quatre pôles peuvent être distingués:

- les contremaîtres et techniciens, proches, par leur profession, des ouvriers, leur ressemblent politiquement puisqu'ils se caractérisent à la fois par un vote de gauche et un vote (FN).
- à l'autre extrémité de l'échelle sociale, les cadres supérieurs ainsi que les professions libérales se caractérisent, au contraire, par une préférence marquée par la droite modérée et une faible attirance par le Front National.
- les professions intermédiaires (administratives, commerciales ou paramédicales) partagent à peu près également leur suffrage entre gauche et droite modérée.
- enfin, les professions intellectuelles (professeurs, instituteurs, professions de l'information, des arts du spectacle) se distinguent très nettement de l'ensemble de la catégorie des cadres. Plus des deux tiers de leurs membres (67%) déclarent un vote de

gauche et seulement (3%) un vote d'extrême droite. C'est au sein de ces groupes que la gauche socialiste fait ses meilleurs scores. Ainsi, (46%) des enseignants (professeurs et instituteurs) votent en faveur de Lionel Jospin.

L'appartenance à tel ou tel secteur d'activité, privé ou public, constitue une autre modalité de distinction des situations socioprofessionnelles (**Boy Mayer, 1997**). Dans le contexte économique et politique de ces dernières années, l'ampleur de l'intervention étatique est un thème de conflit politique récurrent. La position objective des individus, par rapport à ce conflit, a donc une importance particulière. Un autre aspect différencie les salariés du public de ceux du privé. On s'attendait à ce que les travailleurs du secteur public s'inclinent à soutenir des forces politiques de gauche qu'ils affirment défendre plus volontiers, par ce qu'ils s'opposent aux mots d'ordre de privatisation et défendent le principe de l'intervention de l'Etat dans l'économie au non d'une régulation des mécanismes du marché.

### **CHAPITRE III: LES APPARTENANCES SOCIOCULTURELLES**

#### **Introduction**

L'influence du contexte physique, socio-culturel et politique sur la socialisation politique, rarement étudiée, est décisive. On peut décomposer cette variable en cinq sous-dimensions selon **Annick PERCHERON**:

- la nature et la taille du lieu de résidence de la famille. Un des reproches les plus fréquemment adressés aux études américaines des années cinquante-soixante était de n'avoir porté que sur des populations urbaines. Le reproche était justifié. Les études menées en France font apparaître, sur certaines dimensions, des oppositions, entre ville et campagne et entre villes de tailles différentes, aussi grandes qu'entre classes sociales.
- l'insertion des enfants dans des systèmes culturels ayant leurs traditions politiques et historiques propres. En France, on observe de

grandes différences selon que les enfants vivent dans des régions à forte tradition catholique ou non.

- la nature et l'état du développement économique de la commune où de la région dans lesquelles vit l'enfant. C'est bien entendu l'opposition entre région d'activité agricoles ou industrielles, entre région de petites ou de grosses entreprises, de petites ou de grosses propriétés, entre industries au développement récent ou non.

- c'est la composition sociale et ethnique de l'environnement liée aux deux précédentes dimensions. Selon que le groupe de l'enfant sera majoritaire ou minoritaire, en situation de dominant ou de dominé. D'un point de vue socio-culturelle, l'enfant ne formera pas son identité politique dans les mêmes conditions et le poids respectif des identifications négatives ou positives variera.

- la nature du contexte politique représente la dernière composante à prendre en compte. Nous avons déjà souligné l'importance de l'homogénéité entre les préférences des parents et la tendance politique du contexte dans la transmission des préférences idéologiques entre parents et enfants. Nous avons montré, dans le cas de la France (Percheron, Dupoirier, 1975), que les enfants développent d'autant plus fréquemment des proximités à la gauche ou à la droite, que le contexte apparaît comme plus marqué à gauche ou à droite.

## **SECTION 1: LA RELIGION**

Du point de vue de la religion, la situation se présente de façon beaucoup plus simple et peut se résumer ainsi:

1 - L'appartenance religieuse et le degré de pratique constituent le segment des systèmes de valeurs, d'attitudes et de comportements qui se transmet le mieux d'une génération à l'autre, même si le degré de pratique diminue fortement chez les enfants. On peut, du reste, noter qu'à la différence de ce qui se produit pour les préférences idéologiques, il s'agit ici, pour l'essentiel de glissement à sens unique, vers toujours moins de pratique.

2 - À degré de pratique égal, on constate les mêmes relations entre le degré de pratique religieuse et les opinions et les attitudes politiques dans les deux générations. On peut ajouter que cette similarité des effets produits par la religion ne s'observe que dans le domaine du politique (Percheron, 1982).

3 - L'influence de la variable religieuse s'exerce doublement: à travers le degré d'intégration religieuse des parents, à travers aussi celui des enfants. Comme nous l'avant déjà noté, en cas de moindre pratique de la part des enfants, la fréquence des prises de positions libérales et les préférences pour la gauche se trouvent augmentées (Percheron, 1982).

Depuis 1966, de multiples transformations ont affecté l'univers religieux : conséquences du Vatican II, développement d'un catholicisme engagé à gauche (et réactions intégristes, corrélatives), existence visible d'un clergé à gauche, mais aussi baisse importante des taux de pratique religieuses se manifestant en particulier dans les tranches d'âge les plus jeunes, crise dans le recrutement du clergé (donc diminution de la capacité d'encadrement social du catholicisme). L'enquête de 1978, de CEVIPOF démontre que, si du moins on prend comme indicateur de niveau d'intégration religieuse la fréquence de l'assistance à la messe, les choses ont peu changé: il existe bien une relation directe entre le niveau d'intégration religieuse et la probabilité du vote de droite.

## **SECTION 2: L'APPARTENANCE ASSOCIATIVE ET SYNDICALE**

### **1- L'appartenance associative:**

La loi du 9 octobre 1981, qui a levé toutes les interdictions au droit d'association imposées aux étrangers, en les faisant entrer dans le droit commun des associations régies par la loi de 1901 (remplacement de l'autorisation préalable auprès du Ministère de l'Intérieur), semble avoir donné une impulsion décisive aux formes de participation des immigrés à la vie associative locale. Le mouvement associatif des jeunes, qui a trouvé la légitimité au niveau local, a donné une impulsion à la

vie associative en lui permettant de devenir un mouvement de masse (en terme d'identification plus qu'en terme d'adhésion) et non plus en mouvement d'élites.

Les données chiffrées sont incertaines, car elles mêlent généralement les associations étrangères, créées à l'initiative des immigrés, aux associations créées par les pays d'origine. En 1984, les mouvements associatifs étaient estimés à 4200, parmi lesquels 850 de mouvements associatifs maghrébins (dont 350 à 450 associations d'amicales para gouvernementales, 100 à 150 associations autonomes d'adultes, 180 à 200 mouvements de jeunes et de femmes et une trentaine d'associations interculturelles tournées vers la lutte contre le racisme et la vie socioculturelle).

Une tentative de coordination de quelques un de ces mouvements a été lancée dès le début de 1984 avec la création à Paris d'un conseil des associations immigrées en France (CAIF) pour promouvoir la vie associative. Ce conseil rassemble quatorze associations : (CAIF) pour promouvoir la vie associative. Ce conseil rassemble quatorze associations. Trois éléments essentiels composent la vie associative dans les communautés issues de l'immigration : un élément communautaire - ethnique, un élément religieux et un élément culturel « *populiste* ». Une autre caractéristique du mouvement associatif immigré est son évolution, au cours de ces dix dernières années, vers une composante moins exclusivement masculine et adulte (*féminisation et rajeunissement*), vers un pragmatisme qui tend à l'emporter sur l'idéologie et vers un enracinement local « *ici et maintenant* », plutôt que vers des enjeux nationaux des pays d'origine ou même français (malgré la « bilatéralité des références »). On peut constater l'extrême diversité du mouvement associatif étranger en France, qui reflète la diversité des populations et des vagues migratoires, dont il est l'émulation, et dont la très forte expansion intervenue au cours des cinq dernières années ne doit pas dissimuler les profondes mutations. On a assisté, néanmoins, à un saut qualitatif de ses revendications et de ses

modes d'expression: être reconnu comme acteur collectif, voir politique, intervenir dans les structures de la société globale, créer un droit collectif de reconnaissance de la présence immigrée dans son ensemble et non celle de l'immigré comme individu.

Parmi les trois modèles dominants (Italien, Portugais, Maghrébin), révélateurs de formes d'insertion différenciées des communautés concernées, on prendra le cas du modèle maghrébin.

Depuis 1981, la communauté maghrébine emboîte le pas à cette tendance des associations, par un transfert de compétences de la famille à la famille élargie dans le domaine de la culture, de la langue, des liens culturels. Cette mutation s'est concrétisée par trois phénomènes: - l'émergence de mouvements associatifs jeunes, se considérant comme des mouvements jeunes réfléchissant sur l'enfance et la défense de celui-ci dans les banlieues afin de combler les vides laissés par les parents :

- l'émergence d'un mouvement associatif maghrébin plus communautaire, de caractère religieux islamique et familial,
- la transformation des associations militantes à caractère politique qui se sont vues obligées, par la poussée de ces deux logiques, de se transformer elles-mêmes. En revanche, des associations restées très « politiques » comme l'ATAF (Association des Travailleurs Algériens en France) ou l'UGTA (Union Général des Travailleurs Algériens).

Avec l'émergence du mouvement de la jeunesse, a régné une sorte d'euphorie. Ce mouvement, qui a trouvé sa légitimité au niveau local en mettant à jour des modalités de négociations d'un droit de cité et d'affirmation d'une présence dans la vie publique, alors que la citoyenneté ne leur était pas reconnue, a permis au mouvement associatif maghrébin d'être un mouvement de masse (en termes d'identification plus que d'adhésion) et non plus un mouvement d'élites politisées. Comme le note **Rémy LEVEAU** à propos des jeunes maghrébins : « *Ce ne sont pas des immigrés, pas encore des citoyens, mais les membres d'une communauté minoritaire qui aspire à une*

*existence collective commune et cherche à préserver leur identification collective pour mieux s'intégrer»*

Mais, entre 1981 et 1986, ces associations maghrébines ont souvent obtenu leurs moyens d'action du pouvoir politique (ministère de la culture, fond d'action sociale). Cette complicité avec le pouvoir en place a parfois fait leur force et leur faiblesse. Ce mouvement communément appelé « beur » cherchait à devenir médiatique et médiateur au niveau national (la «marche » lui ayant donné une légitimité dans le débat socio-politique français). Chez les jeunes, une confusion s'est parfois effectuée entre la vie associative et le parti politique, le mouvement associatif tenant lieu à un certain débat politique de « basse cours » ce qui risquait de lui faire perdre une partie de sa crédibilité et de désacraliser la vie associative dans son rôle de contre-pouvoir et de passerelle du social au politique.

Mais grâce au mouvement associatif, les immigrés, et surtout les jeunes qui en sont issus, pour faire de la politique à distance, ont montré que la politique était aussi l'action revendicative dans sa dimension quotidienne (non sans une certaine désacralisation du rôle revendicatif des syndicats).

Du côté des leaders associatifs, le mouvement a représenté l'un des lieux nobles de l'apprentissage démocratique et, la présidence, symbole de réussite sociale, a combiné pour eux un espoir de promotion dans la vie politique : autant de formes du passage au politique du mouvement associatif immigré dans la diversité de ses composantes, de ses fonctions et des rôles qu'il a générés.

## **2- L'appartenance syndicale :**

Le syndicalisme est une idée polémique qui revient souvent. Concernant le syndicalisme, son caractère non politique n'est qu'une façade qui essaye de cacher les relations particulières entretenues par une centrale à l'égard d'un parti ou qui tente de neutraliser les tentatives effectuées par certains leaders d'occuper des postes politiques. Cette idée prend les syndicats par le côté où ils sont peu propices à l'observation. En revanche, il faut revenir sur leur jeu à l'égard du politique. La France ne comporte que 10% de syndiqués

dans la population active (la Suède et la Finlande plus de **80%**). Ce chiffre et les faibles taux de participation aux élections professionnelles favorisent les discours sur la crise du syndicalisme. Mais, historiquement et sociologiquement, les syndicats en France offrent un tableau différent. Des formes de gouvernement non politique s'y observent tout d'abord. Des partenaires sociaux tenant des postes dans des institutions républicaines s'imposent à une des formes légitimes de la contestation et se dégagent dans les mobilisations.

Il est impossible de prendre un point de vue définitif sur les relations entre syndicats et politique. Il est plus utile de retenir les indicateurs permettant de saisir l'autonomie dont bénéficient ces organisations par rapport aux autres agents politiques.

Les syndicats disposent d'organisation spécifique que l'on ne peut plus confondre avec les partis.

## **CONCLUSION GENERALE**

Il y a presque trente ans que la France a décidé d'arrêter l'immigration, de façon générale, et des travailleurs maghrébins, en particulier, en 1974. Cette année marquée par plusieurs événements et décisions politiques de droite, quand elle était au pouvoir, comme elle est aujourd'hui, avec un autre nom **UMP**, au lieu **RPR** et **UDF**. Un million de francs leur est alloué, pour ceux qui désirent rentrer chez eux. Le regroupement familial est maintenu, pour ceux qui souhaitent une installation définitive sur le sol français. Ces derniers sont les parents de jeunes issus de l'immigration maghrébine algérienne, marocaine et tunisienne, de la plus ancienne et la plus nombreuse. Ces nouvelles générations sont, pour la plupart, des français de naissance, et peu d'entre eux vont rejoindre leurs parents très jeunes. Donc le choix incombe aux parents de continuer à vivre en France où dans leur pays d'origine. Génération après génération, depuis le regroupement familial, on arrive, maintenant, à la troisième qui affirme son existence au sein de la société française. Succédant à celle des années 1970 et de 1980, marquée par l'apparition du

mouvement « *beur* » et les grandes marches contre le racisme et *Convergence 84*, cette troisième génération revendique, maintenant, les droits civiques et civils, le droit de vote des parents, et l'arrêt des expulsions du frère et du voisin. Aujourd'hui, interrogés sur la politique, et sondés dans toute la France, ces jeunes n'y attachent point une importance première. Leur principale préoccupation concerne la vie quotidienne de tous les jours (travail, études, vie familiale, consommation, etc...), qui les touche de près : le chômage, la précarité l'échec scolaire la délinquance, les problèmes de santé, le moral et le physique; et par un regard sévère de la société d'accueil qui les culpabilise pour toute sorte de crise : économique, politique, urbaine, culturelle et identitaire, dont ils sont les premières victimes. La politique, avec sa « *langue de bois* », son langage technique et la répartition des mêmes mises en scène, n'apparaît pas comme élément important dans la construction de leurs identités sociales. Leurs parents n'ont jamais pu voter. Immigrés maghrébins, issus de milieux défavorisés, ils n'ont jamais accédé à la citoyenneté. Pour leurs enfants, voter ne va pas de soi, la politique n'est pas un réflexe, mais le résultat d'une socialisation politique, d'un long travail d'apprentissage. Il incombe, sans doute à l'école, de socialiser politiquement les enfants d'immigrés, mais les programmes d'éducation civique étaient mal pensés. Sous prétexte de ne pas faire de discrimination, les professeurs disaient aux élèves : « *Voter est un devoir, car nos parents et nos ancêtres se sont battus pour obtenir ce droit !* »

Le champ politique est défini comme un ensemble assez opaque et, selon leur niveau d'étude, la connaissance de l'échelle des pouvoirs, des circuits décisionnels et des principales idéologies en concurrence (au moins les grands traits) varient fortement.

Ces conceptions du monde politique sont nourries en grande partie par l'attitude des élus, dont l'image et les pratiques sont rejetées la plupart du temps. Ces derniers sont l'incarnation de l'opportunisme carriériste, où seul l'intérêt personnel importe. Leurs méthodes sont décrites en quatre axes : démagogie et visibilité pré-électorales, clientélisme, promesses non tenues et

affairisme scandaleux. Pour la lecture des traits significatifs selon les chercheurs de **CEVIPOF**, le vote se montre souvent désincarné, comme déconnecté du monde politique ou des hommes ou femmes qui sont l'objet du vote. Cette pratique citoyenne dépend directement de la socialisation politique des jeunes. Elle est hétérogène et selon les processus sociaux, il existe une multiplicité de logique à l'origine de l'acte de vote. Son refus renvoie, lui, à une causalité assez monolithique. Cela montre, par ailleurs, une valorisation abstraite de la politique (qu'il faut relier aux revendications classiques d'égalité et d'équité face à la justice ou du monde du travail), dans la mesure où ces jeunes jugent, à partir d'un système idéal, géré par une classe politique altruiste et juste.

Le vote renvoie donc à différentes motivations, la dimension symbolique de cet acte de s'exprimer lors des élections. La participation aux élections découle aussi d'une conscience citoyenne classique qui dépasse le regard négatif opposé du champ politique. L'attachement à la communauté nationale explique cette nécessité du vote, qui passe ici par une transmission citoyenne interne à la sphère familiale. Enfin la logique « *utilitaire* » du vote est souvent ancrée chez ceux qui ont des attentes matérielles de la mairie. Le fait de solliciter un emploi ou un logement auprès de la municipalité s'accompagne de la crainte d'un contrôle des listes d'émargements.

Pourtant, les dernières élections ont mis en avant la présence croissante des jeunes français d'origine maghrébine sur les listes électorales, surtout les jeunes filles. Ce qui montre le plus, par rapport aux garçons, la prégnance de cette logique de citoyenneté, au nom d'une foi et d'une conscience nationale. Les perceptions du champ politique évoquées ici ne sont pas propres aux jeunes des quartiers dits sensibles. Elles sont largement répandues au sein de la population française. Ainsi, parallèlement à la mise en place de timides actions ayant pour but de favoriser l'accès à la citoyenneté, les élus, quels que soient leur couleur politique et leur niveau de pouvoir, doivent plutôt promouvoir et faire respecter une véritable déontologie, une éthique irréprochable. Car, avec environ 50 %

d’abstention aux dernières élections municipales, il est urgent de promouvoir une citoyenneté active et responsable, qui implique tous les français. Les clivages traditionnels sont de moins en moins pertinents, en particulier le clivage droite-gauche. L’audience des partis politiques est en chute libre, leurs dirigeants cherchant à redéfinir leur offre et à explorer de nouveaux marchés électoraux. Les partis politiques traditionnels sont maintenant décomplexés, et peuvent prendre en charge des revendications de type identitaires, alors qu’auparavant ils ne pouvaient que gérer des revendications catégorielles. Autour de quel thème le voteur pourrait-il se structurer ? On note que la situation de crise au proche orient interpelle les français d’origine maghrébine. C’est un fait nouveau, les beurs commencent à tenir un discours sur les relations internationales,

marquant leur solidarité avec la Palestine. Ils se politisent.

### Références bibliographiques

1. GAXIE (Daniel.) (sous dir.)- *Explication du vote, Un bilan des études électorales en France*.- Paris, Edition, (P.F.N.S.P), 1985, 450 p. et - *Le cens caché, inégalités culturelles et ségrégations politiques*.- Edition, Seuil., 1978.- p.268.
2. PERCHERON (Annick.)-« *Peut-on encore parler d’héritage politique en 1989 Idéologies, partis politiques et groupes sociaux* ».- Etudes réunies par Yves MENY pour Georges LAVAU, Paris, Edition, (P.F.N.S.P.), 1989. p.71-88.
3. WIHTOL DE WEDEN (Catherine.) et LEVEAU (Rémy).- « *La bourgeoisie, Les âges de la vie associative issus de l’immigration* ».- Edition, CNRS Editions, Paris, 2001, p.188.

4. WIHTOL DE WEDEN Catherine.- *Les immigrés et la politique*.- Edition, La documentation Française, 1997, p. 370.
5. YSMAL (Collette).- *Le comportement électoral de français*.- collection, Repères, Edition, La découverte-, 1990, p.124.
6. SCHNAPPER (Dominique).- *La France de l'intégration, sociologie de la nation en 1990*.- Edition, Gallimard, 1991, p.198.
7. MICHELAT (Guy.) et SIMON (Michel).-« *Classe, religion et comportement politique* ».- Paris, Edition, (P.F.N.S.P.), Sociale, 1977, p. 498
8. MAYER (Nonna.) et PERRINEAU (Pascal).- *Les comportements politiques*.- collection cursus, Edition, Armand Colin 1992, p.160.
- MAYER (Nonna).-*Les modèles explicatifs des votes*.- Edition, L'harmattan, 1997, p.287.
9. PERRINEAU (Pascal).- *L'engagement politique déclin ou mutation ?* Edition, (P.F.N.S.P.) 1994, p.444.
10. YSMAL (Collette).- *Le comportement électoral de français*.- collection, Repères, Edition, La découverte-, 1990, p.124.
11. GRAWITZ (N.), *Traité de sciences politiques*, Paris, Edition, PUF, 1985.-Tome 1, p. 241-282 Encyclopédia Universalis, corpus, 1985, p. 235.
12. MUXEL (Anne).-« *Les attitudes sociopolitiques des jeunes issus de l'immigration maghrébine en région parisienne* ».- Edition, *Revue française de sciences politique* (P.R.F.S.P.), vol 38 n° 05, 1988, p.925-940.
13. QUIJANO (YVES GONZALES).- « *Les nouvelles générations issues de l'immigration maghrébine et la question de l'islam* ».- Edition, *Revue française de science politique* (RFSP) vol. 37. n° 6, décembre 1987, p.820-832.
14. SCHWUPPER (Dominique.) et STRUDEL (Sylvie.). « *Le vote juif en France*. »Edition, *Revue Française de science politique*, Paris, vol. 33, n° 6, décembre 1983, p.933-961.
15. GEISSER (Vincent).- *Ethnicité et politique en France des années 90, études sur les lites politique issu de l'immigration*.- Thèse de doctorat en sciences politique, sous la dir. (M.) CAMAU, Université D'Aix-En province, 1995.